

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

du 2^{ème} Trimestre 2020

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 JUIN 2020

du 2^{ème} Trimestre 2020

ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 23 JUIN 2020

--

- 1 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.
Rapporteur : M. le Président
- 2 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Approbation du procès-verbal du 2 mars 2020.
Rapporteur : M. le Président
- 3 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Détermination des règles d'organisation de la séance du Conseil communautaire par visioconférence.
Rapporteur : M. le Président
- 4 **ADMINISTRATION GENERALE** Présentation du rapport annuel de la DSP BUL.
Rapporteur : M. le Président
- 5 **FINANCES** Décision modificative n°1 - Budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 6 **FINANCES** Décision modificative n°1 - Budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 7 **FINANCES** Décision modificative n°1 - Budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 8 **FINANCES** Décision modificative n°1 - Budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 9 **FINANCES** Décision modificative n°1 - Budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 10 **FINANCES** Compte de gestion du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 11 **FINANCES** Compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : Mme le Deuxième Vice-Président

- 12 FINANCES Compte de gestion du budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 13 FINANCES Compte administratif du budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Sixième Vice-Président
- 14 FINANCES Compte de gestion du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 15 FINANCES Compte administratif du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Sixième Vice-Président
- 16 FINANCES Compte de gestion du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 17 FINANCES Compte administratif du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Quinzième Vice-Président
- 18 FINANCES Compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 19 FINANCES Compte administratif du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2019.
Rapporteur : M. le Douzième Vice-Président
- 20 FINANCES Tarifs applicables à compter du 1er juillet 2020 – Modifications.
Rapporteur : M. le Président
- 21 FINANCES Concession du parcours aventure du Parc d'Isle de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois - Avenant n°1 - Modification des conditions générales de vente et des révisions des tarifs.
Rapporteur : M. le Président
- 22 FINANCES Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du DSIL 2020 - Inclusion numérique au sein du Parc d'Isle.
Rapporteur : M. le Président

- 23 FINANCES** Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du PRADET - Extension du parc animalier dans l'enceinte du Parc d'Isle.
Rapporteur : M. le Neuvième Vice-Président
- 24 FINANCES** Contrat de Ville - Implantation de conteneurs enterrés quartier de Neuville à Saint-Quentin - Demande de subventions auprès de la Région Hauts-de-France.
Rapporteur : Mme le Onzième Vice-Président
- 25 FINANCES** Fonds de concours à destination des communes de moins de 10 000 habitants - Programmation 2020 (1ère partie).
Rapporteur : M. le Président
- 26 AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE** Bilan des cessions et des acquisitions - Exercice 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 27 EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.
Rapporteur : M. le Président
- 28 ENVIRONNEMENT** Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie des communes (CEE).
Rapporteur : M. le Président
- 29 ENVIRONNEMENT** Déchets ménagers et assimilés - Convention avec Eco-TLC pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 30 TRANSPORTS** Transport des Personnes à Mobilité Réduite-Rapport annuel 2019 du délégataire.
Rapporteur : M. le Président
- 31 TRANSPORTS** Transports publics urbains de l'Agglomération-Rapport annuel 2019 du délégataire.
Rapporteur : M. le Président
- 32 PERSONNEL** Annualisation du temps de travail des agents affectés aux déchèteries.
Rapporteur : M. le Président
- 33 PERSONNEL** Déploiement du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture, techniciens, ingénieurs, éducateurs de jeunes enfants et infirmiers en soins généraux.
Rapporteur : M. le Président
- 34 PERSONNEL** Maintien du régime indemnitaire pour les agents placés en congé maladie ordinaire dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19.
Rapporteur : M. le Président

- 35** **PERSONNEL** Versement d'une prime exceptionnelle aux agents mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.
Rapporteur : M. le Président
- 36** **PERSONNEL** Modification des délibérations des 16 janvier 2017 et 16 décembre 2019 portant mise en place du télétravail.
Rapporteur : M. le Président
- 37** **PERSONNEL** Modification du tableau des effectifs.
Rapporteur : M. le Président
- 38** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.
Rapporteur : M. le Président

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Election d'un secrétaire et
d'un secrétaire auxiliaire.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/06/20

Date d'affichage :
17/06/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers
votants : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 JUN 2020 à 17h00

Par téléconférence.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, M. Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Stéphane LINIER, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Olivier TOURNAY.

M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB

Absent(e)s :

M. Hugues DEMAREST, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique BRY, M. Philippe CARMELLE

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner M. Louis SAPHORES comme Secrétaire et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme Secrétaire auxiliaire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christophe FRANCOIS.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200623-49904-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 03/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Approbation du procès-
verbal du 2 mars 2020.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/06/20

Date d'affichage :
17/06/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votants : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 JUIN 2020 à 17h00

Par téléconférence.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, M. Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Stéphane LINIER, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Olivier TOURNAY.

M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB

Absent(e)s :

M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique BRY, M. Philippe CARAMELLE

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2020 vous ayant été distribué, je vous prie de bien vouloir me faire connaître si quelqu'un, parmi vous, a des observations à présenter au sujet de sa rédaction et, dans le cas contraire, de bien vouloir l'approuver.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 6 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200623-49906-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 03/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 2 MARS 2020

Le Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois certifie que les membres du Conseil communautaire ont été régulièrement convoqués en application des dispositions de l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, le 25 février 2020, pour examiner les questions figurant à l'ordre du jour ci-après, et que la convocation correspondante a été également affichée du 25 février 2020 au 3 mars 2020.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----------|------------------------------|---|
| 1 | CONSEIL COMMUNAUTAIRE | Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire. |
| 2 | CONSEIL COMMUNAUTAIRE | Approbation du procès-verbal du 4 février 2020. |
| 3 | FINANCES | Approbation du contrat de concession de service public pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs. |
| 4 | FINANCES | Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux de maîtrise énergétique - Restructuration et extension de la Maison du Parc. |
| 5 | FINANCES | Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'accessibilité PMR dans les bâtiments intercommunaux. |
| 6 | FINANCES | Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'interconnexion entre l'unité de distribution du réservoir Choquart et le refoulement de la station de Tour Y Val à Saint-Quentin. |
| 7 | FINANCES | Signature de l'avenant 2 de l'ITI. |

8	FINANCES	Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Convention d'affaires robonumérique.
9	FINANCES	Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Création d'un parcours pédagogique numérique au sein du parc d'Isle - Approbation.
10	FINANCES	Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Découvrir le patrimoine naturel par l'immersion numérique - Approbation.
11	FINANCES	Demande de subvention auprès de la CAF - Financement de l'achat d'un mobilier de change pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants.
12	FINANCES	Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales de la Direction Générale des Finances Publiques "PayFiP".
13	PREVENTION ET SECURITE	Convention d'accompagnement relative aux interventions sur le domaine public entre GRDF, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.
14	AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	Vente de l'ancien site industriel TERGAL situé à Gauchy.
15	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Avenants à la convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement 2015-2020.
16	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Reconduction du régime d'aides à la rénovation énergétique des logements privés.
17	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

- 2 mars 2020 -

- | | | |
|----|------------------------------|---|
| 18 | TRANSPORTS | Convention partenariale relative à la sécurité des voyageurs et du personnel de conduite sur le réseau urbain Pastel. |
| 19 | PERSONNEL | Modification du tableau des effectifs. |
| 20 | CONSEIL COMMUNAUTAIRE | Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président. |

- 2 mars 2020 -

PROCES-VERBAL

Le lundi 2 mars 2020,

Le Conseil communautaire s'est réuni à 09h00 sur la convocation et sous la présidence de M. Xavier BERTRAND, Président.

A L'APPEL

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE
M. Ghislain HENRION suppléant de M. Patrick MERLINAT, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Claude VASSET représenté(e) par M. Christophe FRANCOIS, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

Mme Agnès POTEI, Mme Myriam HARTOG, Mme Guylaine BROUTIN, M. Philippe LEMOINE, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Philippe CARMELLE, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY
Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Nombre de conseillers en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de conseillers présents ou représentés : 57

Nombre de conseillers votants : 57

M. BERTRAND – Le quorum est donc atteint. Nous allons pouvoir nous réunir. Tout d'abord, je suis désolé de cette date de fixation et de cet horaire mais, nous sommes tenus de présenter la délibération concernant la Base Urbaine de Loisirs et il était important de pouvoir le faire sans retard.

Délibération 1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Rapporteur : M. le Président

Conformément aux prescriptions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu pour le Conseil communautaire de procéder à la désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

*

M. BERTRAND – Je vous propose de désigner Thomas DUDEBOUT comme secrétaire et Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Il faut voter, oui.

Pas de questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

- 2 mars 2020 -

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Approbation du procès-verbal du 4 février 2020.

Rapporteur : M. le Président

Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2020 vous ayant été distribué, je vous prie de bien vouloir me faire connaître si quelqu'un, parmi vous, a des observations à présenter au sujet de sa rédaction et, dans le cas contraire, de bien vouloir l'approuver.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ou des remarques ? Sur le PV pas de questions ? Pas de remarques ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

Délibération importante, j'attends que tout le monde puisse être tranquillement installé sur cette délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Arrivée de Monsieur Philippe LEMOINE
Arrivée de Madame Marie-Laurence MAITRE
Arrivée de Madame Sylvette LEICHNAM
Arrivée de Madame Carole BERLEMONT
Arrivée de Monsieur Olivier TOURNAY

Délibération 3

FINANCES
Approbation du contrat de concession de service public pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs.

Rapporteur : M. le Président

Vu les articles L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.3111-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 septembre 2019 ayant décidé du principe de la passation d'une concession en vue du renouvellement de l'exploitation de la Base urbaine de Loisirs ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à publication le 26 septembre 2019 ;

Vu le procès-verbal de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT du 26 novembre 2019 établissant la liste des candidats admis à présenter une offre et le rapport d'analyse ;

Vu le procès-verbal de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT d'analyse des offres initiales du 10 décembre 2019 et le rapport d'analyse ;

Vu le rapport du Président annexé à la présente délibération, présentant notamment le déroulement de la procédure de passation, la liste des candidats admis à présenter une offre, les motifs du choix du candidat retenu au terme des négociations et l'économie générale du contrat, auquel est annexé notamment le rapport exhaustif d'analyse des offres finales et le projet de convention (y compris toutes ses annexes) ;

Considérant que la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, après examen des garanties professionnelles et financières des candidats, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, a admis, lors de sa réunion en date du 26 novembre 2019, les 3 (trois) candidats ayant remis une candidature à remettre une offre.

La commission, réunie le 10 décembre 2019, a pris connaissance de l'analyse des offres remises par ces trois candidats et a invité l'autorité responsable de la personne publique délégante à mener les négociations avec les trois candidats suivants :

- Société VERT MARINE,
- Société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA),
- Société EQUALIA.

A l'issue des réunions de négociations et des éléments complémentaires précisant ou faisant évoluer le contenu de leur offre, la proposition finale de la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) est apparue comme présentant le meilleur avantage économique global au regard des critères de jugement des offres hiérarchisés énoncés dans le règlement de la consultation.

En conséquence et conformément à l'article L.1411-7 du Code général des

collectivités territoriales, le conseil communautaire est invité à se prononcer sur le choix du délégataire et sur le contenu du contrat de concession.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le choix de la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) comme Concessionnaire pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs ;

2°) d'approuver le projet de contrat et ses annexes à intervenir entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) pour une durée de huit (8) ans à compter du 15 septembre 2020 ;

3°) d'autoriser à compter de la date de la constitution de celle-ci, le transfert du contrat conclu entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR (ESPACE RECREA) à la société dédiée constituée par ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR conformément aux stipulations de l'article 3 du contrat ;

4°) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la bonne exécution de la convention de concession ;

*

M. BERTRAND – Je donne dans un premier temps, la parole à Jean-Michel BERTONNET avant de donner la parole à celles et ceux qui le souhaiteraient. Délibération très importante et délibération qui justifie la tenue de ce Conseil aujourd'hui. Jean-Michel BERTONNET.

M. BERTONNET – Merci Monsieur le Président. Le contrat de concession pour l'exploitation de la BUL actuellement en cours avec la société Vert Marine, arrive à échéance le 14 septembre 2020. Le 26 mars 2019, le Conseil communautaire a approuvé le principe de l'exploitation de la BUL par un délégataire. Le 17 juin 2019, les membres de la commission de concession chargés de s'assurer de la mise en concurrence et de retenir les candidats pour la négociation, ont été élus. Cette commission ad-hoc s'est réunie à trois reprises. A l'issue de ces trois séances, trois candidats ont été admis à candidater, déposer une offre et participer à deux tours de négociations : EQUALIA, ADL RECREA, VERT MARINE. A l'issue des négociations, ces trois candidats ont été invités à déposer leur offre finale, qui est celle sur laquelle a porté l'analyse qui vous a été transmise. Le choix s'est fait sur trois critères majeurs : qualité de service rendu aux usagers, pour ce premier critère les offres d'EQUALIA et de RECREA sont jugées satisfaisantes et celle de VERT MARINE, moyennement satisfaisante ; le deuxième critère : qualité du projet de la gestion patrimoniale, pour ce deuxième critère l'offre de RECREA est jugée très satisfaisante, celles d'EQUALIA et de VERT MARINE, satisfaisantes. Qualité, cohérence et fiabilité de l'offre, pour ces derniers critères, les trois offres sont jugées satisfaisantes. A l'issue de cette analyse, l'offre de RECREA apparaît la plus à même de satisfaire aux objectifs que l'Agglo se fixe pour l'exploitation de la BUL, à savoir : repositionner la BUL comme un équipement de loisirs attractif et singulier pour

retrouver un niveau de fréquentation plus élevé ; mettre l'utilisateur au cœur du service et lui assurer une offre qualitative en terme d'accueil, d'activité, d'animation, d'hygiène et d'entretien ; assurer la gestion patrimoniale de l'équipement limitant son vieillissement, la BUL a 10 ans et entre dans une période où l'entretien préventif et permanent est indispensable ; optimiser les consommations énergétiques et les consommations d'eau ; s'intégrer dans le schéma directeur des équipements aquatiques de l'Agglo en cours d'écriture, visant tout particulièrement à s'assurer de l'apprentissage de la natation de tous les enfants à l'entrée en 6ème ; assurer une collaboration active et la construction entre l'Agglo et le délégataire et garantir une offre tarifaire raisonnable. Voilà ce que je voulais vous dire.

M. BERTRAND – Monsieur TOURNAY a demandé la parole. Je vous en prie.

M. TOURNAY – Merci Monsieur le Président. Bon, ce sera une explication de vote en premier lieu. Vous savez très bien que je suis opposé au principe de délégation de service public. Il n'empêche que, sur ce rapport il y a des choses à dire. Je constate donc, dans le cadre de cette délégation de service public, on va rester sur un investissement très conséquent, un investissement qui est public et qui va donc rester dans les mains d'intérêts privés. Je constate aussi qu'en terme de fonctionnement nous allons passer d'une enveloppe en 2019 qui était de 970 millions d'euros à une enveloppe qui sera en moyenne de 1 180 000 euros par an à la charge de la Communauté d'agglomération, soit une enveloppe de 8,5 millions sur l'ensemble du contrat. On nous dit que la concurrence il n'y a rien de mieux pour trouver le meilleur prestataire, moi ce que j'ai trouvé, c'est que nous avons eu une procédure de mise en concurrence qui était comment dirais-je, boiteuse. Durant la première commission, on nous a présenté trois candidats, en nous expliquant que parmi les trois il y en avait un qui n'était pas tout à fait sérieux, tout au moins le projet n'était pas tout à fait sérieux. On a quand même considéré le fait qu'il fallait le garder pour donner l'illusion que la mise en concurrence était tenable. Ce que j'ai constaté aussi, c'est une présentation que je qualifierais de folklorique, des projets des prétendants à la délégation. Je vais illustrer mes propos par deux exemples. Ainsi, dans les tableaux qui nous ont été donnés, on nous présente un prévisionnel des estimations d'entrées pour la Base Urbaine de Loisirs. VERT MARINE qui était prétendant, annonce un prévisionnel de 330 000 entrées en moyenne par an durant le contrat. Moi j'ai repris le réel, le réel c'est celui qu'on nous a donné l'année dernière donc, c'est le réel pour 2018, il était de 225 000 entrées. Moi, je ne vois pas comment un délégataire peut faire en réel 225 000 entrées par an et pouvoir prétendre arriver l'année suivante à 330 000. Mais, c'est exactement la même chose pour RECREA. RECREA nous annonce 270 000. Bon, moi je vois le différentiel entre ce réel et ce prévisionnel je trouve ça donc relativement folklorique. Donc, je pense que l'on juge sur des critères qui sont plutôt des supputations d'autant plus, qu'on ne tient pas compte des dysfonctionnements passés. Là aussi je m'en explique, durant ces commissions on a analysé des tableaux, on a analysé de la prospective mais on n'est jamais revenu sur les dysfonctionnements passés du délégataire qui est en place actuellement. Deuxième exemple, pour dire que cette présentation est assez folklorique. Là je vais reprendre le cas de VERT MARINE parce que c'est le délégataire qui est en place jusqu'en septembre. Il annonce des moyens suffisants en personnel qualifié. Moi je trouve ça quand même assez savoureux d'avancer ce type d'argument sachant que c'est le même délégataire qui fermait l'accès au toboggan le midi par manque de personnel. Enfin, le dernier point qui me semble étrange dans le cadre d'une délégation de service public, c'est qu'on va avoir une délégation qui elle-même va déléguer à un autre prestataire. Là je parle du bowling et de la restauration. Donc, l'Agglomération n'a vraiment plus du tout la main mise sur cette structure. Dernier point, et là, on rentre de nouveau dans le réel, on n'est plus dans la supputation, c'est sur les tarifs. Alors, j'ai regardé les tarifs de celui que vous nous proposez comme prochain

délégataire. Je constate que globalement, tous les tarifs sont à la hausse, que ça soit celui de l'entrée pour les résidents de l'Agglomération. Donc là, il y aura un nouveau tarif pour les non-résidents, admettons que ce soit plus cher, ça ne me pose pas de problème en soi. Mais, les tarifs pour les adultes, les tarifs pour les enfants, c'est en hausse pour les entrées à la piscine. De même, pour la patinoire, c'est en hausse, l'école de patinage, c'est une hausse aussi.

M. BERTRAND – Ecoutez-bien, il y a 10 centimes de hausse. Donc, c'est bien pour l'avoir à l'esprit, donc je vous demande votre attention. Excusez-moi de vous avoir coupé.

M. TOURNAY – Oui, oui, il y a 10 centimes de hausse ça dépend pour quoi. Quand vous prenez l'école de patinage on passe de 170 euros à 195 euros. C'est pas 10 centimes Monsieur le Président. De même, depuis qu'il y a cette délégation de service public, on nous a dit : « Mais de toute façon il y a la carte famille et donc avec la carte famille c'est pas cher ». Et bien la carte famille, moi je ne la retrouve plus dans la nouvelle présentation des tarifs. Dernier point sur lequel je suis en opposition avec cette délégation de service public, c'est qu'on nous annonce un taux de marge pour le délégataire, bon admettons, à partir du moment où effectivement, c'est un délégataire privé qu'il y a un taux de marge, qui est de 3,8 %. Ce qu'on met moins en perspective et c'est une question que j'avais posée durant la commission à laquelle je n'avais pas eu de réponse, ce sont les marges cachées. Parce que, quand on passe par un prestataire privé, il y a forcément des marges cachées. Donc là, je pense avoir retrouvé, c'est dans le cadre des frais de structures où RECREA prendra 56 000 euros par an de frais de structures c'est-à-dire, de l'argent dont on ne sait pas trop à quoi il sert mais qui repartira vers la maison mère. Voilà, vous l'aurez bien compris, je m'opposerai à cette délibération. Je continue de penser que l'Agglomération a toutes les compétences. Elle le fait très bien avec les autres piscines pour pouvoir gérer cette structure. Je vous remercie.

M. BERTRAND – Qui d'autre veut intervenir ? Non ? Jean-Michel pour répondre.

M. BERTONNET – Oui, concernant l'augmentation tarifaire, puisque là aussi ça ne représente que 10 centimes. Il faut savoir aussi que RECREA augmente sa plage puisque, les autres concurrents sont à 12 ans et RECREA passe à 16 ans et en plus, ces tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2018. Donc, si on compare avec l'inflation, je pense qu'il n'y a pas de hausse démesurée comme le dit Monsieur TOURNAY. Concernant la fréquentation, l'objectif de planning prévisionnel de 255 000 seulement de RECREA mais, il faut savoir qu'en 2017 on était à plus de 253 000, bon en 2019 bien sûr avec les baisses qu'on a tous les ans on arrivait à 229 000. Donc, ce qui veut dire que la politique de RECREA c'est de relancer justement l'image de la BUL pour attirer beaucoup plus de monde au niveau de cette délégation. Voilà.

M. BERTRAND – Bien, plusieurs choses sur cette délibération importante. La BUL aujourd'hui ça ne va plus et ce depuis bien longtemps. Ce n'est pas faute d'avoir mis en demeure oralement, juridiquement le précédent délégataire VERT MARINE. Je ne sais pas comment une entreprise comme VERT MARINE a pu décider de laisser partir les choses à vau-l'eau, est-ce que c'est une question de management ou pas ? En tout cas ce sont eux qui sont les différents responsables. Quand je vois comment a commencé la BUL, je le dis c'est un projet que je portais avec Pierre ANDRÉ et il a eu entièrement raison d'avoir cette vision des choses, on était parti sur une autre hypothèse et sur une option. Et, c'est pas la rénovation de la piscine de Gauchy, c'est pas celle en cours de la piscine de Saint-Quentin, qui ont fait de l'ombre à VERT MARINE, à la BUL, ni même les autres centres aquatiques, parce que

beaucoup de piscines ce sont mis en centres aquatiques, qui ont également créé une concurrence qui explique ça. Le vrai sujet, c'est l'attractivité due à la politique du précédent délégataire. Il y a un point qui reste toujours d'actualité, c'est la question de Monsieur TOURNAY, de l'accès. Là, ce que nous avons aujourd'hui ce sont des propositions de tarifs. Ensuite, il y aura un débat dans le prochain Conseil communautaire sur les tarifs en eux-mêmes. Je vous le dis très clairement, dans la mesure où les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2018, quand la piscine adulte passe de 4,80 euros à 4,90 euros pour les gens de l'Agglo, honnêtement vous pourrez me dire qu'il y a scandale pour des tarifs qui n'ont pas augmentés depuis clairement 2018 et, on parlera de 2020, honnêtement je crois qu'il faut relativiser. Deuxièmement, il y a un tarif sur lequel je vous ferai certainement des propositions, si les propositions du délégataire restent les mêmes, c'est sur la piscine enfant, parce que là on passerait, d'après leurs propositions de 3,50 euros pour les moins de 12 ans à 3,90 euros. Et là, il faudra qu'on regarde mais, peut-être que je ferai des propositions pour que les tarifs puissent être certainement légèrement, même symboliquement modifiés de façon à ce qu'on ne dépasse pas un peu plus que l'inflation. Patinoire adulte 4,80 euros à 5 euros honnêtement, vous pouvez aller défiler avec des pancartes Monsieur TOURNAY je ne suis pas sûr que vous allez avoir beaucoup de monde derrière vous. Et, quand au bowling qui était un tarif minimum de 2,50 euros qui reste à 2,50 euros. Là aussi, vous pouvez vous élever sur le fait que les tarifs restent les mêmes mais, je pense aussi, qu'il faut être sérieux. En clair, je sais pertinemment que nous sommes élus, je sais pertinemment qu'on est élus dans un endroit où il y a beaucoup de gens qui n'ont pas beaucoup de moyens, il y a des gens qui vont bien à Saint-Quentin, il y a des gens qui vont moins bien. Et, en tout état de cause, il n'est pas question que le tarif d'entrée à la BUL devienne un obstacle. Voilà. C'est aussi simple que ça. Par ailleurs, on a affaire à un délégataire nouveau qui a des références, qui a de vraies références. Alors, pour les chiffres ça ce sont les leurs et c'est à partir de là qu'ils ont fait leur prévisionnel. Je pense sincèrement, qu'il n'aurait pas fallu et qu'il ne faudra pas forcément des tonnes de choses pour que ça reparte à la hausse la BUL. C'est-à-dire, avoir une équipe de management qui soit très impliquée, qui soit à l'écoute, à l'écoute des usagers, qu'ils fassent ce qu'il faut en matière de propreté, qu'ils fassent ce qu'il faut en matière d'accès aux différentes activités et animations. On a tout le potentiel qui est là, il faut juste avoir à la tête des gens qui y croient et qui s'impliquent. Et, si tel est le cas, je suis persuadé que ça repartira à la hausse très rapidement. En tout cas, on ne peut pas rester ni sur une telle pente, ni sur un tel statu quo. Il faut que la BUL reparte de l'avant et c'est dans cet esprit justement que je vous propose moi, d'adopter cette délibération. Par ailleurs, sur la carte famille, je ne sais pas pourquoi vous avez dit ça parce que la carte famille deux adultes et deux enfants soit quatre entrées, elle est à 16 euros c'est-à-dire, 4 euros par personne, ce qui fait même moins cher que le tarif à l'unité pour les adultes. Donc, on a toujours veillé en leur disant de toute façon c'était dans le cahier des charges. On n'est pas à Levallois, on n'est pas à Neuilly, on est à Saint-Quentin donc, les tarifs doivent être en rapport. Et encore une fois, l'idée de départ qu'avait Pierre ANDRÉ, elle reste toujours valable. L'accès à la BUL ne doit pas être freiné par une question tarifaire. Et ensuite, on aura je le redis, dans un prochain Conseil d'agglomération, on aura une délibération spécifique là-dessus. Monsieur TOURNAY ? Non ? D'accord.

Donc sur le principe du choix du délégataire il n'y a pas d'autres interventions ? Non ? Alors je vous propose d'adopter le contrat concession de service public pour l'exploitation de la Base Urbaine de Loisirs.

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté. Je vous remercie.

Délibération très très importante qui justifiait en soi la tenue de ce Conseil mais, on en a profité pour mettre d'autres délibérations à l'ordre du jour notamment, des demandes de subventions de façon à ce qu'il n'y ait pas le moindre retard et tout ceci étant de nature à nous faire gagner deux mois sur les dossiers de subventions.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 62 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenue(s) (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Délibération 4

FINANCES

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux de maîtrise énergétique - Restructuration et extension de la Maison du Parc.

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois va entreprendre le projet relatif à la restructuration et l'extension de la maison du parc.

Le coût global de l'opération est estimé à 858 980,05 € HT soit 1 030 776,06 € TTC.

Ce projet est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local instruit par la Préfecture de l'Aisne, au titre des travaux liés à la maîtrise énergétique du bâtiment. Les dépenses éligibles s'élèvent à 215 583,01 € HT soit 258 699,61 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est joint en annexe.

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Délibération 5

FINANCES

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'accessibilité PMR dans les bâtiments intercommunaux.

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois s'est engagée dans des travaux d'accessibilité des bâtiments intercommunaux sur différents sites notamment la piscine Jean Bouin ou encore le Parc d'Isle.

Le coût global de l'opération est estimé à 383 808,40 € HT soit 460 570,08 € TTC.

Ce projet est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local instruit par la Préfecture de l'Aisne. Le plan de financement prévisionnel est joint en annexe.

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération, sont inscrits aux budgets des exercices correspondants.

- 2 mars 2020 -

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-joint ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – Des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 6

FINANCES

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Travaux d'interconnexion entre l'unité de distribution du réservoir Choquart et le refoulement de la station de Tour Y Val à Saint-Quentin.

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre du schéma directeur d'eau potable de l'Agglomération, des aménagements de secours, à mettre en place en cas d'avarie, ont été étudiés pour l'ensemble des champs captant.

Des travaux d'infrastructures sont proposés afin de sécuriser en grande partie le champ captant de Tour Y Val à savoir la pose d'une canalisation DN300/400 mm sur environ 2800 ml en zone urbaine, comprenant des traversés sous ouvrages (canal, rivière et voies SNCF).

Le coût global de l'opération est estimé à 2 000 000 € HT soit 2 400 000 € TTC.

Ce projet est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local instruit par la Préfecture de l'Aisne. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Agence de l'Eau Artois Picardie : 500 000,00 €

- 2 mars 2020 -

- Aisne Partenariat Investissement : 500 000,00 €
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local : 400 000,00 €
- Autofinancement (CASQ) : 600 000,00 €

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès de la Préfecture de l'Aisne pour le financement partiel des prestations susvisées ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-joint ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est donc ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 7

FINANCES

Signature de l'avenant 2 de l'ITL.

Rapporteur : M. le Premier Vice-Président

Le 17 décembre 2015, la Région Picardie et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ont signé la convention relative à l'Investissement Territorial Intégré (ITI) « Contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire » dans le cadre du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE Picardie 2014-2020.

Le montant de la dotation FEDER/FSE a été réparti sur les axes suivants :

- Développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes ;
- Renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusion ;

- Favoriser la mutation vers une économie décarbonée ;
- Composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie ;
- Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences ;
- Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables ;
- Assistance technique FEDER.

Après trois ans de mise en œuvre de l'ITI, et au regard des nouveaux besoins, une actualisation de la déclinaison opérationnelle de la stratégie apparaît nécessaire. Le présent avenant vise donc à prendre en compte ces nouveaux besoins et modifie la ventilation par axe du PO FEDER-FSE Picardie 2014-2020 de l'enveloppe indicative dédiée à l'organisme intermédiaire.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président à signer tous documents relatifs à la convention de mise en œuvre de l'ITI, dont l'avenant n°2.

*

M. BERTRAND – Comme ça relève de la Région je donne la parole à Roland RENARD et moi je ne prendrai pas part au vote.

M. RENARD – Oui Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit de la signature de l'avenant n°2 de l'ITI. Comme vous le savez on a signé en décembre 2015 avec la Région une convention relative à la mise en œuvre de l'investissement territorial intégré dans le cadre du programme opérationnel du FEDER. Cette convention définit le cadre financier et administratif de l'attribution des fonds européens avec des enveloppes indicatives maximales qui sont réévaluées en fonction des besoins des territoires et des opérations éligibles. Trois ans après la mise en œuvre de l'avenant 1 qui a permis d'ouvrir l'axe 2, renforçant l'accès au numérique, la Région propose une nouvelle ventilation des fonds et, vous trouverez donc en annexe, la délibération portant sur ces évolutions. Par conséquent, nous parviendrons à la fin du programme à une consommation proche de 73 % par rapport à l'enveloppe initiale et, à 92 % par rapport à l'avenant n°2. Il vous est donc demandé d'approuver cet avenant.

Y a-t-il des questions et des remarques par rapport à cela ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

Délibération 8

FINANCES

**Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré -
Convention d'affaires robonumérique.**

Rapporteur : M. le Premier Vice-Président

Dans le cadre de la stratégie de développement économique du territoire initiée en 2013 autour de la robonumérique, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois organise la convention d'affaires Robonumérique avec les ambitions suivantes :

- Afficher, à l'échelon national et international, le leadership de notre territoire dans le secteur de la Robonumérique,
- Affirmer et amplifier la dynamique autour de ce secteur d'activité,
- Mettre en relation les acteurs économiques afin de favoriser la création de synergies.

Le coût global de l'opération, pour les deux prochaines éditions, est estimé à 420 200 € HT soit 504 240 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré à hauteur de 252 120 € (soit 60 %) ;
- Région Hauts-de-France (OTEN) à hauteur de 20 000 € (soit 4,76 %) ;
- Autofinancement (CASQ) à hauteur de 148 080 € (soit 35,24 %).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – C'est toujours vous Monsieur RENARD, c'est toujours de l'ITI, ça relève toujours de la Région.

M. RENARD – Oui. Il s'agit d'une demande de subvention dans le cadre de l'investissement

territorial intégré, ce dont je viens de parler. C'est une convention d'affaires robonumérique. Nous allons donc solliciter la Région et le FEDER pour trois subventions. Ces dossiers ont reçu un avis favorable du comité partenarial d'engagement local qui s'est réuni le 20 février dernier. La première subvention sollicitée permettra l'organisation de deux prochaines éditions de la convention d'affaires robonumérique. Si Frédérique veut dire deux mots.

Mme MACAREZ – On se prépare comme chaque année ; convention d'affaires qui fonctionne bien mais, en dehors de la convention d'affaires, c'est surtout les entreprises de la robonumérique qui se portent bien à Saint-Quentin, puisque rien que pour les intégrateurs aujourd'hui, on compte 300 emplois et des entreprises qui continuent à recruter et qui peinent à recruter parce qu'elles ont besoin de main-d'œuvre formée.

M. RENARD – Oui, le montant de la subvention du FEDER est à hauteur de 252 120 euros et notre participation sera à hauteur de 148 080 euros. Il vous est donc proposé d'autoriser la signature pour la demande de cette subvention et d'adopter le plan de financement prévisionnel.

Y a-t-il des questions ? Des remarques ? Il n'y en a pas ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Délibération 9

FINANCES

Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré - Création d'un parcours pédagogique numérique au sein du parc d'Isle - Approbation.

Rapporteur : M. le Premier Vice-Président

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois souhaite développer des outils numériques et applications sur le thème du patrimoine naturel et du parc animalier situé dans le parc d'Isle. L'objectif de cette opération est de créer un parcours pédagogique numérique sur le site de façon à apporter, aux visiteurs et usagers, des informations complémentaires. Cette opération se décline en plusieurs actions, à savoir :

- Des visites virtuelles et du streaming vidéo destinés à présenter des zones difficilement accessibles ou confinées pour les animaux ;
- Des espaces WI-FI au sein du parc d'Isle afin de profiter pleinement des outils numériques mis à la disposition des usagers ;
- Création de l'application Isle n Go pour présenter les animaux et le patrimoine naturel du parc.

Le coût global de l'opération est estimé à 150 000 € HT soit 180 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré à hauteur de 57 000 € (soit 38 %) ;
- Autofinancement (CASQ) à hauteur de 93 000 € (soit 62 %).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – C'est toujours vous.

M. RENARD – Pareil, il s'agit d'une demande de subvention dans le cadre de l'investissement territorial intégré, création d'un parcours pédagogique numérique pour le Parc animalier. Cette deuxième subvention permettra la création d'un parcours numérique au Parc d'Isle avec notamment, la possibilité d'organiser des visites virtuelles pour les zones difficiles d'accès où les animaux sont confinés, des zones wifi à destination des usagers, une application pour présenter les animaux et les différentes zones du Parc. Le coût de l'opération est estimé à 150 000 euros HT et nous sollicitons une subvention de 57 000 euros. L'autofinancement sera à hauteur de 93 000 euros. Si Denise veut dire quelque chose.

Mme LEFEBVRE – C'est expliqué brièvement mais, bien sûr que toutes ces nouvelles structures vont pouvoir encore faire connaître aussi la réserve naturelle parce que, la réserve naturelle n'est pas accessible au public et par ce biais, toutes ces créations numériques vont permettre aux habitants, aux visiteurs de pouvoir s'intégrer dans cette nouvelle application.

M. RENARD – Bien. Y a-t-il des questions ? Des remarques ? Monsieur TOURNAY.

M. TOURNAY – Oui je vous remercie. C'est là aussi une explication de vote, je voterai contre cette subvention. Je trouve qu'il y a une tendance depuis quelques années à dénaturer ce Parc. On a commencé par y mettre des animaux en cages, on commence à y mettre des activités payantes et maintenant, on veut passer d'un espace naturel à un espace numérique. Je crois qu'il y a un vrai leurre dans cette notion d'accès au « tout numérique » et je vois qu'il y a une question d'obsolescence. Là, on va dépenser 180 000 euros dont 62 % seront à la charge de la Communauté d'agglomération. On sait très bien que dans quelques années ce qu'on va installer sera déjà obsolète. Voilà, moi je ne vois pas d'intérêt conséquent, on peut faire de la pédagogie mais on n'est pas obligé de passer par cette réalité virtuelle. Après sur une question de forme, vous voulez mettre en place une application. Il faudra qu'on m'explique le nom de cette application Isle n Go, j'avoue je ne comprends pas.

M. RENARD – Denise.

Mme LEFEBVRE – L'application Isle n Go c'est style Pokémon. Je pense que tous les jeunes adorent ce style d'application et ça va être à la fois ludique et pédagogique. Elle portera des connaissances au public sur la réserve naturelle notamment, à laquelle ils n'ont pas accès aujourd'hui et franchement, je pense que c'est une très bonne solution. Après, l'équipement de la Maison du Parc avec des tablettes tactiles, avec un grand tableau numérique, les scolaires en font déjà l'application dans les écoles et, c'est un plus encore pour rentrer dans tout ce qui est réserve naturelle.

M. RENARD – Bien, les explications ne suffiront pas à convaincre Monsieur TOURNAY. Mais je ne suis pas encore en cage Monsieur TOURNAY.

M. BERTRAND – Il ne le sera jamais.

M. RENARD – Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

Le rapport est adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Délibération 10

FINANCES

**Demande de subvention dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré -
Découvrir le patrimoine naturel par l'immersion numérique - Approbation.**

Rapporteur : M. le Premier Vice-Président

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois envisage de se doter d'équipements numériques et de créer une espace scénographique au sein du parc d'Isle. Cette opération vise à remplir différents objectifs à savoir :

- La sensibilisation des publics scolaires sur les problématiques de préservation de l'environnement
- L'information des usagers sur la richesse du patrimoine naturel de l'agglomération
- La découverte de zones difficilement accessibles via les outils numériques.

L'action consiste à mettre en place des outils de sensibilisation et d'information à rôle éducatif sur les différents sites constituant le patrimoine naturel de l'agglomération. Par ces termes, il convient de citer le parc d'Isle, la réserve naturelle nationale des marais d'Isle, le parc animalier, la Somme et ses affluents.

Ces équipements seront complémentaires à la découverte du parc in situ où il sera possible d'appréhender plus aisément des problématiques liées à la biodiversité via des espaces sensoriels, des dispositifs audiovisuels et immersifs ou encore des manipulations interactives.

Le coût global de l'opération est estimé à 360 000 € HT soit 432 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré à hauteur de 136 800 € (soit 38 %) ;
- Autofinancement (CASQ) à hauteur de 223 200 € (soit 62 %).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER ainsi que de tout autre financeur potentiel ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président, à signer tous documents ou

conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – Le 10, toujours vous.

M. RENARD – La troisième subvention sollicitée dans le cadre de l'ITI, concerne la mise en place d'outils numériques de sensibilisation et d'information sur l'environnement et le patrimoine naturel de notre territoire. Le coût global de l'opération est estimé à 360 000 euros et nous sollicitons une subvention de 136 800 euros. Le taux de financement de l'Agglo sera de 223 200 euros. Denise a-t-elle quelque chose à ajouter ?

Mme LEFEBVRE – Ça complète ce que j'ai dit auparavant, c'est toute une infrastructure nouvelle.

M. RENARD – Tout à fait. Y a-t-il des remarques ? Monsieur TOURNAY.

M. TOURNAY – Oui je vous remercie. Oui une remarque, même constat qu'au précédent rapport. Là, je vois qu'il y a des gens qui s'investissent dans le cadre de la majorité parce qu'il y a la question d'urgence climatique. Et d'un autre côté, là vous nous proposez des projets totalement fondés sur le numérique donc, le numérique a un coût environnemental extrêmement important, on le sait tous. Et donc, de dire que l'on va sensibiliser sur les problématiques de préservation de l'environnement avec du numérique, je trouve que c'est un non-sens, je voterai donc contre également.

M. RENARD – Nous avons bien compris Monsieur TOURNAY. Y a-t-il d'autres interventions ? Des remarques ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

Le rapport est adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenue(s) (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Délibération 11

FINANCES

Demande de subvention auprès de la CAF - Financement de l'achat d'un mobilier de change pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants.

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois souhaite changer le mobilier de la salle de change de son équipement d'accueil de jeunes enfants, A Petits Pas, situé à Aubigny-aux-Kaisnes. Ce nouvel aménagement répond à un réel besoin de mise aux normes permettant de gagner en ergonomie et de répondre aux obligations d'hygiène.

Le coût de cet investissement s'élève à 4 279 € HT. Un financement est escompté à hauteur de 40 % soit 1 712 €. La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois s'engage à prendre en charge la partie non couverte par la subvention.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération ci-dessus exposée ;

2°) d'autoriser M. le Président à solliciter la subvention correspondante auprès de la CAF et de tout autre partenaire financier potentiel ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

*

M. BERTRAND – Pour la crèche à Petits Pas à Aubigny-Aux-Kaisnes.

Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 12

FINANCES

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales de la Direction Générale des Finances Publiques "PayFiP".

Rapporteur : M. le Président

Vu le décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2018-689 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne.

Le service de paiement en ligne de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), dénommé PayFiP, permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer par carte bancaire ou par prélèvement unique, les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire pris en charge par le comptable public. Ce service d'encaissement des produits de la collectivité sera sécurisé et répondra à une démarche continue de modernisation de l'administration et du service rendu.

L'utilisation du service proposé par la DGFIP nécessite la signature entre ces deux parties d'une convention d'adhésion. La convention a pour objet de fixer le rôle de chacune des parties et les modalités d'échanges de l'information entre elles.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'accepter l'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales de la DGFIP « PayFiP » ;

2°) d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion avec la Direction générale des Finances publiques.

*

M. BERTRAND – Des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

- 2 mars 2020 -

Délibération 13

PREVENTION ET SECURITE

Convention d'accompagnement relative aux interventions sur le domaine public entre GRDF, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

Rapporteur : M. le Président

Une convention avait été conclue en 2015 avec GRDF, la Ville de Saint-Quentin et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin afin d'organiser le repérage des réseaux de gaz lors des travaux effectués sur le domaine public.

Le procédé de repérage systématique en présence de GRDF ayant donné de bons résultats, il est demandé au Conseil de proroger ladite convention dont les caractéristiques principales seraient les suivantes :

1. Accompagnement des intervenants de la Ville de Saint-Quentin et de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois à la réalisation du marquage-piquetage pendant une période supplémentaire de douze mois, le temps de faire un tuilage sur les chantiers ;

2. Organisation de réunions de formation par GRDF pour les personnels des deux collectivités intervenant sur la voie publique ;

3. Organisation d'un forum sécurité par GRDF avec tous les intervenants (personnels des collectivités, entreprises,...) courant septembre 2020.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'adopter le principe de renouvellement de la convention ci-annexée ;

2°) d'autoriser M. Le Président à signer ce document et à accomplir toutes formalités en résultant.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est donc ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

- 2 mars 2020 -

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

Délibération 14

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE **Vente de l'ancien site industriel TERGAL situé à Gauchy.**

Rapporteur : M. le Président

Le Conseil communautaire a approuvé, par délibération du 16 décembre 2019, la cession du terrain TERGAL au Groupe BLONDEL. Cette délibération fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Amiens, introduit par la société APRC. Ce recours a été assorti d'un référé suspension, lequel a été rejeté par une ordonnance rendue le 18 février 2020 par le Tribunal administratif d'Amiens.

C'est dans ce contexte que la présente délibération de précaution a pour objet de réitérer le consentement du Conseil communautaire aux fins de cette vente.

L'Agglomération est propriétaire, depuis le 13 septembre 2018, de la friche TERGAL, située à GAUCHY et cadastrée section AH n°142, 143, 252 et 239. Ce site a été acheté dans le but de reconvertir cette friche industrielle en un nouveau projet d'activités économiques. En vue d'une revente de ces parcelles (hormis une partie de la parcelle 239, conservée par la Communauté d'agglomération car nécessaire à la desserte de la station d'épuration), l'Agglomération a saisi les services des Domaines, lesquels ont estimé la valeur vénale du terrain à 165 700 € par décision du 12 novembre 2019.

A l'issue de l'analyse des deux projets d'achats soumis à l'Agglomération, il est apparu que l'offre de la société Blondel Logistique, membre du groupe BLONDEL, était la plus intéressante financièrement (180.000 euros) mais également la mieux adaptée aux enjeux tenant au déploiement de l'activité industrielle et économique sur le territoire de la Communauté d'agglomération par la création d'un entrepôt logistique de dernière génération, tout en portant une attention particulière à la dimension environnementale. Ce projet permettra donc d'assurer un développement économique et industriel pérenne sur ce site, actuellement désaffecté. Il s'inscrit ainsi parfaitement dans l'objectif de « maintien, extension ou accueil des activités économiques » visé par les articles L.210-1 et L.300-1 du Code de l'urbanisme.

Les conditions de la vente envisagée sont les suivantes :

- Intégralité des parcelles cadastrées section AH n°142, n°143, n°252 et partie de la parcelle n°239, conservée par la Communauté d'agglomération car nécessaire à la desserte de la station d'épuration ;
- Prix de 180.000 euros ;
- Possibilité de substitution au profit d'une filiale ;
- Pas de garantie du vendeur sur l'état du sol et du sous-sol ;

- 2 mars 2020 -

- Conditions suspensives de droit commun (obtention d'un financement ; délivrance des autorisations administratives définitives).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'annuler la délibération du conseil communautaire n°46 en date du 16 décembre 2019 ;

2°) d'approuver la cession des parcelles cadastrées AH n°142, AH n°143, AH n°252 et AH n°239 (pour partie) situées rue Claude Mairesse – La Biette – Chemin de la Biette à GAUCHY (02430), moyennant le prix principal de cent quatre-vingt mille euros (180.000 €) au profit de la société Blondel Logistique, membre du groupe BLONDEL ;

3°) d'autoriser M. le Vice-Président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles à signer tous les actes relatifs à cette cession qui en seront la suite ou la conséquence, y compris la promesse de vente.

*

M. BERTRAND – S'agissant de l'aménagement du territoire je vais laisser Roland RENARD, qui avait signé le document officiel, vous en rappelez les termes.

M. RENARD – Oui Monsieur le Président, chers collègues. Il s'agit de la vente de l'ancien site industriel TERGAL situé à Gauchy. L'essentiel est bien sûr dans cette délibération, il y a un recours aussi et par précaution je vais vous demander de bien vouloir confirmer le vote du 16 décembre 2019 sur ce dossier qui ne présente pas de difficultés. Nous avons deux propositions, nous avons retenu la meilleure pour le territoire, tant en termes d'aménagement que de développement économique et satisfaisante financièrement. Cette friche industrielle a causé beaucoup de soucis aux riverains. Nous avons décidé de maîtriser son devenir en l'achetant et en pouvant déterminer à quoi elle ressemblerait dans quelques mois, c'est donc chose faite. Il vous est donc proposé d'annuler la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2019, d'approuver la cession de ces parcelles au prix de 180 000 euros à la société Blondel Logistique, membre du Groupe Blondel et de nous autoriser à signer tous les actes relatifs à cette cession.

Y a-t-il des questions ? Des remarques ? Il n'y en pas ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

M. BERTRAND – C'est juste que maintenant de toute façon, pas quasi systématiquement mais, ceux qui ne sont pas retenus engagent des actions. Donc, c'est l'air du temps qui est ainsi fait donc, ça permet de reconfirmer juridiquement.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : Mme Patricia KUKULSKI, M. Olivier TOURNAY.

- 2 mars 2020 -

Délibération 15

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT **Avenants à la convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement** **2015-2020.**

Rapporteur : M. le Président

L'Agglomération est titulaire d'une délégation de compétence de la part de l'Etat en matière d'aides au logement, consentie le 1^{er} janvier 2015. Cette délégation lui permet de décider de l'attribution des aides publiques (à l'exception des aides de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et de procéder à leur notification aux bénéficiaires.

Cette délégation comprend également la gestion des aides à habitat privé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Chaque année, la programmation évolue dans le cadre de la délégation générale de compétence des aides à la pierre, mais aussi en matière de gestion des aides à l'habitat privé, fixant ainsi des objectifs annuels et définissant des dotations pour le territoire de gestion de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces et effectuer toutes formalités afférentes à la sollicitation et à la mise en œuvre de la délégation susvisée.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 16

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT **Reconduction du régime d'aides à la rénovation énergétique des logements privés.**

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre de la délégation des aides à la pierre et pour encourager la rénovation du parc privé ancien, l'Agglomération du Saint-Quentinois a approuvé le 26 mars

2019 l'élargissement des conditions d'attribution du Bonus Energie mis en place par la collectivité en juin 2017, sous forme d'un pourcentage différencié selon les ressources des propriétaires :

- 5 % du montant HT des travaux (plafonnés à 20 000 €) pour les propriétaires modestes, soit une aide maximale de 1 000 € ;

- 10 % du montant HT des travaux (plafonnés à 20 000 €) pour les propriétaires très modestes, soit une aide maximale de 2 000 €.

Pour cette année 2020, il est proposé de reconduire le Bonus Energie de la même manière, et de porter le montant de travaux subventionnables à 30 000 € pour les projets éligibles au déplafonnement de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Cela concerne les projets qui répondent à ces trois conditions :

- Les logements devront être en étiquette G ou F du diagnostic de performance énergétique avant travaux ;

- Les projets doivent permettre un gain énergétique de 35 % ;

- Les travaux doivent permettre de gagner a minima deux étiquettes du diagnostic de performance énergétique.

Le règlement précise également que pour les dossiers faisant l'objet de subventions complémentaires, telles que celle d'Action Logement, mise en place fin 2019, le Bonus Energie pourra être écarté pour éviter qu'il ait des cas de surfinancement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la mise en place du nouveau règlement du Bonus Energie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer le règlement et tous documents permettant sa mise en œuvre.

*

M. BERTRAND – Des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

- 2 mars 2020 -

Délibération 17

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT
Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre d'une stratégie locale de l'habitat et de la convention de délégation des aides à la pierre, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a délibéré en date du 26 mars 2019 sur le renouvellement d'un abondement des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Bonus Énergie.

Cette aide est attribuée aux propriétaires modestes et très modestes, ayant reçu un accord de subvention de l'Anah pour des travaux d'économies d'énergie, relevant du programme « Habiter Mieux Sérénité ».

Il convient d'approuver nominativement l'octroi d'une subvention communautaire aux 3 propriétaires figurant dans la liste en annexe, pour un montant global de 2 513 €.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Énergie ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*

M. BERTRAND – Des interventions ?

Le scrutin est ouvert, nous aidons trois propriétaires. Le scrutin est clos.

C'est donc adopté.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 18

TRANSPORTS

Convention partenariale relative à la sécurité des voyageurs et du personnel de conduite sur le réseau urbain Pastel.

Rapporteur : M. le Président

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), l'Agglomération du Saint-Quentinois veille à développer une mobilité durable fondée tant sur l'efficacité du service de transport que sur le climat de confiance et de tranquillité publique des usagers et du personnel de conduite sur le réseau de bus urbains Pastel.

Afin de prévenir les incivilités en tout genre (nuisances, comportements déplacés, agressions, harcèlements, infractions tarifaires...) et de mettre en place des actions de communication et de sensibilisation sur l'ensemble du réseau, l'Agglomération du Saint-Quentinois propose la mise en place d'un partenariat avec la société Transdev Mobilités du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin, au travers du Service Médiation Sociale et Familiale.

Ainsi, grâce au renforcement de la présence des médiateurs de la Ville de Saint-Quentin à bord des véhicules du réseau Pastel, ce service de proximité permettra de désamorcer les conflits et d'effectuer un travail de pédagogie efficace, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la préservation du « vivre ensemble » dans les transports en commun.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la conclusion de la convention de partenariat entre Transdev Mobilités du Saint-Quentinois, l'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin, selon les modalités fixées au présent rapport ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer ce document et à effectuer toute formalité afférente.

*

M. BERTRAND – Vous savez, ce que j'avais indiqué c'est que notamment dans un nouveau règlement il est évident que toute personne qui s'en prendra à des passagers ou à des conducteurs devra faire l'objet de mesures d'interdictions, certes temporaires, mais en tout cas, fermement appliquées. Monsieur TOURNAY pardon, on ne vous avait pas vu.

M. TOURNAY – Oui, voilà. Juste pour comprendre ce rapport, je ne pense pas qu'il s'agisse d'un effet d'annonce mais, on ne parle pas du nombre de médiateurs qui seront intégrés à ce dispositif et encore moins de la quotité horaire. C'est-à-dire que pour savoir quel impact ce rapport va avoir, on pourrait peut-être savoir sur le nombre d'heures qui vont être dévolues à cette mission.

- 2 mars 2020 -

M. BERTRAND – Sur les transports, sur le nombre de médiateurs c'est dans la convention ? On l'a ça ? Gilles GILLET n'est pas là. Si, si il est là Gilles.

M. GILLET – Si, Si.

M. BERTRAND – J'ai du mal à regarder à droite moi aujourd'hui, entre Monsieur TOURNAY et Gilles GILLET, ils sont du même côté.

M. GILLET – Si, si, je suis toujours là. On n'a pas d'informations sur le nombre de médiateurs mais bon, c'est une action qui fonctionnait bien jusqu'à présent. C'est-à-dire que, quand ils sont en tournée dans les quartiers, ils utilisent les bus donc, ça fait une présence dans les bus et quand il y a un besoin spécifique par Pastel ils répondent immédiatement à la demande. Donc, à certains moments ça peut être un médiateur, à d'autres moments ça peut être trois ou quatre médiateurs qui viennent, s'il y a urgence.

M. BERTRAND – De toute façon, il n'y a pas de limite, ça relève aussi là davantage de la politique de la Ville mais donc, il n'y a pas de limite qui est apportée en la matière.

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET

Délibération 19

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : M. le Président

Afin de faire face à l'évolution des besoins des services, il convient de créer le poste suivant :

- 1 poste de technicien territorial
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives (APS) pour exercer les fonctions de directeur d'exploitation des équipements aquatiques.

Rattaché à la Direction des Ressources et de l'Ingénierie Communautaires, il assure l'exploitation et la sécurité des deux piscines communautaires. Dans ce cadre, aidé des moyens humains, matériels et financiers mis à sa disposition, il coordonne, anime, suit et contrôle l'activité de ces deux équipements.

Ses missions principales consisteraient, notamment, à :

- Encadrer l'ensemble des agents des piscines,
- Proposer à la direction le développement et la planification des activités, en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité,
- Organiser et garantir la continuité du service et la qualité de l'accueil des usagers,
- Elaborer et mettre en œuvre les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours,
- Préparer, proposer et assurer le suivi du budget des piscines, conjointement avec le Référent Administratif et Financier de la direction.

Ce poste serait pourvu par voie statutaire sous réserve d'obtenir la candidature de fonctionnaires du cadre d'emplois des éducateurs des APS. Le candidat retenu devra idéalement être titulaire du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation. Il devra maîtriser la réglementation des établissements recevant du public, posséder une bonne connaissance des modes de fonctionnement des partenaires (services déconcentrés de l'État, Éducation nationale, associations, universités, office municipal des sports, sociétés sportives professionnelles, entreprises, etc.) ainsi que des procédures d'alerte et de secours incendie, extincteurs, gaz, alarmes, etc...

En l'absence de fonctionnaire correspondant au profil défini, ce poste pourrait être pourvu par voie contractuelle, pour une durée maximale de trois ans, conformément à l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984. En fonction de son profil et son expérience professionnelle, le candidat serait rémunéré sur la base d'un indice brut compris entre 372 et 597 (grille des éducateurs des APS) et percevrait le régime indemnitaire afférent au grade d'éducateur des APS.

Par ailleurs, suite aux avis émis par les commissions administratives paritaires du 14 février 2020 et afin de permettre les nominations correspondantes, il convient de créer les postes suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- 7 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe
- 5 postes d'agent de maîtrise
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe
- 1 poste de technicien principal de 2ème classe
- 1 poste d'ingénieur.

Les postes occupés antérieurement par les agents seront supprimés lors d'une séance ultérieure du conseil, après avis du comité technique compétent.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

- 2 mars 2020 -

*

M. BERTRAND – Alors, c'est des créations de postes suite aux promotions internes et avancements. C'est pas des « en plus », c'est suite aux mouvements internes et aux avancements de grades.

Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Délibération 20

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé au Conseil de prendre acte du compte-rendu, ci-annexé, des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

*

M. BERTRAND – Y a-t-il des questions ?

Le scrutin est ouvert, le scrutin est clos.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY

M. BERTRAND – Je voulais vous informer mes chers collègues d'une triste nouvelle, un agent de l'Agglo, Maryse CARLIER qui était assistante de Martine BIENAIME aux Services Techniques, s'est battue contre la maladie mais cette maladie a fini par l'emporter cette nuit. Nous pensons à sa famille, à ses proches, et aussi à sa fille qui travaille également à l'Agence

de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues. Je vais demander à Matthieu GRESSIER de bien vouloir lui transmettre nos condoléances à la fois à sa fille, à sa famille et à ses proches.

Mes chers collègues, c'est le dernier Conseil d'Agglo de cette mandature. Je voulais vous signaler que c'est la dernière fois que je préside le Conseil de communauté. Si les électeurs nous font confiance je ne présiderai plus, je ne serai pas candidat la prochaine fois à la présidence du conseil de Communauté d'agglomération. J'ai assumé cette fonction avec beaucoup d'engagement, avec beaucoup de plaisir, soucieux de l'équilibre entre la Ville Centre et l'ensemble des communes rurales, comme je l'ai toujours fait dans toutes mes fonctions mais, je pense que l'on est au début d'un nouveau mandat, à l'aube d'une nouvelle décennie et, il est important qu'il y ait une clarté totale sur ce qui s'accomplira dans les prochaines années. Ce sont les Saint-Quentinois qui décideront qui ils enverront au Conseil de communauté, mais, si comme je le pense, et comme je le souhaite, c'est la liste sur laquelle je figure avec Frédérique MACAREZ, je souhaite que ce soit le Maire de Saint-Quentin qui puisse présider cette instance. C'est une question de cohérence, surtout qu'en plus, Frédérique est dans la même logique que Pierre ANDRÉ et moi-même. C'est-à-dire, veiller à chaque fois à ce que l'ensemble des communes rurales se sentent bel et bien associées à l'ensemble des décisions qui sont prises. C'est dans cet esprit que l'on a toujours travaillé. En faisant en sorte qu'une opposition qui, quand elle est porteuse de propositions, doit être entendue, qui, dans tous les cas de figure doit être respectée et c'est vraiment dans cet état d'esprit. Pourquoi je prends cette décision. Je prends cette décision parce que je ne vous le cacherai pas, dans les mois qui viennent il y aura également des échéances importantes, régionales notamment, que cela me demandera beaucoup d'implication et que vous me connaissez si je ne peux pas faire les choses comme je l'entends, je préfère dans ces cas-là prendre du champ. En revanche, je postulerai pour être membre de l'exécutif et continuer à être Vice-Président de cette instance, dans des fonctions qui seront précisées par le prochain exécutif, si jamais j'appartiens à la majorité de cet exécutif. Donc, oui je souhaite rester Vice-Président parce que, je souhaite, dans ce territoire, continuer à y apporter à la fois mon expérience et certainement ma force d'engagement et de conviction, mais, pour être Président cela demande un engagement supplémentaire que je ne suis pas sûr d'avoir à 100 %. Donc, je préfère vous le dire dès maintenant, et encore une fois en toute transparence, et avant. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec certains d'entre vous. En cours de mandat, après mon élection à la Présidence de la Région je pensais qu'il fallait continuer à assumer ces fonctions. A la veille d'un nouveau mandat, je pense qu'il est préférable de faire preuve de clarification et d'une totale transparence en la matière. Donc, le prochain Conseil si vous souhaitez que je sois Vice-Président ce sera avec plaisir mais, je ne serai plus Président de cette instance que j'ai appréciée ô combien. Il restera des chantiers très importants devant nous, en matière de développement économique. Enfin, aujourd'hui, que ce soit dans la Région ou ici, les chiffres du chômage baissent mais pas assez à mon goût, et nous aurons certainement à prendre de nouvelles initiatives. Il y a le dossier du port, le dossier de l'Arena, le dossier Maréchal Juin, très important pour notre territoire, l'arrivée Euratechnologies, le Parc animalier mais, quand je vois aujourd'hui la façon dont s'est transformé le Parc animalier, la façon dont le Circuit a continué à se transformer, je me dis que ce territoire a beaucoup d'atouts et que je continuerai à y apporter toute ma contribution pour qu'il puisse continuer à être aussi respecté et en développement. Respecté, parce que nous savons pertinemment que dans les années qui viennent, il faudra faire attention. Faire attention à ce qu'il n'y ait pas une métropolisation à outrance de notre territoire. Autrement dit, Lille, Amiens, c'est important, nous avons besoin de ces locomotives mais, on a besoin que les Villes moyennes et que les territoires ruraux, autour de ces Villes moyennes, puissent continuer à avoir toute leur place. Ce sera le débat, ce

sera le combat pour les services publics, vous le savez. Que ce soit dans mes fonctions ministérielles, j'ai toujours évité que le Saint-Quentinois ne soit dépecé au profit notamment d'une rationalisation des cartes administratives, bien souvent départementales. Mais, j'en ai marre de voir une Ville comme Saint-Quentin la plus importante de l'Aisne, la deuxième de Picardie, être parfois sacrifiée parce que nous sommes toujours sur cette règle que la Préfecture devait être au maximum à une journée de cheval du point le plus éloigné, ça nous a trop pénalisé. Je voudrais qu'on prenne en compte la force démographique et la force économique. C'est pour ça que reviendra encore une fois sur la table le dossier de la structuration d'un espace, je ne crois plus aux fusions, même si nous avons eu la chance de réussir vraiment une fusion et, je remercie Roland et tous les élus de la Communauté de communes de Saint-Simon, de l'état d'esprit qui a été le nôtre, pour justement avancer dans cette direction ensemble, on a réussi. Avec d'autres territoires plus éloignés, très différents ce sera certainement compliqué, surtout que se posera toujours la question de la fiscalité mais, en tout état de cause, je suis intimement convaincu qu'on aura besoin de structurer tout cet espace. Et puis, il y a aussi un atout clé pour notre territoire, c'est le canal Seine-Nord-Europe, il ne passe pas chez nous mais, nous sommes à 25 kms, 30 kms et si nous ne sommes pas capables d'en tirer profit notamment en développant de la logistique et sur les plateformes intérieures, que l'on peut appeler ports intérieurs, honnêtement nous aurions loupé le coche et j'ai pas l'intention qu'on le loupe. Voilà quelques-uns des sujets sur lesquels nous aurons besoin d'être engagés dans les années qui viennent. Je voulais aussi dire un mot à celles et ceux qui cesseront de siéger dans cette instance, parce qu'ils en ont fait également le choix, je les remercie très sincèrement, au-delà de la cérémonie des vœux que nous avons pu faire dans la salle des fêtes que nous a mis à disposition Philippe LEMOINE mais, en tout état de cause, vous avez fait des choses bien pour le Saint-Quentinois et, vous vous êtes battus pour la population et, se battre pour les gens par les temps qui courent c'est ce qu'ils attendent en priorité. Je vais lever cette séance, je suis désolé de ne pas pouvoir rester davantage mais, j'ai une réunion importante qui m'attend chez Monsieur le Préfet, réunion que j'ai demandée pour faire le point sur l'épidémie de Coronavirus mais, je lève cette séance et je vous remercie très sincèrement de votre confiance. A très bientôt.

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
- Détermination des
règles d'organisation
de la séance du Conseil
communautaire par
visioconférence.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/06/20

Date d'affichage :
17/06/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers
votants : 70

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 JUN 2020 à 17h00

Par téléconférence.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLERIOT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZETCZAK, M. Michel BONO, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, M. Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, M. Philippe LEMOINE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Olivier TOURNAY.
M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, Mme Rose-Marie BUCEK représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB

Absent(e)s :

M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Stéphane LINIER, Mme Monique BRY, M. Philippe CARMELLE

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Monsieur le président rappelle qu'en application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, les exécutifs locaux peuvent « décider que la réunion de l'organe délibérant se tient par visioconférence ou à défaut audioconférence ».

Les modalités techniques de cette réunion doivent ainsi être déterminées par délibération au cours de la première réunion à distance.

Il est précisé à cet égard que la solution technique qui a été retenue pour la tenue de cette séance à distance par visioconférence est : CISCO WEBEX MEETING, service proposé par la société CISCO.

Les tablettes utiles au vote ont été redéployées, et un agent de la DIMNI s'est tenu à disposition pour assister techniquement chaque élu afin d'assurer une formation à l'outil de réunion et de vote.

Dans ces conditions, et après s'être assuré de l'exactitude des coordonnées de l'ensemble des conseillers communautaires, les inscriptions et convocations à cette première réunion ont fait l'objet d'une procédure d'envoi sur tablette, avec acquis de réception et de lecture, selon le procédé de convocation habituel.

La convocation contenait toutes les précisions utiles aux conseillers pour participer à la séance à distance.

L'ensemble des conseillers convoqués ont accusé réception de ladite convocation.

Ils ont confirmé par tout moyen de leur présence ou de leur absence à la séance.

Ils ont donné pouvoir quand ils le souhaitaient ou ils ont désigné un suppléant pour voter en leur nom quand cela était possible.

Enfin, un rappel a été envoyé avant l'heure d'ouverture de la séance, à l'ensemble des membres du conseil.

A l'issue de ces opérations, les conseillers communautaires sont donc à même de participer effectivement à la réunion du conseil convoqué.

M. Président rappelle, en second lieu, qu'il appartient à l'assemblée délibérante de préciser au cours de cette première réunion, les conditions pratiques de la tenue du conseil à distance.

Dans ces conditions, M. le Président propose d'adopter les modalités d'organisation qui figurent dans le règlement annexé à la présente délibération, et qui détaille l'articulation technique, l'organisation et la prise de parole, le déroulement du scrutin, les conditions d'enregistrement et de conservation des débats, et les modalités d'information du public à la séance.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le règlement pour l'organisation de la tenue de l'assemblée délibérante à distance tel qu'annexé à la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200623-50155-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 03/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

ANNEXE A LA DELIBERATION

Règlement pour l'organisation des séances à distance de l'assemblée délibérante par visioconférence

En application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, « *dans les collectivités territoriales et leurs groupements, le maire ou le président peut décider que la réunion de l'organe délibérant se tient par visioconférence ou à défaut par audioconférence* ».

Les convocations à la première réunion de l'organe délibérant à distance, sont transmises par le Président et par tout moyen. Le Président rend compte des diligences effectuées par ses soins lors de cette première réunion.

1. Pré-requis pour la tenue d'une séance à distance.

Coordonnées personnelles :

Afin de pouvoir organiser les séances à distance, les membres de l'assemblée doivent communiquer au Président leurs coordonnées emails et téléphoniques personnelles permettant de les contacter et de recevoir des messages. Ce fichier de gestion publique des coordonnées est conforme aux prescriptions de la CNIL et au Règlement général à la protection des données (RGPD).

Coordonnées administratives :

L'Administration communique par email – et éventuellement par téléphone - aux membres de l'assemblée, les coordonnées nécessaires aux échanges téléphoniques et électroniques avec la collectivité.

Connexion internet :

Chaque membre de l'assemblée doit disposer d'une connexion internet permettant d'utiliser la technologie retenue pour participer à une séance de l'assemblée délibérante par visioconférence.

En cas d'impossibilité ils doivent contacter sans délai le service en charge de ces questions au :

03 23 06 32 29

Matériel :

Chaque membre de l'assemblée doit disposer du matériel nécessaire à sa participation à une séance à distance (tablette, ordinateur). Les tablettes sont fournies par la collectivité. La collectivité procède aux formations adaptées.

Pour les séances en visioconférence, ce matériel doit être équipé au minimum d'une caméra et d'un microphone.

Il doit également pouvoir permettre l'utilisation de la solution technique retenue, au moyen de laquelle se tiendra la séance.

2. Identification et convocation :

Identification préalable des membres de l'assemblée :

Au regard de la solution technique choisie, et afin de limiter les risques d'usurpation, l'identification des membres de l'assemblée, en vue de participer à une séance à distance, s'effectue de la façon suivante :

Pour la visioconférence :

- Chaque membre reçoit préalablement un compte utilisateur sur la plateforme de l'outil de visioconférence, compte qui est activé par un technicien lors de la formation des participants à la visioconférence ;
- L'Administration diffuse par email à chaque membre les éléments de connexion à la séance (lien internet de connexion, n° d'identifiant de la réunion, autres lien techniques).

Convocation :

Toute séance à distance fait l'objet d'une convocation adressée par le Président à l'adresse email personnelle ou à celle techniquement dédiée par le logiciel de visioconférence, à chaque membre de l'assemblée.

La convocation obéit aux règles de droit commun figurant au CGCT notamment quant au délai d'envoi et à son contenu.

Confirmation de l'envoi de la convocation :

Le Président envoie par email une confirmation de l'envoi de la convocation à chaque membre de l'assemblée délibérante.

Confirmation de la participation à la séance :

Pour permettre notamment l'établissement préalable d'une liste de présence, chaque membre convoqué doit confirmer sa participation ou sa non-participation à la séance au moins 48 heures avant son déroulement.

En cas de participation, il doit, le cas échéant, indiquer le nombre de pouvoirs dont il est détenteur (*deux au maximum pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire*) et en transmettre la (les) copie(s) en pièce jointe de son email.

En cas de non-participation, il doit indiquer, le cas échéant, le nom du membre à qui il a donné procuration et en transmettre la copie en pièce jointe de son email.

Si son suppléant vote à sa place (dans le cas des communes dotées d'un suppléant) le titulaire fait diligence pour s'assurer que son suppléant sera techniquement en mesure de voter à sa place.

3. La séance :

Rappel de la tenue de la séance :

Un rappel de la date et de l'heure de la séance est adressé par e-mail, à chaque membre de l'assemblée délibérante la veille de la séance.

Formalités préparatoires à la participation à la séance :

Chaque membre de l'assemblée doit s'assurer du bon fonctionnement de sa connexion internet pour participer à la séance et doit tester préalablement la solution technique retenue avec laquelle se tiendra la séance.

En cas de difficulté, il est invité à contacter son opérateur de télécommunication et éventuellement à l'Agglo. le technicien en charge de ces questions au : **03 23 06 32 29**

Au jour et à l'heure indiqués pour la tenue de la séance, chaque membre est invité à s'installer dans un environnement propice, qui lui permettra de se consacrer à cette séance (pièce séparée au sein du domicile, par exemple, ou site de regroupement convenu avec l'Administration en cas de difficultés de connexion ou de débit).

Ouverture de la séance :

Lorsque tous les participants sont connectés, le Président ouvre la séance et procède à l'appel nominal. Chaque participant signale sa présence oralement et confirme, le cas échéant, s'il est détenteur de pouvoir(s).

Après s'être assuré que le quorum est atteint - *fixé au tiers des membres participants à la séance pendant l'état d'urgence sanitaire* – le Président passe à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

Déroulement de la séance :

Le Président expose chaque point inscrit à l'ordre du jour. Il peut donner la parole aux membres de l'assemblée. Il dirige les débats.

L'ensemble des membres du conseil ne peut être vu simultanément à l'écran, c'est pourquoi le déroulement des débats requiert une certaine discipline.

Ainsi, et pour la clarté de leurs interventions, les membres s'expriment à tour de rôle après avoir été préalablement autorisés à prendre la parole par le Président. Ils doivent user d'un temps de parole raisonnable en privilégiant des interventions courtes et efficaces afin que tous les participants puissent s'exprimer. Le Président veille à l'expression de tous et procède à un rappel à l'ordre en tant que de besoin.

Pour signifier leur volonté de prendre la parole et afin de ne pas couper les débats en cours, ils utilisent de préférence les options proposées par la solution technique retenue.

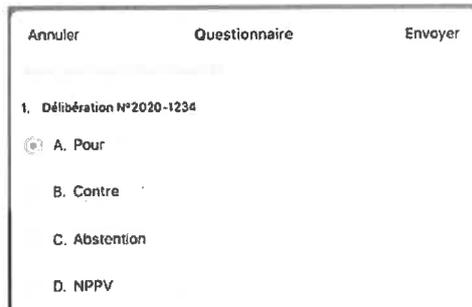
Avant de s'exprimer, chaque membre doit activer son micro et se présenter en déclinant son nom et son prénom.

Pendant le déroulement de la séance et afin d'éviter tous bruits de fond pouvant perturber le bon déroulement, les membres de l'assemblée sont invités à couper leur micro, sauf pendant le temps où ils s'expriment.

Scrutin :

A l'issue des débats, le Président engage le vote.

Il est voté au moyen des boutons suivants :



The image shows a digital voting interface. At the top, there are three buttons: 'Annuler', 'Questionnaire', and 'Envoyer'. Below these buttons, the text '1. Délibération N°2020-1234' is displayed. Underneath, there are four radio button options: 'A. Pour' (which is selected), 'B. Contre', 'C. Abstention', and 'D. NPPV'.

Le scrutin est public et il ne peut être secret. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le Président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée.

A l'issue du vote, le résultat s'affiche à l'écran.

Clôture de la séance :

Lorsque l'ordre du jour est épuisé, le Président clôture la séance.

Diffusion et enregistrement des débats :

L'enregistrement et la conservation des débats sont effectués pour l'intégralité de la réunion, laquelle est diffusée en direct sur le compte Facebook de l'Agglo du Saint-Quentinois, ce qui lui assure son caractère public. Le public n'est pas admis à participer.

L'enregistrement des débats est conservé pendant une durée de 12 mois. Les débats sont intégralement retranscrits par écrit.

Information du public :

Le public est informé de la tenue d'une séance à distance par la publication d'un communiqué dans la presse et sur le site internet de la collectivité.

Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent règlement, il convient de se reporter aux dispositions prévues par le code général des collectivités régissant les séances de l'assemblée délibérante en tant qu'il n'y est pas dérogé par l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 précitée.

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE -
Présentation du rapport
annuel de la DSP BUL.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/06/20

Date d'affichage :
17/06/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votants : 71

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 JUIN 2020 à 17h00

Par téléconférence.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel BONO, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, M. Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARAMELLE, M. Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Olivier TOURNAY.
M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB

Absent(e)s :

M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Stéphane LINIER, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Philippe LEMOINE

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Conformément au Code général des collectivités territoriales, il est présenté au Conseil le rapport annuel 2019, joint en annexe, de la société Vert Marine, délégataire de service public de gestion de la Base Urbaine de Loisirs.

Il est assorti de diverses annexes qui sont consultables auprès des services de la collectivité.

La Commission consultative des services publics locaux ayant été consultée.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'adopter le rapport annuel 2019, produit par la société Vert Marine, délégataire de service public en charge de la gestion de la Base Urbaine de Loisirs, tel que joint au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Gérard FELBACQ, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenue(s) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200623-49999-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 03/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



2019
RAPPORT
ACTIVITÉS





Table des matières

INTRODUCTION.....	6
1. Horaires d'ouverture.....	7
1.1. Plannings d'occupation des bassins et de l'espace Fitness.....	7
1.1.1. La période scolaire.....	8
1.1.2. La période des petites vacances scolaires.....	9
1.1.3. La période des grandes vacances.....	10
1.1.4. La période de fermeture technique.....	11
1.2. Répartition hebdomadaire par type d'utilisateur et d'activité à la piscine.....	11
1.2.1. Le public.....	11
1.2.2. Les activités Vert Marine.....	12
1.3. Plannings d'occupation de la patinoire.....	14
1.3.1. La période scolaire.....	14
1.3.2. La période des petites vacances scolaires.....	14
1.3.3. La période des grandes vacances.....	15
1.4. Répartition hebdomadaire par type d'utilisateur et d'activité à la patinoire.....	15
1.4.1. Le public.....	15
1.4.2. Les activités Vert Marine.....	15
1.5. Les horaires du bowling et du restaurant.....	16
2. Fréquentations.....	17
2.1. Fréquentation générale (tous les publics confondus).....	17
2.1.1. Le total des fréquentations mensuelles en comparaison avec l'année 2018.....	17
2.1.2. Le nombre d'entrées par mois par catégories d'usagers.....	18
2.2. Le public.....	19
2.2.1. La provenance globale du public.....	19
2.2.2. La provenance du public au regard des entrées unitaires sur la piscine.....	19
2.2.3. La provenance du public au regard des entrées unitaires sur la patinoire.....	20
2.2.4. La provenance des groupes (ALSH) sur la piscine.....	20
2.2.5. La provenance des groupes (ALSH) sur la patinoire.....	20
2.3. Les activités Vert Marine.....	21
2.3.1. La répartition de l'activité bébés nageurs en fonction des tarifs associés.....	21
2.3.2. La répartition des activités de l'école de natation.....	21
2.3.3. La répartition des activités de l'école de glace.....	22
3. Organigramme du personnel.....	23
3.1. : L'organigramme du personnel en 2019.....	23
4. Informations techniques.....	24
4.1. Suivi technique.....	24
4.2. Consommations énergétiques.....	26
4.2.1. La consommation d'eau.....	26
4.2.2. La consommation de gaz.....	27



4.2.3. La consommation de l'électricité	28
4.2.4. Synthèse des commentaires vis-à-vis des consommations énergétiques.....	29
4.3. Les fermetures techniques	29
4.4. Entretien et contrats de maintenance.....	31
4.5. Les travaux réalisés dans le cadre du Gros Entretien Renouvellement (GER)	34
4.6. La sécurité.....	35
5. Qualité de service	35
5.1. Les avis généraux sur la BUL.....	35
5.2. Le questionnaire Vert Marine.....	36
5.2. Avis général	38
5.3. Espaces aquatique et fitness – bien-être.....	39
5.4. La patinoire.....	42
5.5. Le restaurant	44
5.6. Connaissance client.....	47
6. Opérations de marketing et de communication.....	48
6.1. Plan de communication annuel.....	48
6.1.1. Radio.....	48
6.1.2. Affichage extérieur	48
6.1.3. Insertions publicitaires	49
6.1.4. Facebook	49
6.1.5. Display	50
6.2. Partenariats	51
6.3. Mécénat destiné à aider les établissements scolaires et associations	52
7. Animations et événements	52
7.1. Piscine	52
7.1.1. Affiches d'événements 2019.....	52
7.2. Patinoire	53
7.2.1 Exemple de flyer d'animations pour le premier trimestre 2019 de la patinoire.....	54
7.2.2 Exemple d'événement : Soirée Halloween du 31 Octobre 2019	55
7.2.3 La présentation des activités trimestrielles de la patinoire.....	56
7.2.4 Les fréquentations des animations de la patinoire.....	57
7.3. Privatisations	57
7.3.1. CA mensuel des privatisations et comparaison avec n-1	59
8. Bilan financier	60
8.1. Bilan financier de l'activité piscine par rapport à N-1	60
8.1.2. Le détail des charges de l'activité piscine par rapport à l'année N-1	61
8.1.3. Le compte de résultat de l'activité piscine par rapport à l'année N-1.....	62
8.2. Bilan financier de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1	62
8.2.1. Le détail des produits de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1.....	62
8.2.2. Le détail des charges de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1.....	63



8.2.3. Le compte de résultat de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1	64
8.3. Bilan financier de l'activité forme par rapport à l'année N-1	65
8.3.1. Le détail des produits de l'activité forme par rapport à l'année N-1.....	65
8.3.2. Le détail des charges de l'activité forme par rapport à l'année N-1.....	66
8.3.3. Le compte de résultat de l'activité forme par rapport à l'année N-1	67
8.4. Bilan financier global par rapport à l'année N-1	68
8.4.1. Le détail des produits par rapport à l'année N-1	68
8.4.2. Le détail des charges par rapport à l'année N-1	69
8.4.3. Le compte de résultat par rapport à l'année N-1	70
8.5. Bilan financier global par rapport au prévisionnel	70
8.5.1. Le détail des produits par rapport au prévisionnel	70
8.5.2. Le détail des charges par rapport au prévisionnel	71
8.5.3. Le compte de résultat par rapport au prévisionnel	72
9. Perspectives	72
9.1. Animations et communications.....	72
10. ANNEXES	73
Annexe 1 : Grille tarifaire	73
Annexe 2 : Inventaire des biens et compte-rendu de l'état des biens	75
Annexe 3 : Tableau des amortissements	82
Annexe 4 : Suivi investissements contractuels	85
Annexe 5 : Règles et méthodes comptables	88
Annexe 6 : Engagements à incidences financières	89
Annexe 7 : Variations du patrimoine immobilier	89
Annexe 8 : Etat actualisé des financements externes engagés	89
Annexe 9 : Etat des impayés de l'exercice	89
Annexe 10 : Etat des sinistres et contentieux.....	89
Annexe 11 : Méthodes et éléments de calcul pour la détermination des produits et charges directes et indirectes	89
Annexe 12 : Règles des calculs des indexations (tarifs et contribution)	90
Annexe 13 : Comptes sociaux (liasse fiscale)	93
Annexe 14 : Le tableau du personnel au cours de l'année 2019 (effectifs, qualification...)	93
Annexe 15 : Les rapports des visites règlementaires des organismes de contrôle agréés	97
Annexe 16 : Etat des incidents et/ou accidents survenus pendant l'exercice et impliquant des usagers ou des tiers	97
Annexe 17 : Attestations d'assurance	98
Annexe 18 : travaux réalisés par la collectivité.....	100
Annexe 19 : Liste et copie de rapports et courriers émanant des autorités sanitaires et de sécurité.....	100
Annexe 20 : Le rapport du restaurant et du bowling (subdélégation)	100
1. Horaires d'ouverture	100
1.1. Horaires du Bowling	100
1.2. Horaires du restaurant.....	100



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

2. Fréquentations	101
2.1. Fréquentation du restaurant.....	101
2.2. Fréquentation du Bowling	101
3. Organigramme du personnel.....	102
4. Informations techniques	102
5. Qualité de service	102
6. Bilan financier et annexes.....	102



INTRODUCTION

- Caractéristiques du contrat

La société VM02100 est titulaire du contrat de délégation de service public pour la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) depuis le 27 octobre 2006. La date d'ouverture au public a été effective le 13 septembre 2010. Ce contrat prendra fin le 14 septembre 2020.

La société VM02100 s'engage sur les missions suivantes :

- Missions de service public

- L'organisation de la baignade publique dans les bassins ludiques et leurs espaces intérieurs et extérieurs, praticable pendant les heures d'ouverture au grand public ; l'encadrement de l'espace enfant.

- L'accueil des groupes (associations, clubs, scolaires, comités d'entreprise, ...) autorisé en vertu du présent contrat, pendant les heures réservées à cet effet ;

- L'encadrement des élèves des établissements scolaires du premier et second degré pendant les périodes réservées à cet effet ;

- L'organisation de la patinoire, du bowling et du billard, et les activités associées à ces équipements ;

- Les activités de fitness, de détente et de loisir ;

- Le sauna et le hammam ainsi que leur entretien ;

- La restauration dans les différents espaces réservés à cet effet ;

- Les cours de natation individuels ou collectifs (incluant l'initiation à la natation), assurés directement par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs agréés par le Délégué ;

- Les activités d'aquagym et leurs dérivés, activités bébés-nageurs, cours de natation bien-être (pré et post-natal, aqua dos, aquaphobie...).

- Missions liées à la gestion des équipements et des locaux

- Le fonctionnement et l'exploitation du service (accueil, piscine ludique et activités annexes de plein air, patinoire, bowling, espace de remise en forme, vestiaires, espaces de restauration...)

- L'animation générale de la Base Urbaine de Loisirs : à cette fin, le Délégué s'engage à mettre en œuvre des moyens suffisants en personnel qualifié et matériels ludiques et éducatifs, adaptés à l'établissement et aux besoins de chacune des catégories d'utilisateurs ;

- La promotion du service délégué, notamment par la mise en place d'une politique de communication élaborée en accord avec la Collectivité ;

- L'entretien courant des locaux (intérieurs et extérieurs), la maintenance, la réparation et le renouvellement des équipements, des installations et du matériel ;



- Le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel affecté à la Base Urbaine de Loisirs ;
- Le contrôle de l'hygiène, notamment la réalisation, à ses frais, des auto-contrôles en matière d'analyse de l'eau prévus par la réglementation ;
- Le contrôle de la sécurité des locaux conformément aux règles applicables aux Etablissements Recevant du Public ;
- La gestion, la comptabilité, la facturation ;
- La perception des droits d'entrées auprès des usagers conformément aux tarifs fixés au contrat.

L'ensemble de ces missions est assuré dans le cadre d'un contrat d'affermage à risques et périls qui respectent les contraintes de service public.

Après 9 ans d'exploitation, l'année 2019 devait nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir :

- Augmenter notre taux de satisfaction sur ladite enquête.
- Accentuer notre démarche liée à l'entretien global du site.
- Sensibiliser nos équipes sur l'évolution de nos fréquentations tout en maintenant un haut niveau de qualité.

Plusieurs actions ont été engagées tout au long de l'année afin d'atteindre ces objectifs.

Nous avons augmenté les cours collectifs d'aqua gym de 2h par semaine et nous avons modifié le livret d'hygiène pour une meilleure qualité de service.

1. Horaires d'ouverture

1.1. Plannings d'occupation des bassins et de l'espace Fitness

La piscine a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation.

Voici donc un rappel du détail des volumes horaires à l'année pour les différentes périodes : la période scolaire, les petites vacances scolaires et les grandes vacances.

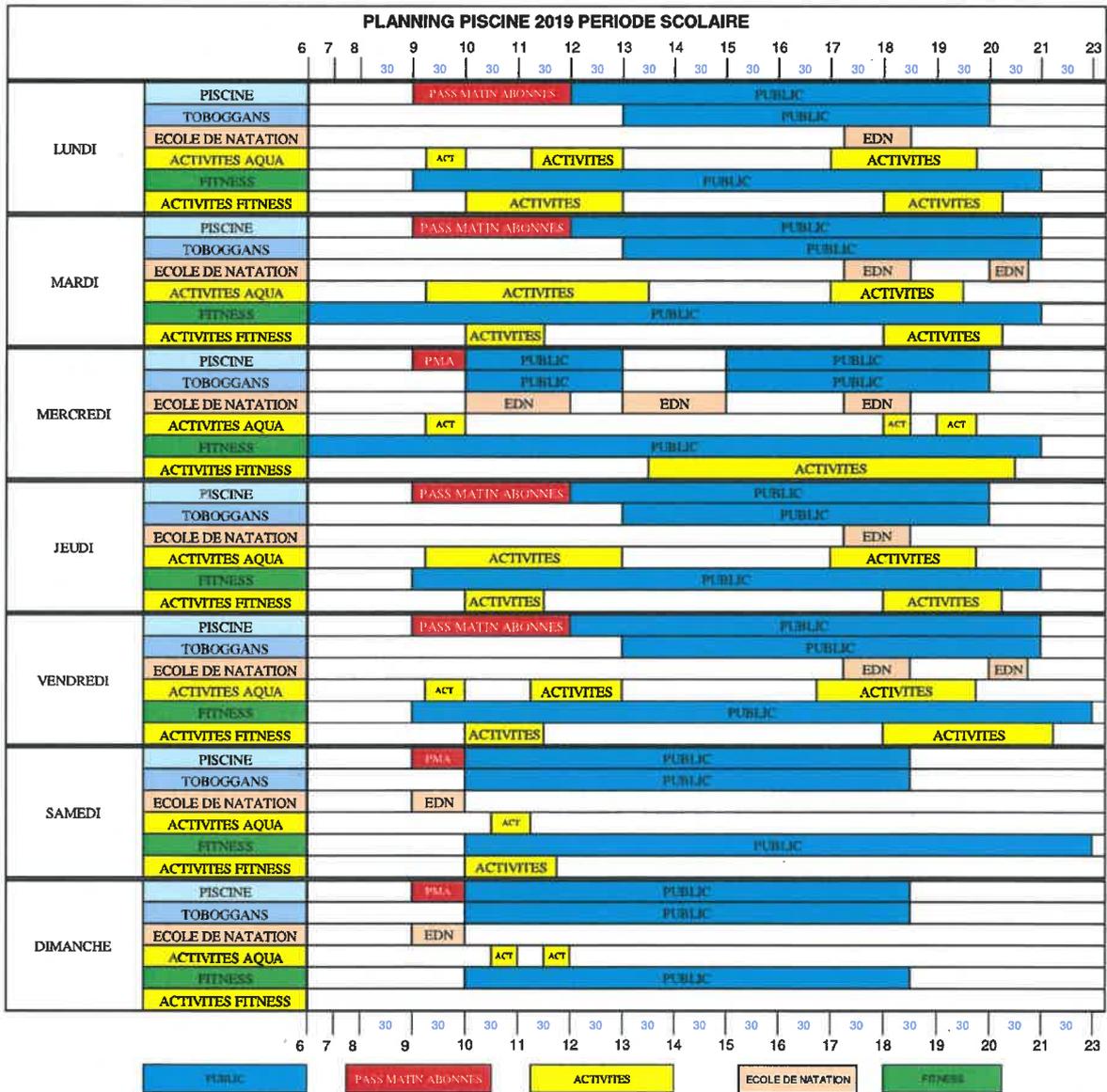
En 2019, la piscine a ouvert ses portes le 2 janvier. L'établissement a fonctionné 363 jours et a nécessité, pour l'arrêt technique obligatoire, une fermeture au public de 7 jours du 28 octobre au 03 novembre 2019 inclus. Il y a eu également un arrêt de 5 jours pour le changement de la roue de récupération du 01 juillet au 05 juillet 2019. Le complexe a donc été ouvert 363 jours dans l'année 2019, avec une ouverture du centre aquatique de 351 jours et 363 jours pour l'espace Fitness.

La piscine et le fitness ont fermé leurs portes à Noël (le 25 décembre) et le jour de l'an (1^{er} janvier). A l'exception de ces fermetures et des arrêts techniques, la piscine a été ouverte 7 jours sur 7, avec une occupation des bassins et du fitness différente selon les périodes : période scolaire, petites vacances scolaires, vacances estivales.



1.1.1. La période scolaire

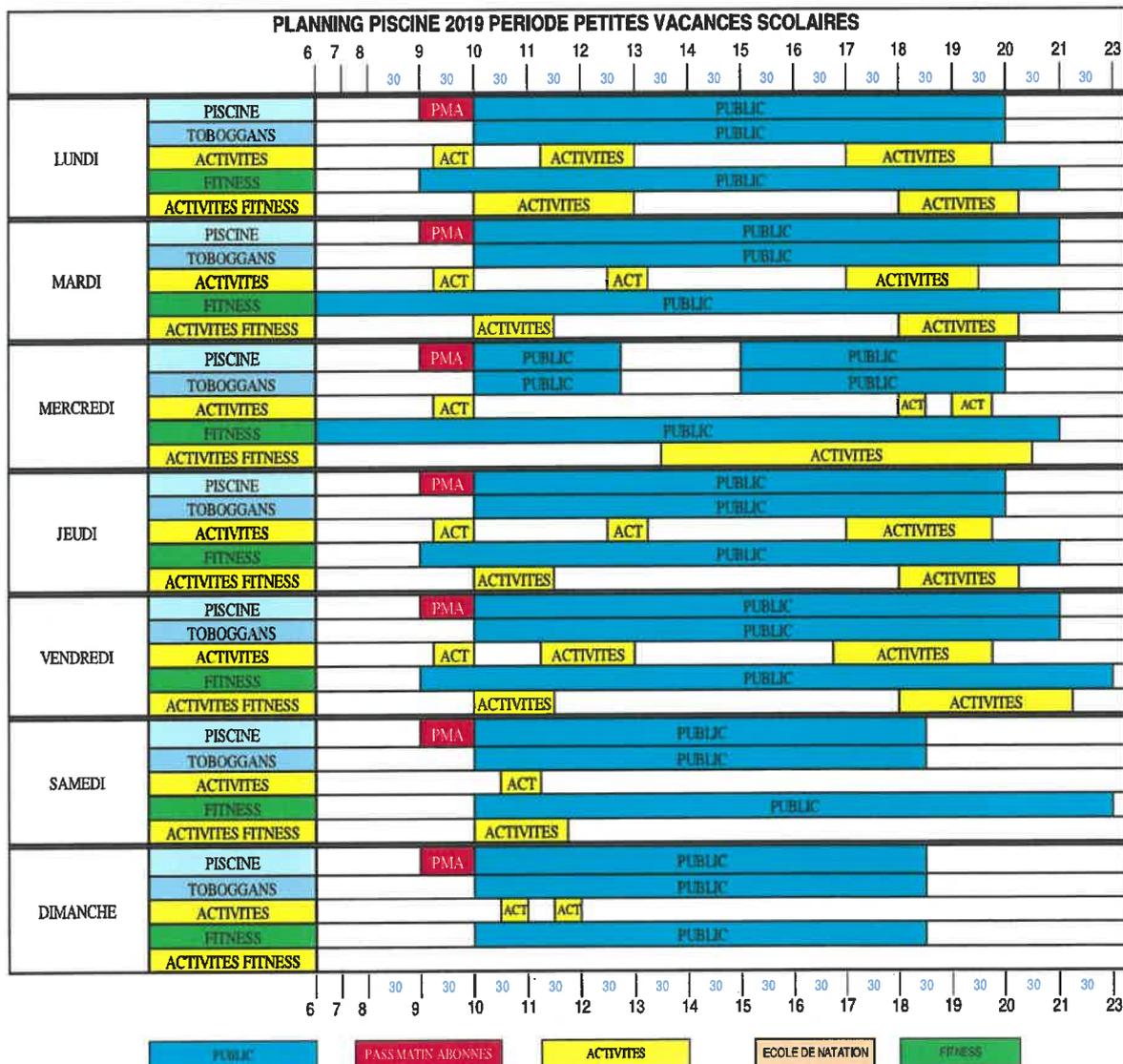
La période scolaire a duré 36 semaines. Cette période s'étend de janvier à juin puis de septembre à décembre, en dehors des petites vacances scolaires. L'espace aquatique a été ouvert 2664,50 heures et l'espace fitness 3222 heures au public.





1.1.2. La période des petites vacances scolaires

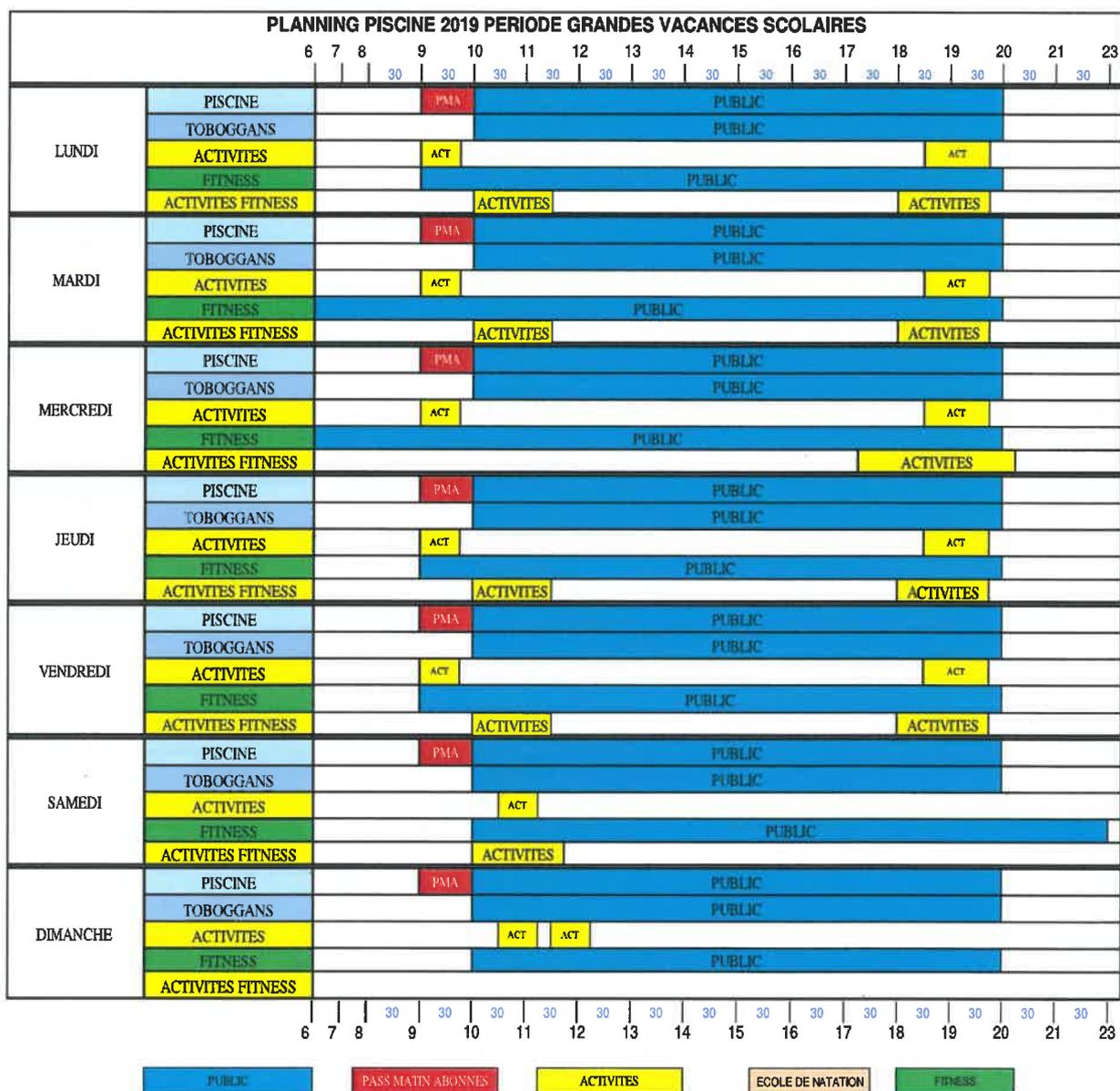
La période des petites vacances scolaires a duré 8 semaines dont une pour la fermeture technique. L'espace aquatique a été ouvert 494 heures et l'espace fitness 597,50 heures au public. Nous avons accueilli les groupes (ALSH) et diverses associations.





1.1.3. La période des grandes vacances

La période des grandes vacances a duré 8 semaines. Cette période a débuté le 6 juillet pour se terminer le 1 septembre 2019. L'espace aquatique a été ouvert 627 heures et l'espace fitness 687 heures au public. Nous avons accueilli les groupes (ALSH) et les diverses associations.





1.1.4. La période de fermeture technique

Lors des fermetures techniques, l'espace fitness est resté ouvert tous les jours. Nous avons planifié l'arrêt technique du 28 octobre au 03 novembre 2019 inclus. Lors de cet arrêt technique, un nettoyage intensif a été systématiquement réalisé (cf. 4.3 Les fermetures techniques).

1.2. Répartition hebdomadaire par type d'utilisateur et d'activité à la piscine

1.2.1. Le public

Le public dispose d'une piscine sports et loisirs pour toute la famille, et notamment un bassin de 25 mètres intérieur. De plus, des installations balnéo-ludiques pour la détente ainsi que des jeux aquatiques pour les plus petits sont à disposition du public afin que chacun trouve son rythme et ses besoins au sein de la piscine.

Côté Sport...

Un bassin sportif de 25 mètres (4 lignes d'eau), d'une profondeur de 1,20m à 1,80m, et un bassin d'apprentissage d'une profondeur de 0,80m à 1,20m.

Deux salles cardio-musculation avec des vélos elliptiques, des rameurs, des tapis roulants, des appareils de musculation...



Côté Loisirs...

Un bassin balnéo-ludique avec jets massants, banquettes à bulles et rivière à contre-courant.



Un toboggan, une rivière à bouées et une pataugeoire.

Côté Soleil...

Un solarium minéral avec transats et une partie engazonnée.





1.2.1.1 Répartition hebdomadaire (en heures) par type d'utilisateur

	Cours Collectifs	Ecole de natation	Séances publiques	Total
Période scolaire	13,50	14,00	58,75	86,25
Petites vacances	11,00	--	66,75	77,75
Vacances d'été	9,75	--	70,00	79,75

1.2.2. Les activités Vert Marine

Les activités enfants sont dispensées de septembre à juin, hors vacances scolaires. Les élèves sont répartis en quatre niveaux, à raison de 17 créneaux par semaine. L'activité Aquagym est intégrée dans les différentes formules d'abonnements mensuels :

Pass AQUAFORME : piscine + tous les cours collectifs aquatiques proposés.

Pass LIBERTE : accès illimité tous espaces + toutes activités.

Des cours collectifs d'aqua fitness, aqua training, aqua stretch, aqua boxing, aqua power et d'aqua cycling ont lieu du lundi au dimanche. Nous mettons également à disposition sur certains créneaux horaires les vélos aux clients. Nous avons proposé 2h de plus de cours collectifs par semaine pour cette année 2019.

a) *Bébés-nageurs (5 mois à 3 ans) « séances de familiarisation dans l'eau » :*

Cette activité est toujours aussi demandée, cela grâce à une infrastructure exceptionnelle : un bassin réservé exclusivement aux bébés nageurs. L'eau est chauffée à 32°C, les plages sont spécialement aménagées et une partie des vestiaires est réservée à cette activité. Le cadre de cette activité n'est pas d'apprendre à nager aux bébés, mais plutôt de favoriser leur aisance et leur autonomie aquatique. Cela sans perdre de vue l'objectif principal : le plaisir de l'enfant et de ses parents à se retrouver ensemble dans l'eau. Les éducateurs sont en recherche permanente afin d'améliorer cette prestation.

b) *Jardin aquatique (4-6 ans) :*

L'objectif et la démarche pédagogique visent la sécurité ainsi que l'épanouissement de l'enfant dans l'eau et à l'apprentissage de la nage de manière ludique dans toutes ses composantes. Deux niveaux de compétences aquatiques sont proposés pour ces âges et pour que le travail soit plus efficace et la progression plus importante, chaque enfant est placé dans le groupe de son niveau.

a) *Débutants, initiation et perfectionnement (à partir de 6 ans) :*

À partir de 6 ans, les enfants commencent l'apprentissage des 4 nages codifiées et s'initient aussi aux autres activités aquatiques : nage avec palmes, plongeon, sauvetage. Grâce à ce perfectionnement de qualité, les adolescents ne rencontreront aucune difficulté pour les épreuves de natation du baccalauréat dans quelques années. Pour chaque catégorie d'âge, des groupes de niveaux basés sur les compétences de départ des enfants inscrits sont mis en place afin d'obtenir une certaine homogénéité. Tous les enfants inscrits aux activités Vert Marine se voient remettre un carnet de natation où les éducateurs marquent leurs compétences acquises au cours des séances. De plus, « un diplôme », bien apprécié des enfants, leur est remis en fin d'année.



d) *L'Aquagym (séance de 45 minutes) :*

C'est l'activité sportive pour tous par excellence, nageurs comme non-nageurs. Des programmes spécialement étudiés pour la forme et encadrés par des éducateurs sportifs, avec le fun en plus. Des séances à thèmes pour un travail ciblé, une utilisation d'accessoires adaptés, un travail en musique pour une véritable dynamique de groupe, en toute convivialité pour changer du quotidien...



Cours complet et dynamique accessible à tous, favorisant un travail cardio-vasculaire et une tonification de tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de différents matériels et accessoires.



Cours ciblant prioritairement le travail des cuisses, abdominaux et fessiers, pour galber et redessiner la silhouette.



Cours à dominante musculaire d'intensité très élevée, ciblant tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de matériels adaptés (haltères et bottes aquatiques).

e) *L'Aquacycling (séance de 30 minutes) :*

L'Aquacycling est un cours spécifique de vélo dans l'eau avec tous les avantages et les bienfaits que procure le milieu aquatique. Dès le départ, cette activité a rencontré un véritable succès et continue à donner une grande satisfaction au public.

a) *Adultes (séance de 60 minutes) :*

Nous avons accueilli durant cette saison des adultes qui souhaitent se perfectionner dans leur nage ou en apprendre des nouvelles.

1.2.2.1. Répartition hebdomadaire (en heures) par cours de natation

	Bébés nageurs	Jardin aquatique	Débutants	Initiation	Perfectionnement	Adultes	Total
Période scolaire	0,75	2	4,5	3,75	1,5	1,5	14
Petites vacances	--	--	--	--	--	--	--
Vacances d'été	--	--	--	--	--	--	--

LA FÊTE RÉSERVÉE AUX ENFANTS DES ACTIVITÉS EN JUIN

Comme chaque année, dans le cadre de la promotion visant à développer les activités Vert Marine, nous avons organisé des fêtes annuelles pour les enfants de toutes les activités.

Nous veillons tout particulièrement à la convivialité de ces fêtes et proposons des jeux.



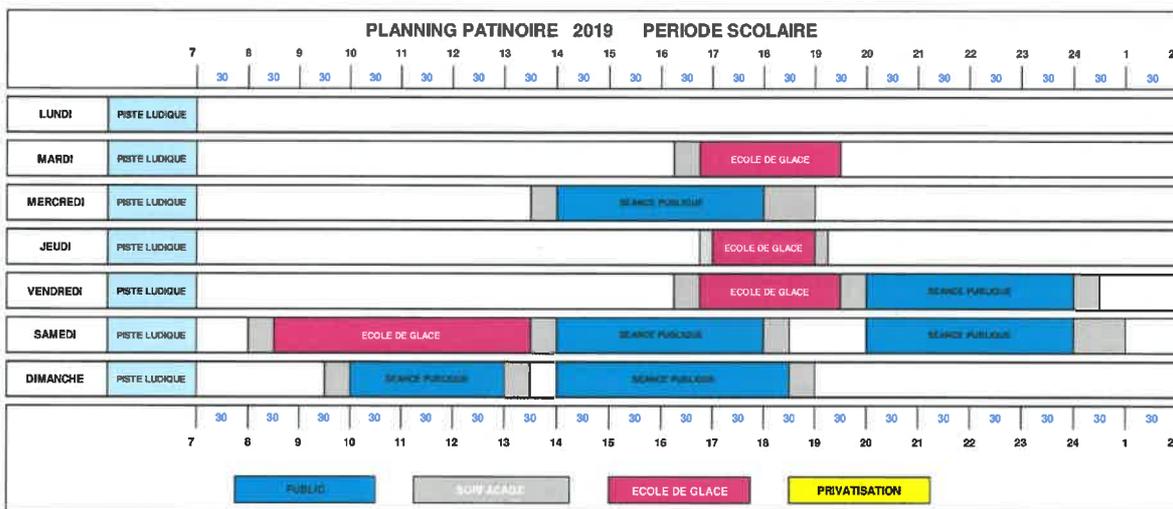
1.3. Plannings d'occupation de la patinoire.

La patinoire a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation.

Voici donc un rappel du détail des volumes horaires à l'année pour les différentes périodes : la période scolaire, les petites vacances scolaires et les grandes vacances.

1.3.1. La période scolaire

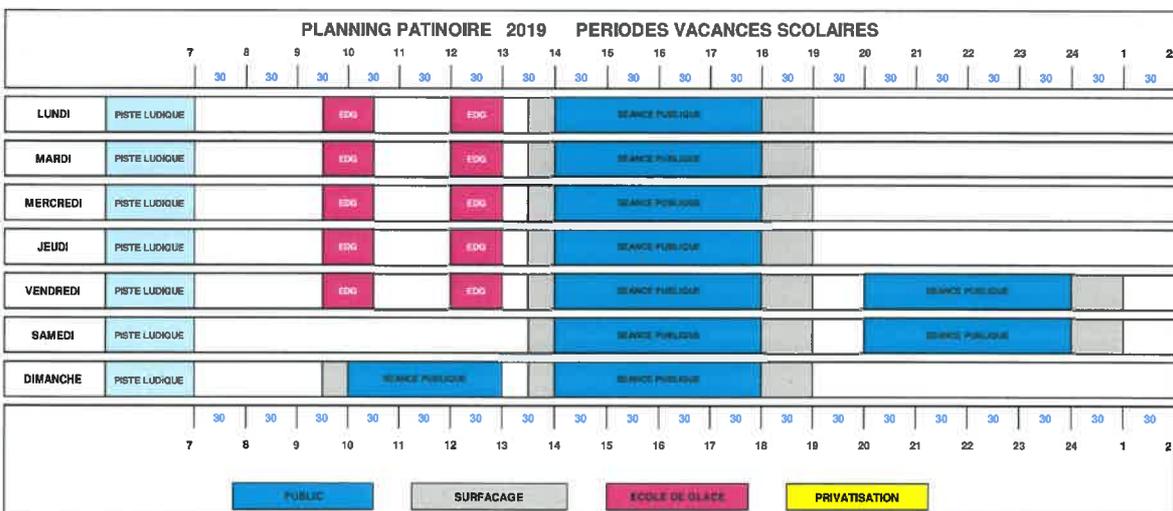
Cette période s'étend de janvier à juin hors fermeture pour déglçage puis de septembre à décembre, en dehors des petites vacances scolaires, soit un total de 28 semaines pour cette année soit 644h d'ouverture au public.



1.3.2. La période des petites vacances scolaires

La patinoire a fonctionné 8 semaines en configuration petites vacances pour un total de 320 heures.

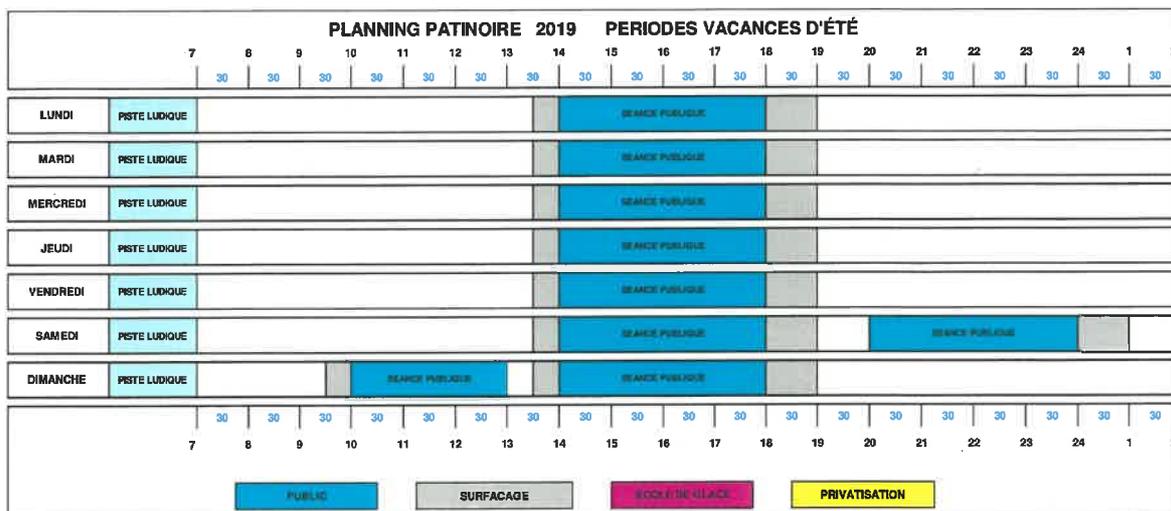
Sur cette période, nous avons continué à accueillir les groupes (ALSH) et effectué des stages.





1.3.3. La période des grandes vacances

La période des grandes vacances a débuté le 29 juillet par suite de l'arrêt technique pour se terminer le 1 septembre. L'espace patinoire a été ouvert 105 heures au public. Nous avons accueilli les groupes (ALSH) sur cette période.



1.4. Répartition hebdomadaire par type d'utilisateur et d'activité à la patinoire

1.4.1. Le public

Le public dispose d'une piste ludique favorisant la pratique du karting sur glace. De plus, des isbas, sapins et rochers couverts de neige jonchent la piste, ainsi qu'un tunnel de roche, afin de favoriser le plaisir de la glisse.



1.4.1.1. Répartition des volumes hebdomadaires par type d'utilisateur

	Ecole de glace	Séances publiques	Total
Période scolaire	12,75	23,00	35,75
Petites vacances	10,00	40,00	50,00
Vacances d'été	--	35,00	35,00

1.4.2. Les activités Vert Marine

Les activités enfants sont dispensées de septembre à juin, hors vacances scolaires. Les élèves sont répartis en quatre niveaux, à raison de 14 créneaux par semaine.

a) *Buli Bronze (séance de 45 minutes) « séances de familiarisation sur la glace » :*



Le cadre de cette activité est d'apprendre les bases du patinage aux enfants (tenir debout, se relever) afin de favoriser leur aisance et leur autonomie sur la glace. Cela sans perdre de vue l'objectif principal : le plaisir de l'enfant.

b) Perfectionnement :

L'objectif et la démarche pédagogique visent à la sécurité ainsi qu'à l'épanouissement de l'enfant sur la glace et à l'apprentissage des bonnes attitudes. Il est également question de découvrir le patinage de manière ludique à travers les sauts et pirouettes. Deux niveaux de compétences sont proposés pour que le travail soit plus efficace et la progression plus importante, chaque enfant est placé dans le groupe de son niveau.

c) Avancés (séance de 60 minutes) :

Grâce à ce perfectionnement de qualité, les enfants enrichissent leur palette technique et développent une assurance sur la glace. Pour chaque catégorie d'âge, des groupes de niveaux basés sur les compétences de départ des enfants inscrits sont mis en place afin d'obtenir une certaine homogénéité.

d) Adultes (séance de 60 minutes) :

Nous avons accueilli durant cette saison des adultes qui souhaitent acquérir les bases du patinage ou développer leurs compétences.

1.4.1.2. Répartition des volumes hebdomadaires par type d'activité

	Buli Bronze	Perfectionnement	Avancés	Adultes	Total
Période scolaire	4,00	4,75	3,00	1,00	12,75
Petites vacances	--	--	--	--	--
Vacances d'été	--	--	--	--	--

LA FÊTE RÉSERVÉE AUX ENFANTS DES ACTIVITÉS EN JUIN

Comme chaque année, dans le cadre de la promotion visant à développer les activités Vert Marine, nous avons organisé des fêtes annuelles pour les enfants de toutes les activités. Nous veillons tout particulièrement à la convivialité de ces fêtes et proposons des jeux.

1.5. Les horaires du bowling et du restaurant

Le restaurant et le bowling étant en subdélégation, vous pouvez retrouver ces informations (cf. Annexe 16 : le rapport du restaurant et du bowling).

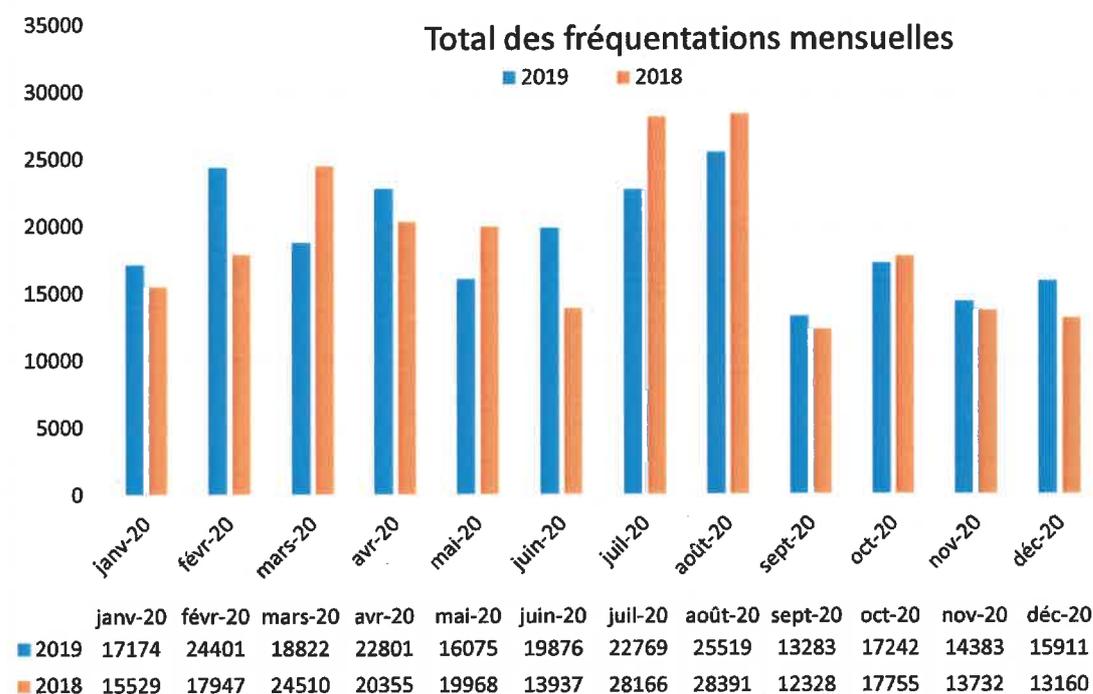


2. Fréquentations

2.1. Fréquentation générale (tous les publics confondus)

Nous avons accueilli au sein de la Base Urbaine de Loisirs de Saint-Quentin un total de 229 403 personnes en 2019 contre 225 778 personnes en 2018 (de janvier à décembre), tous publics confondus. Cela correspond à une augmentation de 1,6 % malgré une fermeture de la patinoire du 28 avril au 28 juillet 2019 inclus. Pour rappel en 2018, la patinoire avait été fréquentée par 6284 personnes pendant cette période de fermeture.

2.1.1. Le total des fréquentations mensuelles en comparaison avec l'année 2018





Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

2.1.2. Le nombre d'entrées par mois par catégories d'utilisateurs

FREQUENTATIONS 2019													
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
TOTAL KINES ET ASSOCIATIONS	253	291	342	297	231	396	177	102	378	317	369	283	3436
TOTAL PUBLIC PISCINE	11142	17154	13770	18264	14156	18066	21264	22496	10580	11845	9335	9577	177649
TOTAL ACTIVITE PISCINE	409	248	569	285	443	355	31	21	173	411	515	323	3783
TOTAL GENERAL PISCINE	11804	17693	14681	18846	14830	18817	21472	21472	11131	12573	10219	10183	184868
TOTAL PUBLIC PATINOIRE	3704	5215	2357	2535	0	0	336	3184	1115	3243	2733	4514	28936
TOTAL ACTIVITE PATINOIRE	307	175	353	114	0	0	0	0	41	167	322	236	1715
TOTAL GENERAL PATINOIRE	4011	5390	2710	2649	0	0	336	3184	1156	3410	3055	4750	30651
TOTAL FORME	1359	1318	1431	1306	1245	1059	961	863	996	1259	1109	978	13884
TOTAL GENERAL	17174	24401	18822	22801	16075	19876	22769	25519	13283	17242	14383	15911	229403

2.1.3. Le nombre d'entrées par mois pour les principales catégories tarifaires

	FREQUENTATIONS 2019												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Piscine +12 ans	3127	5393	3922	5806	4153	7332	7587	9245	2810	2763	1939	2352	56429
Piscine -12 ans	1860	3463	2075	3572	2197	2991	3878	5228	1495	1798	1096	1374	31027
Groupes et ALSH	491	1223	695	1264	706	732	3156	922	464	1164	568	392	11777
CE	1083	1537	1262	1509	1158	1542	1597	1846	692	889	599	540	14254
Anniversaires	8	0	15	0	17	14	0	0	14	24	9	10	111
Piscine -3 ans	268	491	392	494	503	576	560	702	315	263	187	210	4961
Bébés	18	22	18	25	38	34	31	21	24	27	14	13	285
Patinoire +12 ans	1854	1922	1169	1054	0	0	147	1663	677	1286	1376	2363	13511
Patinoire - 12 ans	818	843	389	370	0	0	40	607	178	673	579	987	5484
Groupe et ALSH	708	833	77	463	0	0	123	354	36	421	70	117	3202
CE	279	407	278	234	0	0	18	262	89	303	227	428	2525
Anniversaires	52	31	86	7	0	0	0	0	41	51	61	47	376
Total piscine	11804	17693	14681	18846	14830	18817	21472	21472	11131	12573	10219	10183	184868
Total patinoire	4011	5390	2710	2649	0	0	336	3184	1156	3410	3055	4750	30651
Total fitness	1359	1318	1431	1306	1245	1059	961	863	996	1259	1109	978	13884
TOTAL 2019	17174	24401	18822	22801	16075	19876	22769	26666	13283	17242	14383	15911	229403
TOTAL 2018	15529	17947	24510	20355	19968	13937	28166	28391	12328	17755	13732	13160	225778
Evolution	10,59	35,96	-23,21	12,02	-19,50	42,61	-19,16	-6,08	7,75	-2,89	4,74	20,90	1,61

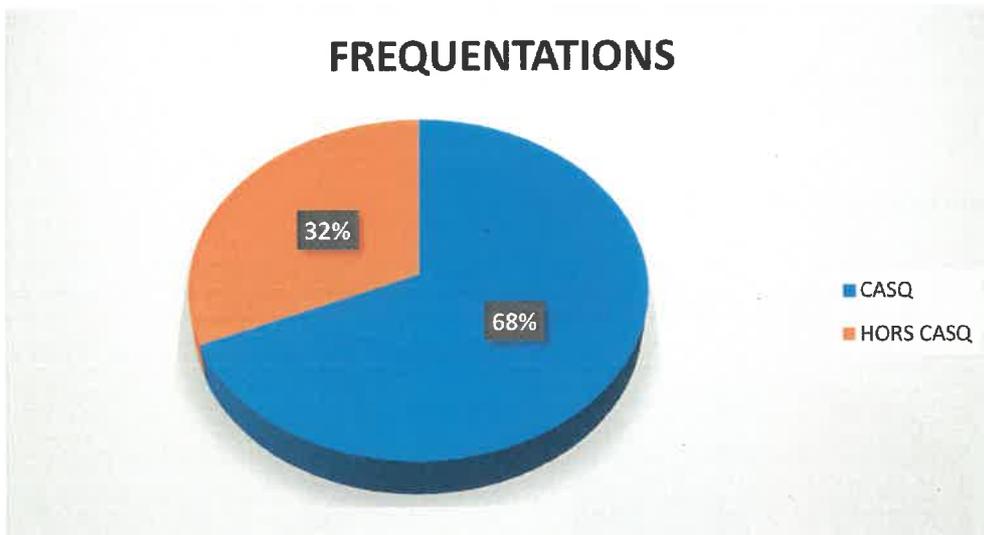


2.2. Le public

Les grandes tendances de la fréquentation publique de l'année 2019 sont les suivantes :

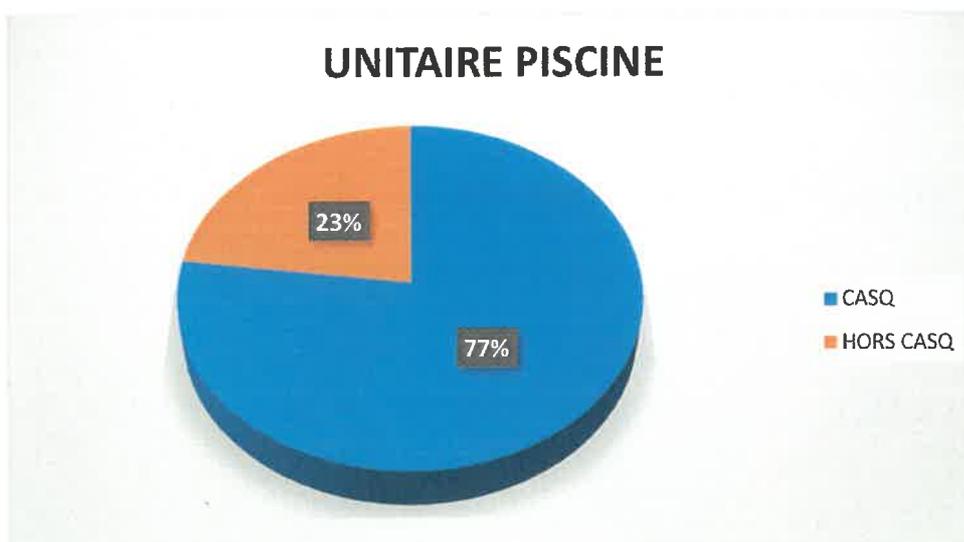
- une fréquentation plus condensée sur les vacances scolaires ;
- une augmentation légère de la fréquentation globale malgré les différents arrêts technique pour travaux (déglacage et roue de récupération).
- une baisse sur l'espace forme.

2.2.1. La provenance globale du public



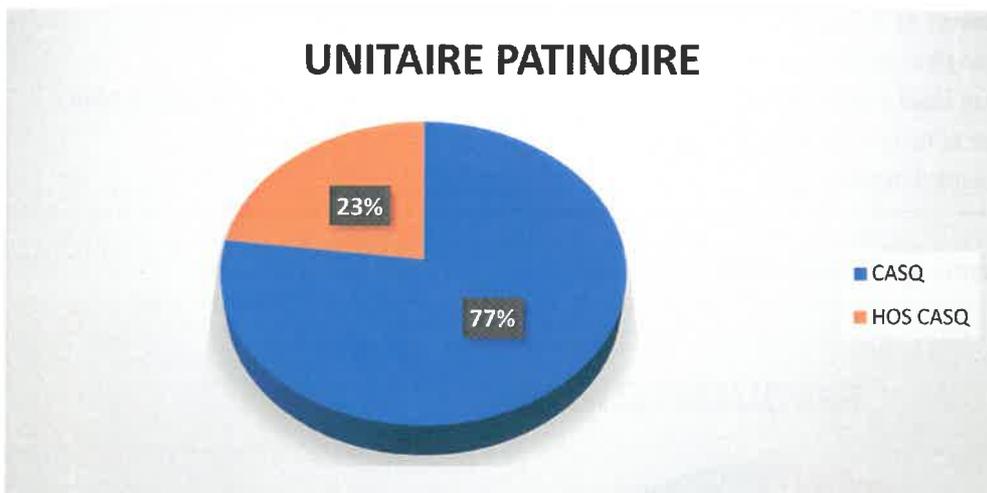
Sur les 139 006 personnes qui ont fréquenté la BUL, 95 228 viennent des communes de la CASQ.

2.2.2 La provenance du public au regard des entrées unitaires sur la piscine

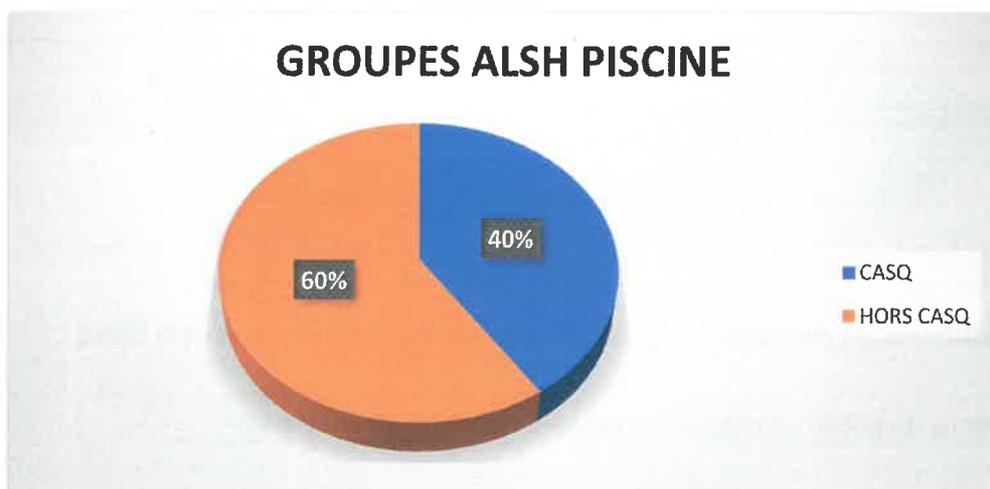




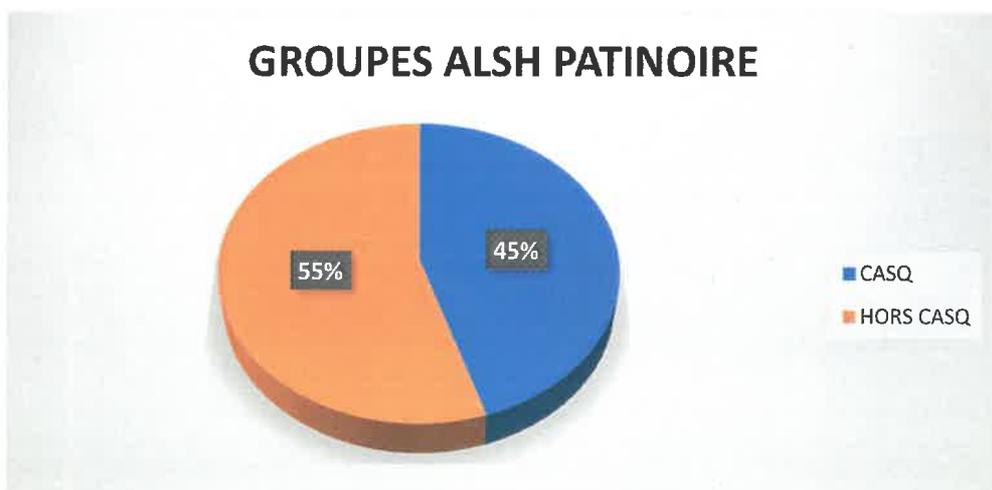
2.2.3. La provenance du public au regard des entrées unitaires sur la patinoire



2.2.4. La provenance des groupes (ALSH) sur la piscine



2.2.5. La provenance des groupes (ALSH) sur la patinoire

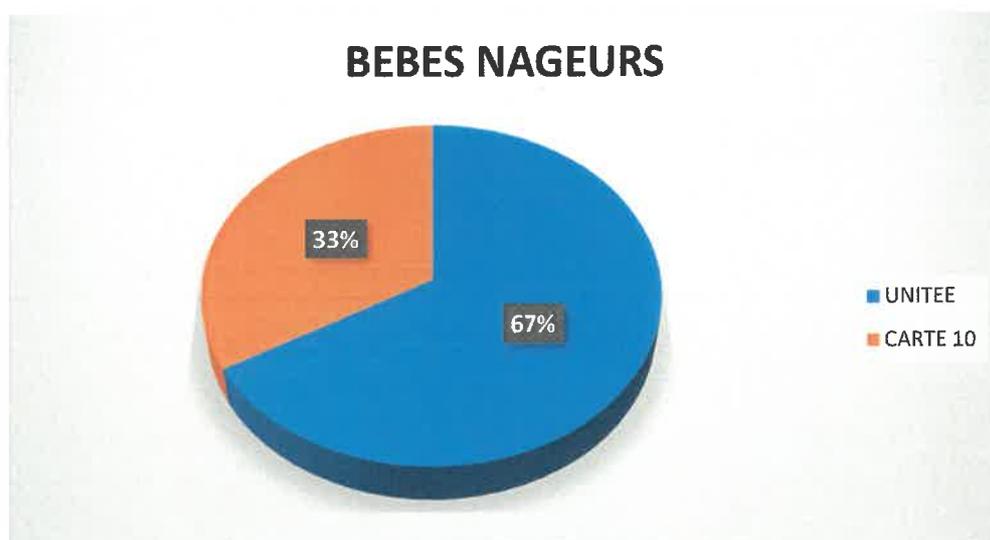




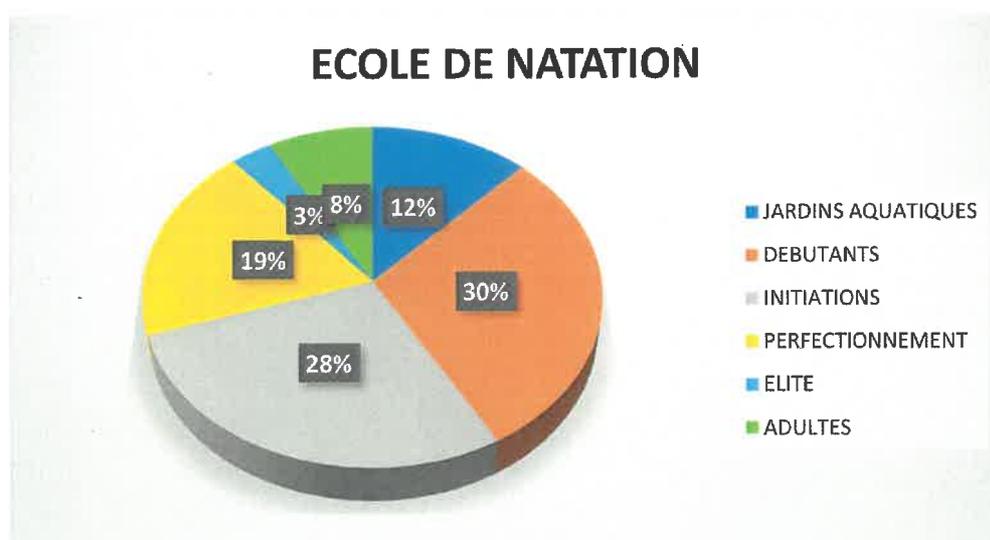
2.3. Les activités Vert Marine

Les inscriptions pour les activités enfants se font pour une année scolaire, de septembre à juin. Pour l'activité « *bébés-nageurs* », des séances sont dispensées toute l'année. La participation se fait par une entrée unitaire ou l'acquisition d'une carte 10 entrées. Les activités adultes ont fonctionné par le biais d'une carte de 12 entrées en piscine (aquaphobie, perfectionnement), quand les élèves s'inscrivaient pour l'année scolaire en patinoire.

2.3.1. La répartition de l'activité bébés nageurs en fonction des tarifs associés

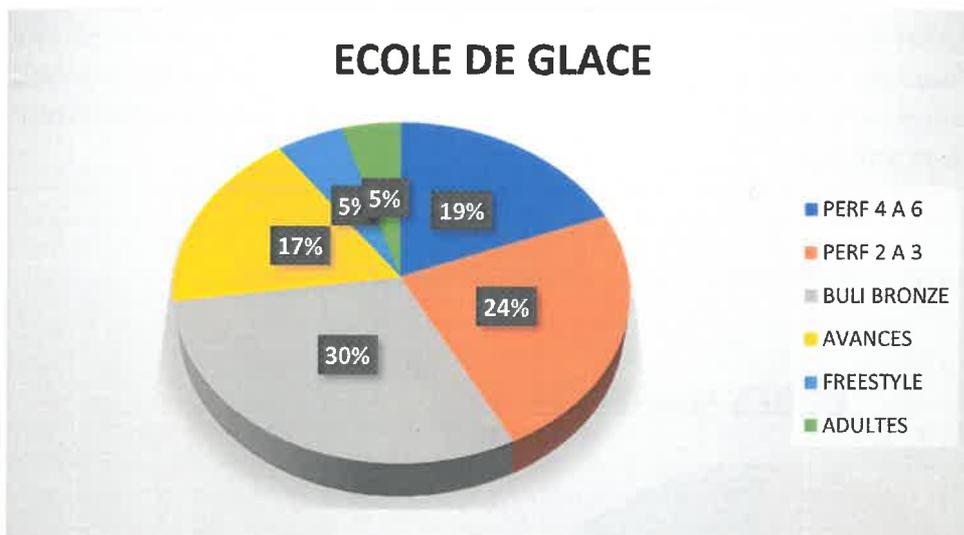


2.3.2. La répartition des activités de l'école de natation





2.3.3. La répartition des activités de l'école de glace

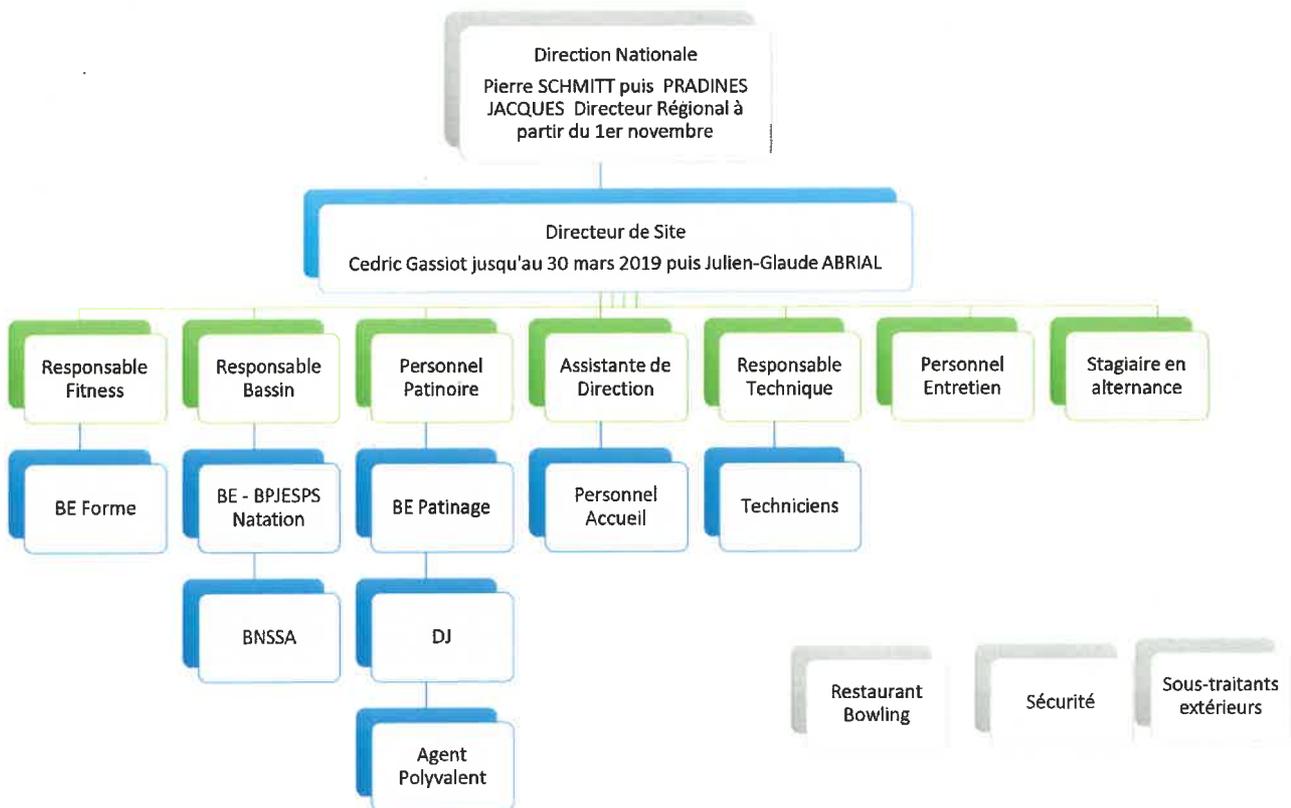




3. Organigramme du personnel

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme du personnel. Vous constaterez qu'il y a eu sur ce dernier des évolutions au cours de l'année 2019. Le tableau récapitulatif du personnel (effectifs et qualification) se trouve en annexe 14.

3.1. : L'organigramme du personnel en 2019





4. Informations techniques

Afin d'assurer la conduite technique de l'installation, 2 techniciens travaillent à plein temps. Ils sont, à l'occasion, assistés par la direction technique de Vert Marine.

4.1. Suivi technique

Janvier 2019 :

- THYSSENKRUPP
Maintenance préventive

Février 2019 :

- GAYET (chaud)
Remplacement d'un coffret de contrôle sur chaudière n°2

Avril 2019 :

- THYSSENKRUPP
Visite de sécurité
Verrou porte machinerie grippé et oxydé
- GAYET (froid)
Remplacement condenseur à plaque

Mai 2019 :

- THYSSENKRUPP
Maintenance préventive

- GAYET (froid)
Visite entretien

- GAYET (clim)
Remise en service du groupe TRANE climatisation suite au remplacement du groupe de pompes sur le circuit récupération d'énergie

- CHUBB
Intervention suite défaut ligne télécommande en CO

Juin 2019 :

- THYSSENKRUPP
Maintenance préventive



Juillet 2019 :

- GAYET (froid)

Recherche de fuite après un niveau bas bouteille BP

Contrôle température DRY

- GAYET (clim)

Intervention sur groupe EG TRANE déshumidification

Août 2019 :

- GAYET (froid)

Remplacement du joint de la trappe du séparateur d'huile

Septembre 2019 :

- THYSSENKRUPP

Maintenance préventive

- GAYET (chaud)

Réfection des deux joints sur trappe de visite des deux chaudières

Octobre 2019 :

- THYSSENKRUPP

Cellule obstruée toute hauteur

Novembre 2019 :

- GAYET (froid)

Visite d'entretien

- CHUBB

Intervention sur défaut de la centrale

Décembre 2019 :

- THYSSENKRUPP

Maintenance préventive

Remplacement galet porte

Remise en état contact porte oxydé

- GAYET (chaud)

Remise en route des chaudières après remplacement compteur gaz

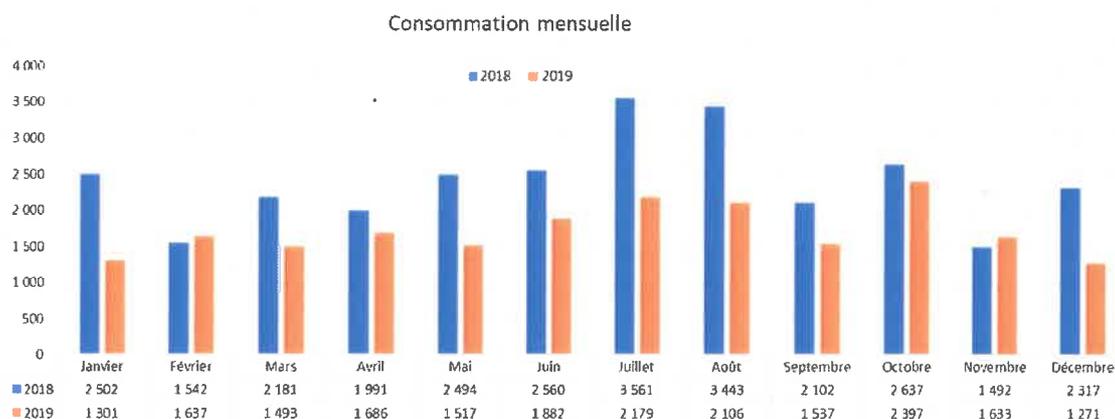


4.2. Consommations énergétiques

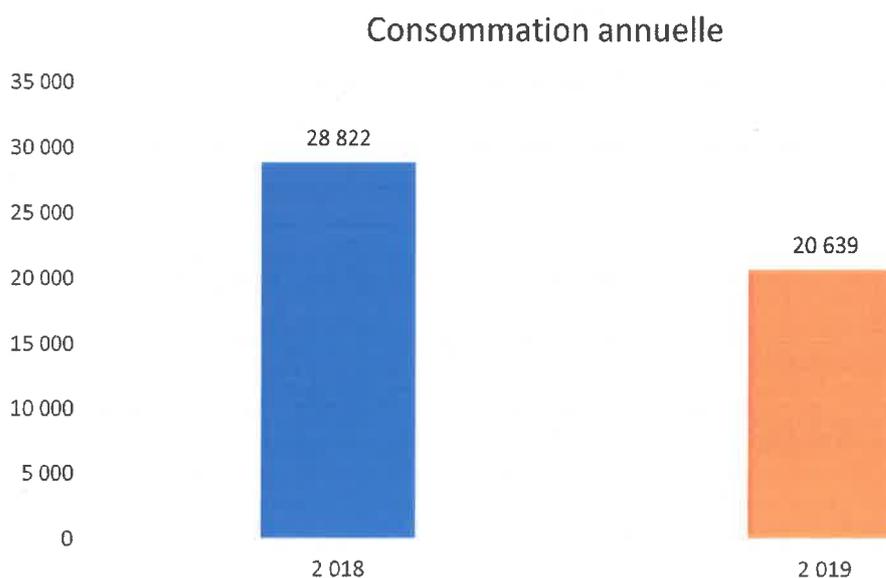
Ci-dessous figurent les relevés des consommations énergétiques.

4.2.1. La consommation d'eau

4.2.1.1. Consommation mensuelle 2019 de l'eau en comparaison avec l'année N-1



4.2.1.2. Consommation annuelle 2019 de l'eau en comparaison avec l'année N-1

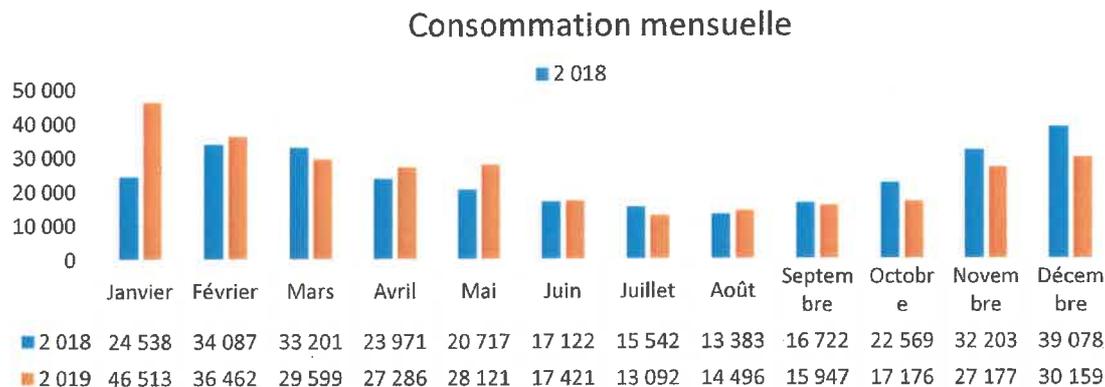


On peut constater une forte baisse de la consommation d'eau (-28,4 %) soit 8103 m³. La réalisation d'une seule vidange en 2019, la remise en état des différentes fuites détectées fin 2018 et un suivi plus rigoureux avec des interventions plus rapide ont permis cela. De plus, le jacuzzi est toujours recyclé quotidiennement pour une meilleure qualité de l'eau.

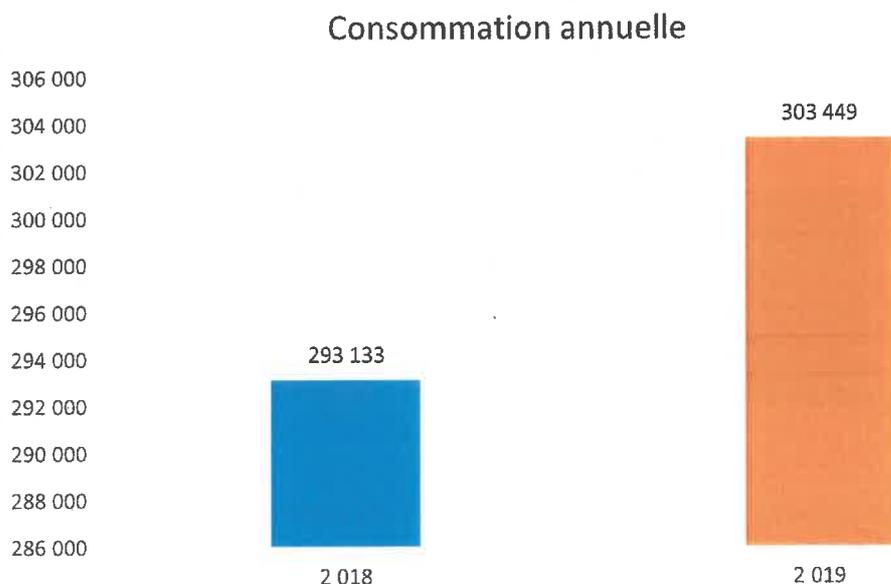


4.2.2. La consommation de gaz

4.2.2.1. Consommation mensuelle 2019 du gaz en comparaison avec l'année N-1



4.2.2.2. Consommation annuelle 2019 du gaz en comparaison avec l'année N-1

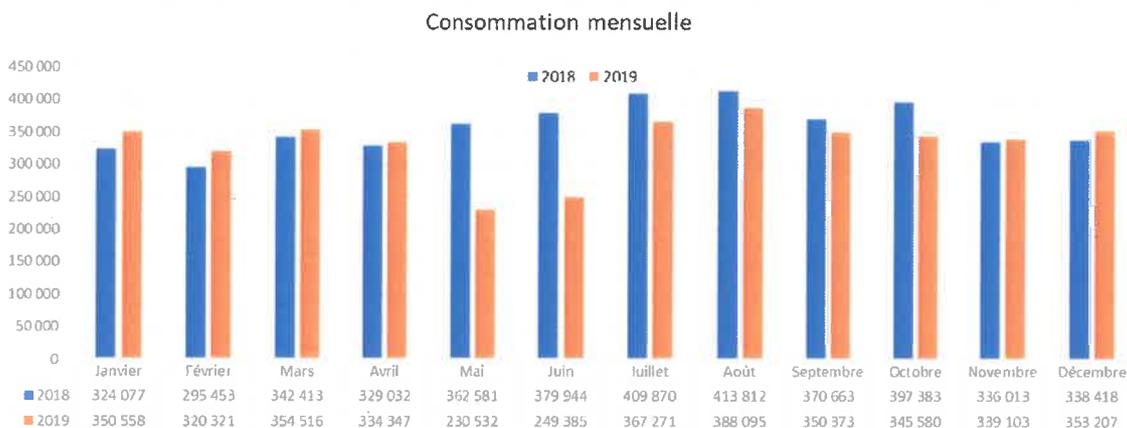


La consommation de gaz s'est vu croître le premier semestre par suite du problème rencontré avec la roue récupératrice d'énergie et puis la consommation baisse après le changement de cette roue dans le second semestre. La hausse est de 3,4% soit 10 316 KWH.

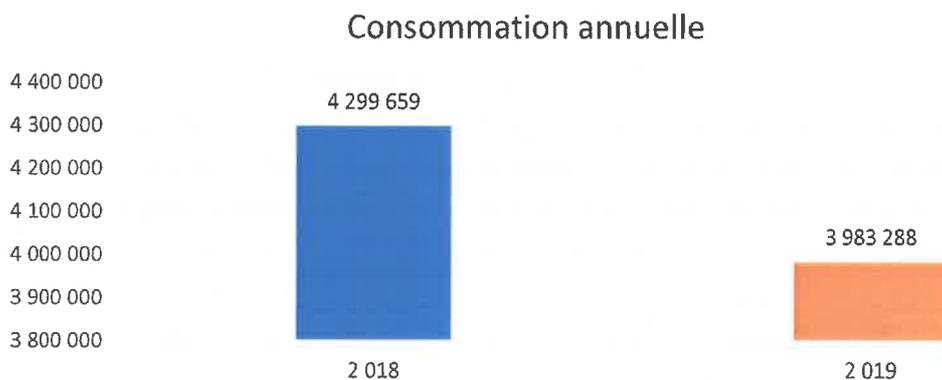


4.2.3. La consommation de l'électricité

4.2.3.1. Consommation mensuelle 2019 de l'électricité en comparaison avec l'année N-1



4.2.3.2. Consommation annuelle 2019 de l'électricité en comparaison avec l'année N-1



Enfin, la consommation d'électricité est en baisse de 7,4% soit 316 371 KWH. Cela est dû en grande partie par la fermeture de 3 mois de la patinoire.



4.2.4. Synthèse des commentaires vis-à-vis des consommations énergétiques

On peut constater une forte baisse de la consommation d'eau (-28,4 %) soit 8103 m³. La réalisation d'une seule vidange en 2019, la remise en état des différentes fuites détectées fin 2018 et un suivi plus rigoureux avec des interventions plus rapides ont permis cela. De plus, le jacuzzi est toujours recyclé quotidiennement pour une meilleure qualité de l'eau.

La consommation de gaz s'est vu croître le premier semestre par suite du problème rencontré avec la roue récupératrice d'énergie et puis la consommation baisse après le changement de cette roue dans le second semestre. La hausse est de 3,4% soit 10 316 KWH.

Enfin, la consommation d'électricité est en baisse de 7,4% soit 316 371 KWH. Cela est dû en grande partie par la fermeture de 3 mois de la patinoire.

4.3. Les fermetures techniques

Au cours de l'année 2019, nous avons procédé à une fermeture pour travaux du 1 au 5 juillet afin de changer les roulements des roues de récupération de la centrale d'air hall bassin par la société EFTCI et la réfection des joints carrelages vestiaires public, sanitaire, local ménage et douches ont été refait.

L'arrêt technique obligatoire de la piscine a été effectué du 28 octobre au 3 novembre 2019.

Une fermeture technique est nécessaire pour y effectuer la vidange des bassins, le nettoyage complet du site et certains travaux nécessaires à la bonne tenue du complexe :

- Nettoyage des bâches tampons
- Nettoyage des cannes d'injection acide et chlore
- Nettoyage des cannes d'aspiration acide et chlore
- Relamping du bassin d'apprentissage, bébés et ludique
- Reprise des fixations sur les préfiltres des pompes du bassin sportif
- Remplacement de la tuyauterie sur le stockage ECS
- Nettoyage des bacs de stockage hypochlorite de soude
- Remplacement de 3 grooms
- Remplacement de 2 barres antipanique
- Remplacement d'une longueur de 3 mètres de tuyauterie sur le refoulement du bassin ludique
- Remplacement d'une partie de tubing acide
- Remplacement de 2 cannes d'injection acide
- Remplacement de la tuyauterie d'évacuation des urinoirs
- Remplacement des grilles sur les pommeaux de douches
- Changement de 3 vannes motorisées sur les jeux du bassin ludique
- Changement d'une pompe sur les jeux du bassin ludique
- Réparation et remise en route des 3 pompes des jeux du bassin aquagym
- Mise en peinture des sanitaires hommes et femmes du vestiaire public
- Resserrage et changement du joint clapet sous bassin ludique



Un arrêt technique patinoire avant la décennale a été réalisé du 28 avril au 29 juillet 2019.

Une fermeture technique est nécessaire pour y effectuer une vérification de la dalle froide, le nettoyage complet du site et certains travaux nécessaires à la bonne tenue du complexe

- Déglçage de la piste
- Nettoyage, ponçage et mise en peinture de la dalle froide (société SF décors)
- Remplacement de panneau de la balustrade
- Remplacement des nez de marche
- Remplacement la fibre optique du tour de la piste
- Remise en peinture de l'infirmierie
- Remise en peinture de l'isba, du chalet, des pirogues (bancs), et retouche sur les murs
- Remplacement d'un bras de force
- Remplacement des plinthes sur le tour de la piste
- Remplacement des filtres sur toutes les CTA
- Remplacement des joints des décors (chalet et isba)
- Remplacement des lampes HS
- Affutage des patins de location
- Réparation de la brosse latérale de la surfaceuse





4.4. Entretien et contrats de maintenance

Au cours de l'année 2019, nous avons fait procéder par des organismes agréés aux vérifications périodiques obligatoires :

- Veritas pour les installations gaz
- Veritas pour les installations électriques
- Desautel pour les extincteurs
- Veritas pour le Système de Sécurité Incendie
- Koho pour les Centrales de Traitement d'Air
- Gayet pour le ramonage des cheminées
- Veritas pour le désenfumage
- Veritas pour les ascenseurs
- Veritas pour le monte-charge
- Alpic contrôle pour la ligne de vie toiture
- LDAR pour la légionellose
- Attila pour l'entretien de la toiture
- DHS pour la dératisation
- Gayet pour le groupe froid
- Eautech pour l'adoucisseur
- Culligan pour la fontaine
- Power composite pour les toboggans

Afin d'assurer la pérennité de notre installation et de nos équipements, plusieurs contrats de sous-traitance sont souscrits avec des entreprises spécialisées (rapports d'interventions joints en annexe) :

- Nilfisk pour l'entretien et la maintenance des autolaveuses et des monobrosses
- Elisath pour la maintenance du contrôle d'accès et des tripodes
- Desautel pour le contrôle des extincteurs
- Chubb pour le contrôle et la maintenance du système de sécurité incendie
- Koho pour le contrôle des centrales de traitement d'air ainsi que l'analyse de l'air de l'espace aquatique
- Gayet pour le contrôle et l'entretien de la chaudière ainsi que le ramonage des cheminées
- Delta sécurité pour le contrôle et la maintenance de l'alarme intrusion et de la vidéosurveillance
- Thyssen pour le contrôle et la maintenance des ascenseurs, du monte-charge et du volet roulant (entrée piscine)
- Power composite pour l'entretien et le contrôle du toboggan et de la rivière à bouées

- Alpic pour le contrôle des lignes de vie sur la toiture
- Eau tech pour le contrôle et la désinfection des adoucisseurs ECS
- Attila pour l'entretien de la toiture
- DHS pour la dératisation
- Hexaprev pour la mise en place et le contrôle des extincteurs
- Gayet pour l'entretien et la maintenance du groupe froid
- FD électricité pour le nettoyage des cellules du poste transformateur, le contrôle et le resserrage des disjoncteurs du TGBT ainsi que la maintenance de la téléphonie.



De plus, des travaux de rafraîchissement ont été effectués au sein des zones suivantes :

- Vestiaires publics et collectifs
- Sanitaires hommes et femmes attenants
- Hall d'entrée
- Sanitaires hommes et femmes attenants
- Passerelles niveaux 1 et 2
- Mains courantes escaliers + balcons
- Bureau secrétariat
- Entrée piscine
- Infirmerie piscine
- Mur pataugeoire
- Accès local pédagogique bassins + couloir vers vestiaires publics
- Escalier secours administratif
- Sas entrée
- Vestiaires hommes et femmes fitness
- Toilettes hommes et femmes fitness
- Couloir accès infirmerie patinoire
- Couloir accès surfaceuse patinoire
- Vestiaires collectifs patinoire
- Toilettes hommes et femmes patinoire
- Porte métal arrière BUL





4.4.1 Etat des travaux réalisés à la suite du rapport technique de l'AMO

DESIGNATION	COMMENTAIRES	A REALISER	Effectué le :
Sas accueil	Règlement intérieur non disponible.	Afficher le règlement intérieur à l'accueil.	oct-19
Accès vestiaire piscine	5 sèche-cheveux : 3 sont hors service et les rails de guidage sont corrodés	Réparer les sèche-cheveux et leurs rails de guidage.	oct-19
Vestiaire public	2 portes de cabines sont manquantes.	Remettre les portes manquantes	les portes ont été enlevées pour un souci de confort du client.
Vestiaires public	Manque dans les vestiaires : tablette sous miroir et 2 patères dans cabine PMR.	Renouveler accessoires manquants dans les cabines concernées.	juil-19
Vestiaires collectifs	3 plafonniers ne fonctionnent pas	Réparer les 3 plafonniers.	juil-19
Local technique	Les joints de carrelage au sol du local technique sont hors d'usage.	Refaire les joints de carrelage au sol (carrelage 20 x 20 cm sur 6 m ²)	juil-19
WC Hommes et Femmes	1 toilette est bouchée côté Hommes et 2 chasses d'eau sont fuyantes côté Femmes	Réparer les toilettes bouchées ou fuyantes (3)	juil-19
Douches collectives	Pommeaux de douches entartrés ou manquants.	Remplacer ou détartrer les pommeaux de douches.	juil-19
Plage de départ rivière à bouées	Le carrelage du sol est sale sur 5 m ²	Nettoyer le sol sur 5 m ² .	juil-19
Bac de départ rivière à bouées	Manque de nettoyage du bac.	Nettoyage du bac à réaliser.	juil-19
Bac de départ rivière à bouées	Revoir la conception du refoulement d'eau de la bache tampon vers le bassin. Manque préfiltre.	Ajouter une deuxième grille	oct-19
Niveau Halle Bassin	Les peintures du mur de la coursive du bassin de réception des toboggans est dégradée.	Renouveler les peintures du mur sur 25 m ² .	En attente
Toboggan	Bon état général mais prévoir un nettoyage de la structure du bâtiment.	Nettoyage courant des poutres en hauteur à réaliser tous les 10 ans.	En attente de devis
Bassin toboggan	Les escaliers du bassin toboggan sont sales.	Nettoyer correctement les marches de l'escalier.	Fait en 2019
Fresque au droit du Bassin Toboggan	La peinture de la fresque est détériorée et se détache.	Refaire la peinture de la fresque.	En attente
Plage autour du bassin toboggan	Les joints de carrelage autour des avaloirs ont sauté.	Refaire les joints de carrelage au sol autour des avaloirs. (2 m ²)	nov-19
Niveau Halle Bassin	Les grilles de ventilation au sol sont détériorées.	Remplacer les grilles de ventilation sur 2 m environ.	en attente
Halle bassin	La poignée de la porte d'accès à l'extérieur est cassée.	Remplacer la poignée cassée de la porte.	juil-19
Local MNS	Côté Femmes, 3 dalles de faux plafonds manquantes ou abimées.	Remettre 3 dalles de faux plafond.	juil-19
Toilettes Hommes vestiaires collectifs	1 dalle de faux plafond abimée.	Remplacer 1 dalle de faux plafond.	juil-19
Restaurant + WC + vestiaire personnel	1 sèche-mains hors service.	Sèche-mains à réparer.	juil-19
Local gestionnaire restaurant	Peinture du mur endommagée et dalles faux-plafond manquantes ou endommagées.	Refaire la peinture sur un mur (4 m ²) et remplacer les dalles de faux plafond (6 m ²)	SAS Maëli en attente
Stockage produits pour patinoire	Les produits chimiques ne sont pas tous stockés sur des bacs de rétention.	Ranger les produits chimiques par type (acide – basique) sur bacs de rétention.	déc-19
Local Patinoire du personnel	10 dalles du faux plafond sont abimées.	Remplacer 10 dalles du faux plafond.	juil-19
Local stockage produits bowling	Les produits chimiques ne sont pas tous stockés sur des bacs de rétention.	Ranger les produits chimiques par type (acide – basique) sur bacs de rétention.	déc-19
Bureaux Administration	Local PC Sécurité : sol soufflé sur 5 m ² et dalles plafonds hors d'usage sur 4 m ² .	Refaire 5 m ² de sol PVC et 4 m ² de dalles de faux plafond.	juil-19
Zone fitness	Casiers de vestiaires hors d'usage (portes et verrous – 6/30)	Rénover les portes et verrous des casiers	juil-19
Salles cardio et musculation.	La peinture du bas du mur vitré est cloquée.	Peinture à refaire sur 2 m ² et 1 m ² .	juil-19
Vestiaires et WC Fitness Femmes et Hommes	12 dalles de faux plafond sont endommagées ou manquantes (dalles de 1200 x 600 mm) et 1 porte de casier manquante.	Remplacer les 12 dalles de faux plafond et la porte de casier.	juil-19
Toiture	Avaloirs d'eau pluviale bouchés, rétention d'eau en toiture.	Nettoyer les grilles de avaloirs.	juin-19



4.5. Les travaux réalisés dans le cadre du Gros Entretien Renouvellement (GER)

Au cours de cette année 2019, nous avons dû procéder à plusieurs renouvellements techniques ou de matériel afin d'assurer la continuité de l'exploitation.

4.5.1. Les dépenses réalisées dans le cadre du GER

P3 MATERIEL D'EXPLOITATION		
Descriptif de l'intervention	Montant facture	Date facture
INTERVENTION MODULE TAC CHAUDIERE	2 355,92 €	07/02/2019
REMISE EN ETAT SIRENES BASSIN	2 593,29 €	19/03/2019
EXTRACTEUR LOCAL CHLORE	407,50 €	29/03/2019
POMPE PIANO LAGUNE	476,00 €	29/03/2019
CHANGEMENT GARNITURE POMPE N°1 RIVIERE FILTRATION	755,90 €	29/03/2019
CHANGEMENT ROULEMENT PALIER CTA ANNEXE	437,80 €	28/03/2019
THERMOGRAPHIE SUR DISJONCTEUR TGBT	810,00 €	15/05/2019
CHANGEMENT CARTE ELECTRONIQUE SSI	460,00 €	15/05/2019
CHANGEMENT DISJONCTEURS TGBT	510,00 €	24/05/2019
REPARATION SOUFFLANTE JEUX LUDIQUE	464,60 €	16/05/2019
FOURNITURE JOINTS POMPES AQUAGYM	71,80 €	16/05/2019
EXTRACTEUR BACHE 25M	1 340,00 €	24/07/2019
CHANGEMENT VASES EXPANSION GROUPE FROID PATINOIRE	880,68 €	30/08/2019
INTERVENTION MODULE TAC DIFFERENTES ARMOIRES	2 654,16 €	26/09/2019
INTERVENTION MODULE TAC DIFFERENTES ARMOIRES	2 654,16 €	30/10/2019
REBOBINAGE MOTEUR	618,00 €	20/12/2019
REPLACEMENT DES BOITERS VERTS	618,09 €	10/01/2019
REPLACEMENT MATERIEL SONO FITNESS ET PISCINE	2 853,19 €	28/02/2019
CLICK DETECTEUR	-25,53 €	29/03/2019
CLICK DETECTEUR DE MOUVEMENT, DOUCHE FITNESS, DISJONCTEUR	814,49 €	29/03/2019
VARIATEUR PISCINE FILTRATION TOB, FIXATION CHIMIQUE PATINOIRE, DISJONCTEUR TGBT DEPART SKID PATINOIRE	5 044,29 €	31/05/2019
SERVOMOTEUR BELIMO CHAUDIERE 1 ET VOLET DE MELANGE HALL BASSIN	1 590,12 €	31/10/2019
REPARATION CASIERS VESTIAIRES PISCINE	3 712,00 €	15/03/2019
REMISE EN ETAT BOITIER DE REPORT ALARME INCENDIE	1 630,00 €	15/05/2019
REPLACEMENT DETECTEUR VOLUMETRIQUE	205,00 €	24/05/2019
FOURNITURE DEUX TOISES	425,00 €	28/05/2019
FOURNITURE POUR REPLACEMENT FIBRE OPTIQUE PATINOIRE	5 244,00 €	20/06/2019
CAPTEURS DEMARRAGE SURFACEUSE	74,10 €	08/10/2019
REPARATION TOBBOGAN PATAUGEoire	1 720,00 €	19/08/2019
REPLACEMENT PANNEAU DOUCHE	66,29 €	31/10/2019
FITNESS DOUCHE ET ROBINETS	1 804,52 €	31/01/2019
2 INDICATEURS NIVEAUX BACHE BASSIN, VENTILATEUR ARMOIRE, POMPE COL DE CYGNE AQUAGYM	2 347,31 €	28/06/2019
VARIATEUR EXTRACTION HALL BASSIN+DISJONCTEUR+PROGRAMMATION, DISJONCTEUR FITNESS	3 004,67 €	30/09/2019
INTERVENTION SUR LAVABOS DOUCHES LUMINAIRES	943,56 €	28/02/2019
REPARATION AUTOLAVEUSE	708,00 €	31/01/2019
TOTAL DE L'ANNEE	50 268,91 €	

P3 RENOUVELLEMENT MATERIEL D'EXPLOITATION		
Descriptif de l'intervention	Montant facture	Date facture
BOUEES RIVIERE	972,00 €	05/02/2019
MANCHETTE LAVAGE FILTRES	980,00 €	24/01/2019
TALKIES WALKIES	98,85 €	11/04/2019
TALKIES WALKIES	273,72 €	15/07/2019
FOURNITURE TPE	615,00 €	17/09/2019
BOUEES RIVIERE	972,00 €	16/07/2019
REPLACEMENT SECHES CHEVEUX	3 945,00 €	09/10/2019
REPLACEMENT MATERIEL PEDA PATINOIRE	149,98 €	24/10/2019
Remplacement extincteurs	4 609,40 €	23/10/2019
Remplacement thermomètre	127,69 €	31/12/2019
TOTAL DE L'ANNEE	12 743,64 €	



4.6. La sécurité

Nous portons une très grande attention à la sécurité des usagers.

Afin de sécuriser les usagers et le personnel, nous avons mis en place des agents de sécurité, lors des ouvertures au public durant les vacances scolaires et tous les mercredis et week-ends de l'année. Un agent de sécurité est toujours présent les samedis et dimanches pendant la période scolaire.

Un deuxième vient en renfort lors des petites vacances scolaires et de la période estivale et cela chaque jour de la semaine.

De plus, notre équipe de bassin assure au quotidien, la sécurité aux bords des bassins, faisant respecter le règlement intérieur.

5. Qualité de service

5.1. Les avis généraux sur la BUL

Nos clients ont la possibilité d'évaluer l'établissement grâce aux nombreux outils en ligne qui existent aujourd'hui.

Le plus révélateur est Google, car nous culminons à 1 257 avis, ce qui constitue une base solide sur laquelle s'appuyer au vu du nombre de clients y donnant leur avis.

Nous constatons un avis dans l'ensemble positif, sur lequel nous appuyons au quotidien pour progresser.

Chaque avis donné est lu, puis depuis cette année une réponse est apportée systématiquement aux clients que leur commentaire soit positif ou négatif. Cela nous permet de renforcer le lien avec nos clients, de montrer que leur avis est pris en compte, et quand nous en avons la possibilité d'intervenir au plus vite afin que les désagréments constatés ne se reproduisent plus.

Les clients mécontents, ayant connu une mésaventure dans nos locaux, sont nombreux à nous donner la note de 1 étoile, tandis que les clients satisfaits oscillent entre 3 et 5 étoiles. Ainsi au vu de la note globale nous constatons que nous disposons davantage d'avis positifs que négatifs. Le graphique nous montre une prédominance des notations avec 4 et 5 étoiles.





5.2. Le questionnaire Vert Marine

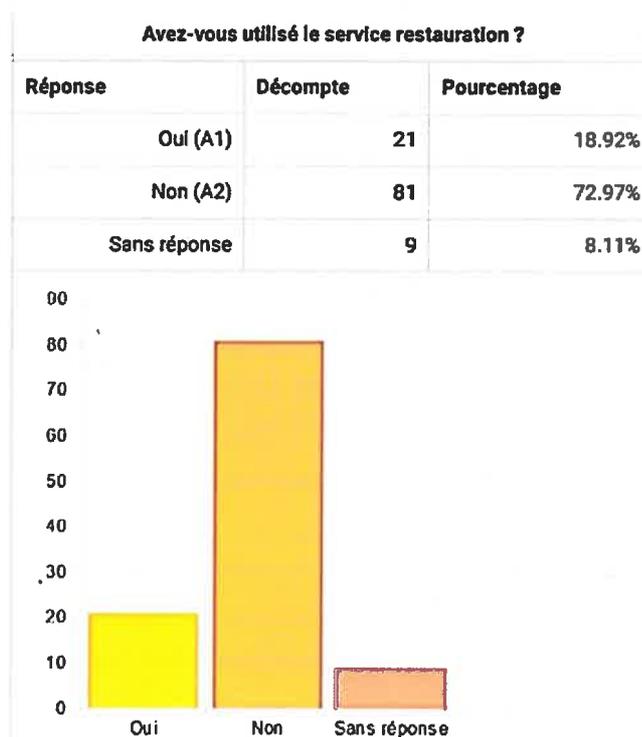
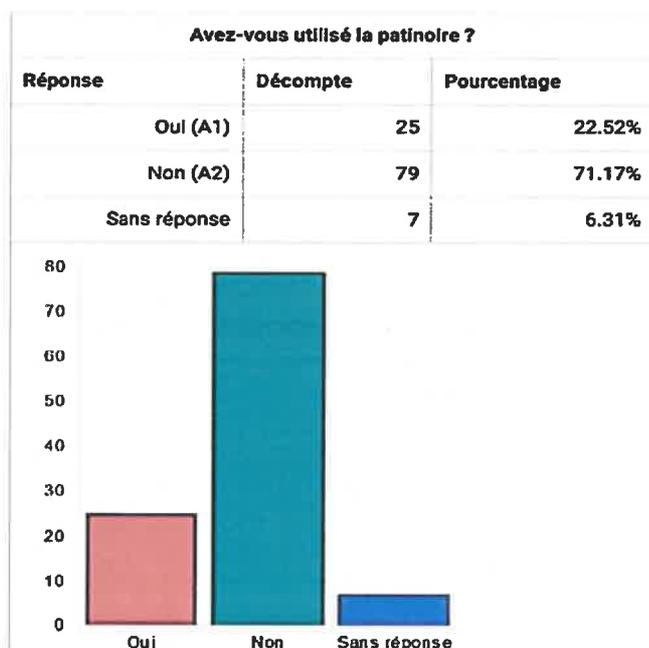
Conformément au contrat, la qualité du service mis en place par le délégataire est appréciée selon les critères suivants :

- la propreté et l'hygiène ;
- les horaires d'ouverture ;
- les compétences et la disponibilité du personnel.

Le délégataire a mis en place des questionnaires de satisfaction à l'attention des usagers afin de s'assurer que le service est exploité conformément à ces critères.

Les usagers ont accès à un questionnaire de satisfaction systématique sur le site internet de l'établissement. Ces résultats sont alors analysés, et nous mettons en place si besoin des actions correctives afin d'améliorer les points identifiés comme insatisfaisants.

Ci-dessous un extrait des résultats recueillis au cours de l'année, sachant que sur l'ensemble des personnes ayant répondu à ce questionnaire, toutes ne sont pas concernées par les activités.

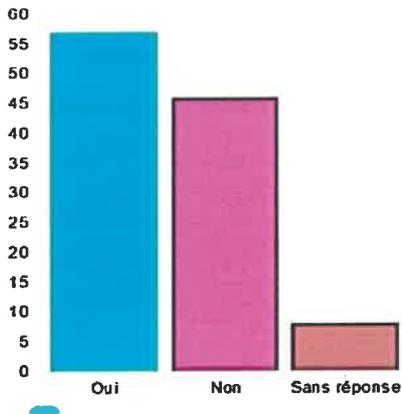




Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

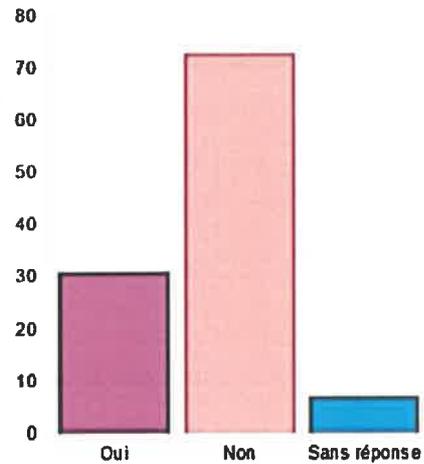
Avez-vous pratiqué une activité encadrée ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	57	51.35%
Non (A2)	46	41.44%
Sans réponse	8	7.21%



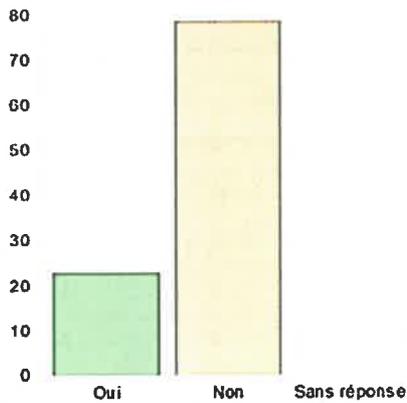
Avez-vous utilisé l'espace bien-être ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	31	27.93%
Non (A2)	73	65.77%
Sans réponse	7	6.31%



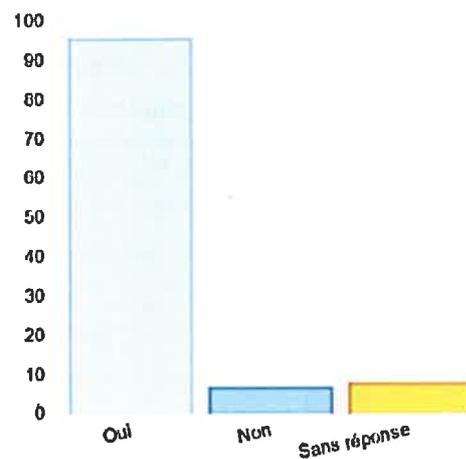
Avez-vous utilisé l'espace fitness ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	23	20.72%
Non (A2)	79	71.17%
Sans réponse	9	8.11%



Avez-vous utilisé l'espace piscine ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	96	86.49%
Non (A2)	7	6.31%
Sans réponse	8	7.21%

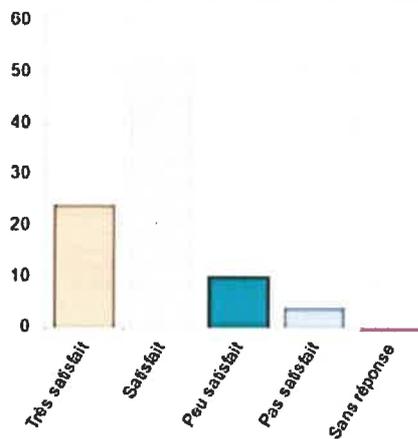




5.2. Avis général

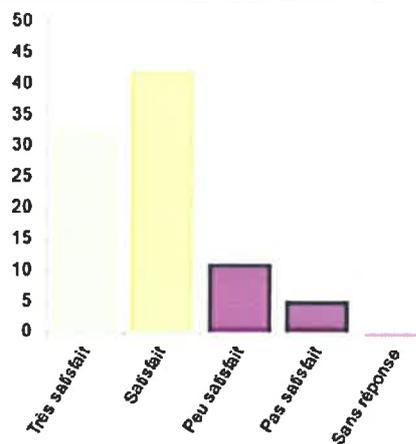
Les horaires d'ouverture

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	24	26.67%
Satisfait (A2)	52	57.78%
Peu satisfait (A3)	10	11.11%
Pas satisfait (A4)	4	4.44%
Sans réponse	0	0.00%



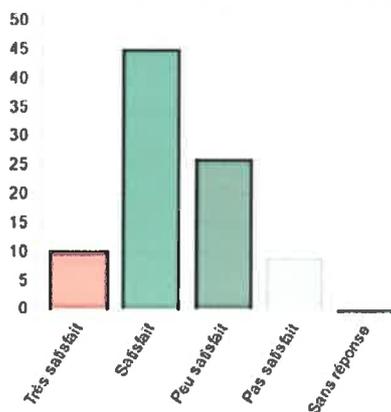
Les compétences et la disponibilité du personnel

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	32	35.56%
Satisfait (A2)	42	46.67%
Peu satisfait (A3)	11	12.22%
Pas satisfait (A4)	5	5.56%
Sans réponse	0	0.00%



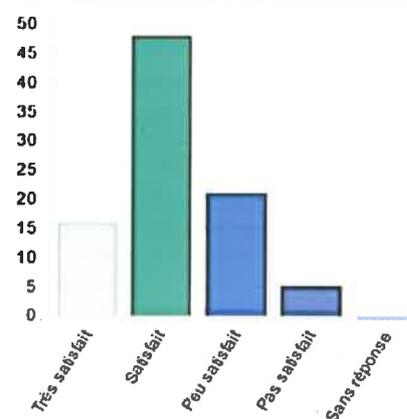
La propreté et l'hygiène

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	10	11.11%
Satisfait (A2)	45	50.00%
Peu satisfait (A3)	26	28.89%
Pas satisfait (A4)	9	10.00%
Sans réponse	0	0.00%



D'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'établissement ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	16	17.78%
Satisfait (A2)	48	53.33%
Peu satisfait (A3)	21	23.33%
Pas satisfait (A4)	5	5.56%
Sans réponse	0	0.00%

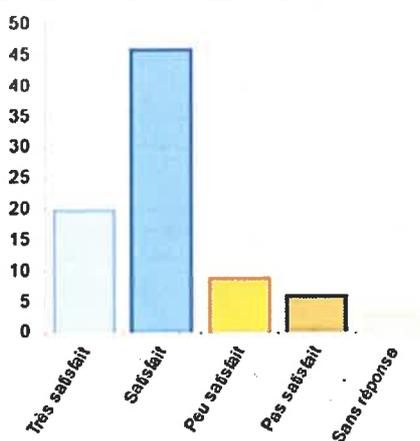




5.3. Espaces aquatique et fitness – bien-être

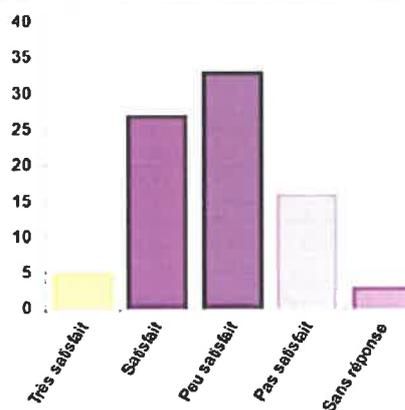
Les compétences et la disponibilité du personnel

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	20	23.81%
Satisfait (A2)	46	54.76%
Peu satisfait (A3)	9	10.71%
Pas satisfait (A4)	6	7.14%
Sans réponse	3	3.57%



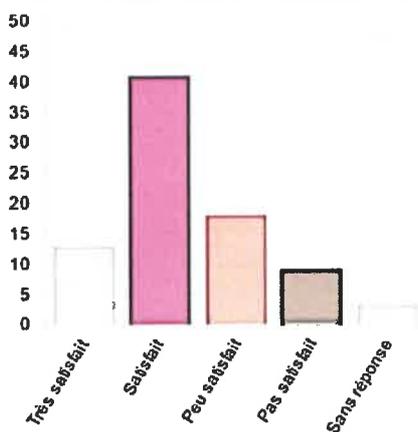
La température des douches

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (L001)	5	5.95%
Satisfait (L002)	27	32.14%
Peu satisfait (L003)	33	39.29%
Pas satisfait (L004)	16	19.05%
Sans réponse	3	3.57%



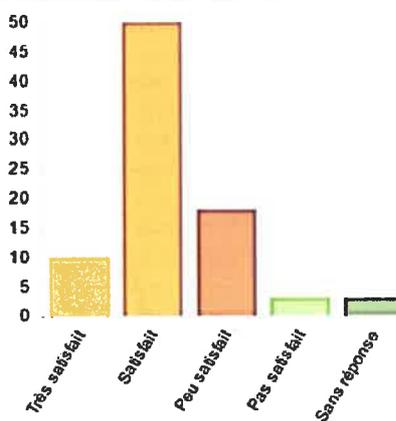
La température de l'eau dans les bassins

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	13	15.48%
Satisfait (A2)	41	48.81%
Peu satisfait (A3)	18	21.43%
Pas satisfait (A4)	9	10.71%
Sans réponse	3	3.57%



L'organisation des bassins (lignes d'eau réservées, aménagements des espaces ...)

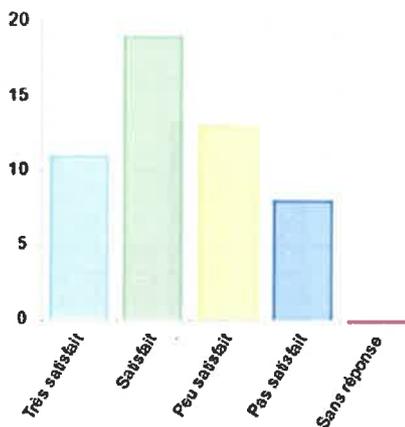
Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	10	11.90%
Satisfait (A2)	50	59.52%
Peu satisfait (A3)	18	21.43%
Pas satisfait (A4)	3	3.57%
Sans réponse	3	3.57%





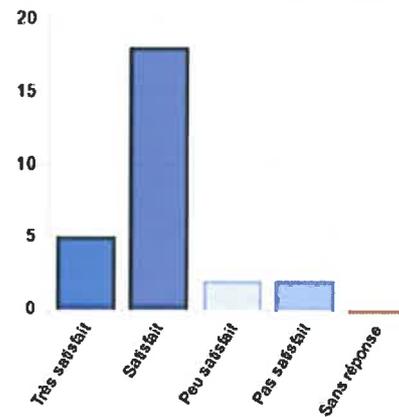
Le planning et la diversité des activités proposées

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	11	21.57%
Satisfait (A2)	19	37.25%
Peu satisfait (A3)	13	25.49%
Pas satisfait (A4)	8	15.69%
Sans réponse	0	0.00%



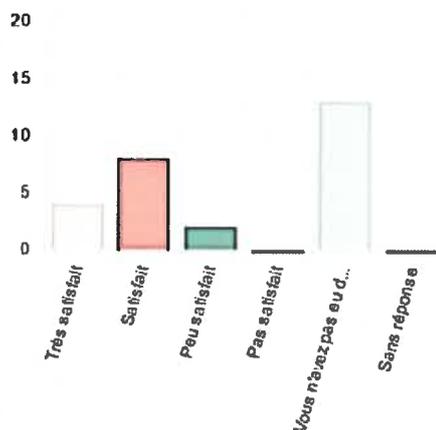
Les équipements mis à disposition (sauna, hammam, salle de relaxation, etc.)

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	5	18.52%
Satisfait (A2)	18	66.67%
Peu satisfait (A3)	2	7.41%
Pas satisfait (A4)	2	7.41%
Sans réponse	0	0.00%



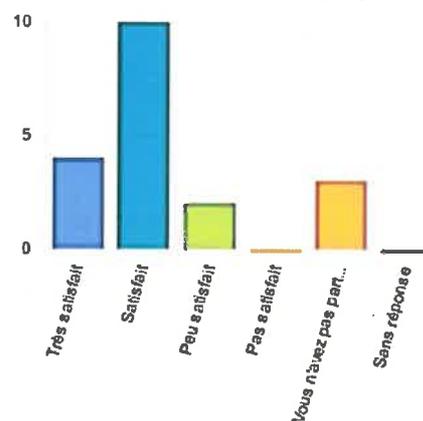
Les soins proposés

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	4	14.81%
Satisfait (A2)	8	29.63%
Peu satisfait (A3)	2	7.41%
Pas satisfait (A4)	0	0.00%
Vous n'avez pas eu de soins (A5)	13	48.15%
Sans réponse	0	0.00%



La qualité des cours (si cours collectifs)

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	4	21.05%
Satisfait (A2)	10	52.63%
Peu satisfait (A3)	2	10.53%
Pas satisfait (A4)	0	0.00%
Vous n'avez pas participé à un cours collectif (A5)	3	15.79%
Sans réponse	0	0.00%

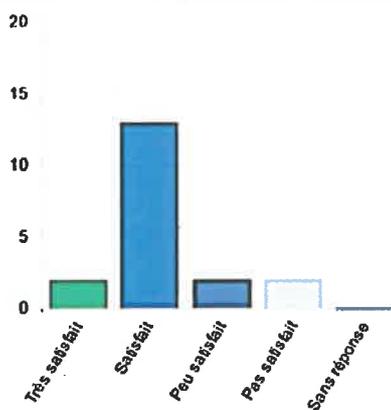




Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

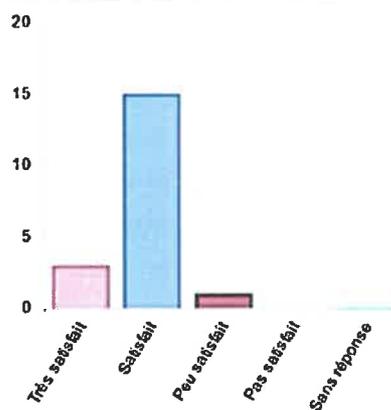
Le matériel mis à disposition

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	2	10.53%
Satisfait (A2)	13	68.42%
Peu satisfait (A3)	2	10.53%
Pas satisfait (A4)	2	10.53%
Sans réponse	0	0.00%



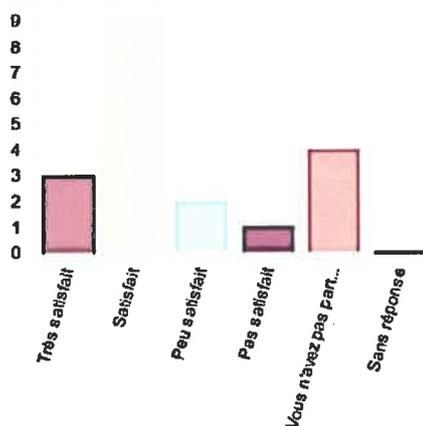
Les compétences et la disponibilité du personnel

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	3	15.79%
Satisfait (A2)	15	78.95%
Peu satisfait (A3)	1	5.26%
Pas satisfait (A4)	0	0.00%
Sans réponse	0	0.00%



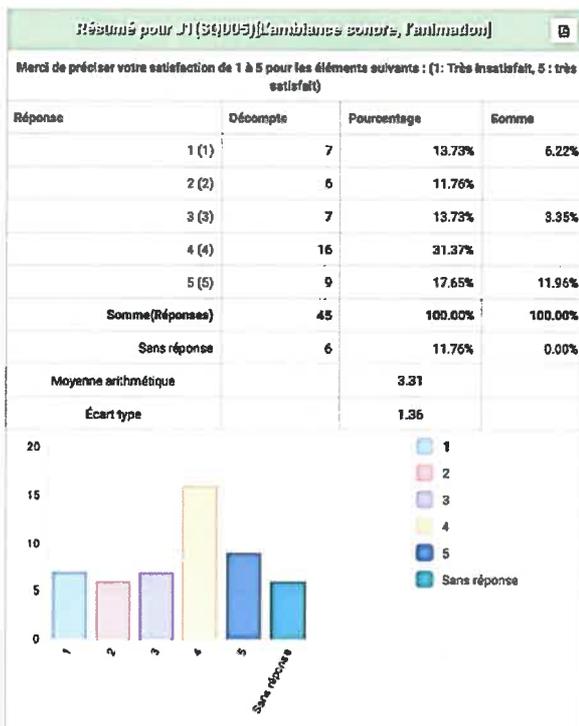
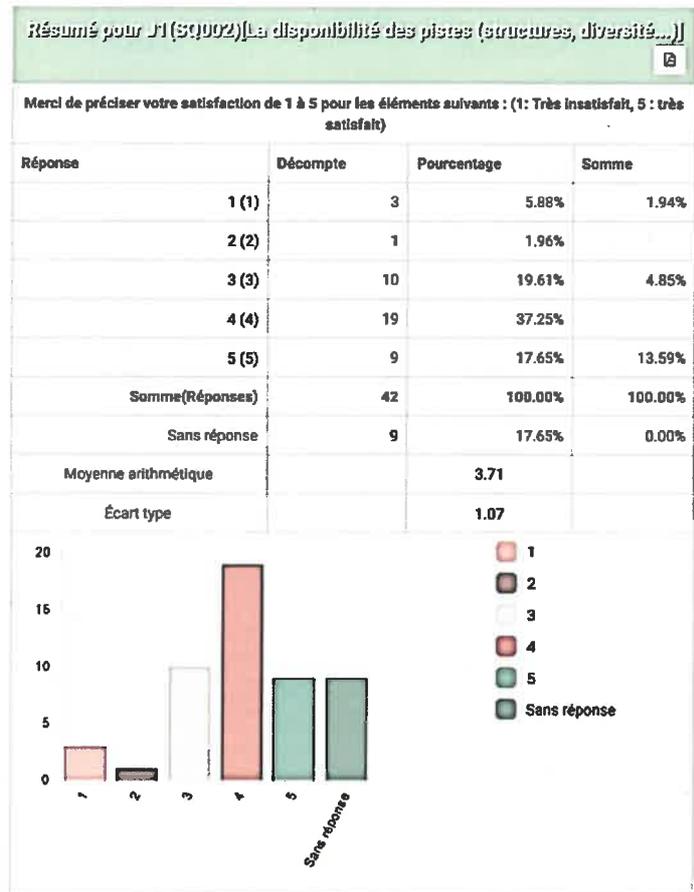
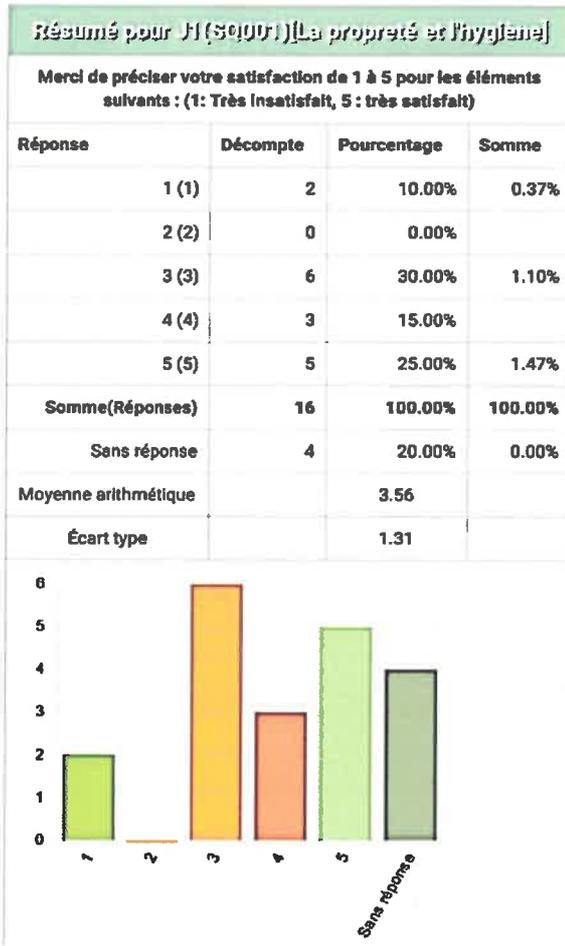
Le planning et la diversité des activités proposées (si cours collectifs)

Réponse	Décompte	Pourcentage
Très satisfait (A1)	3	15.79%
Satisfait (A2)	9	47.37%
Peu satisfait (A3)	2	10.53%
Pas satisfait (A4)	1	5.26%
Vous n'avez pas participé à un cours collectif (A5)	4	21.05%
Sans réponse	0	0.00%



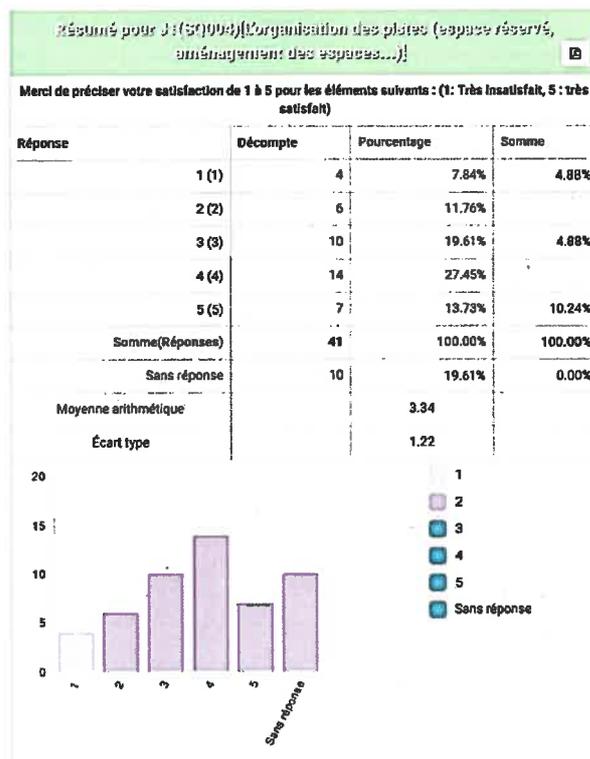
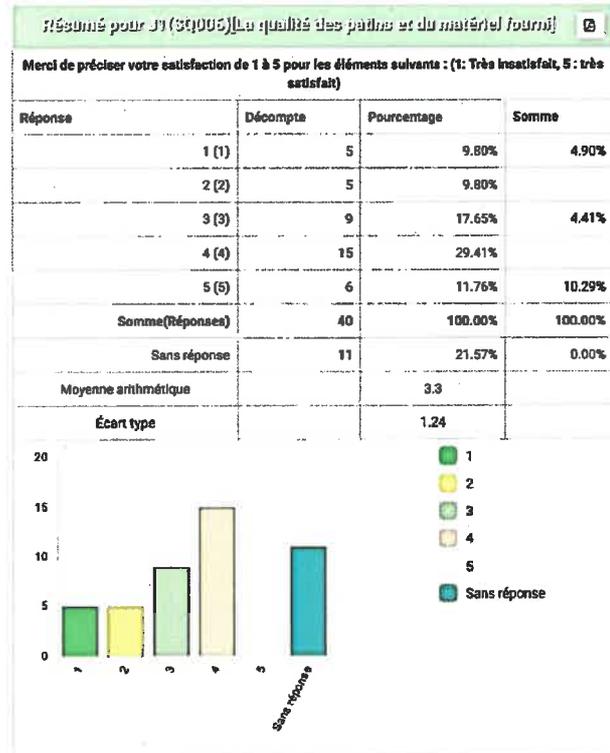
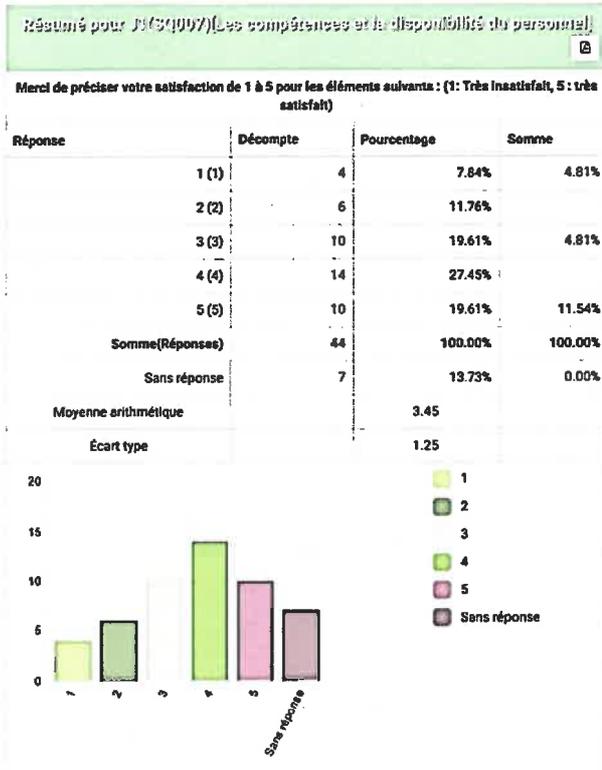


5.4. La patinoire



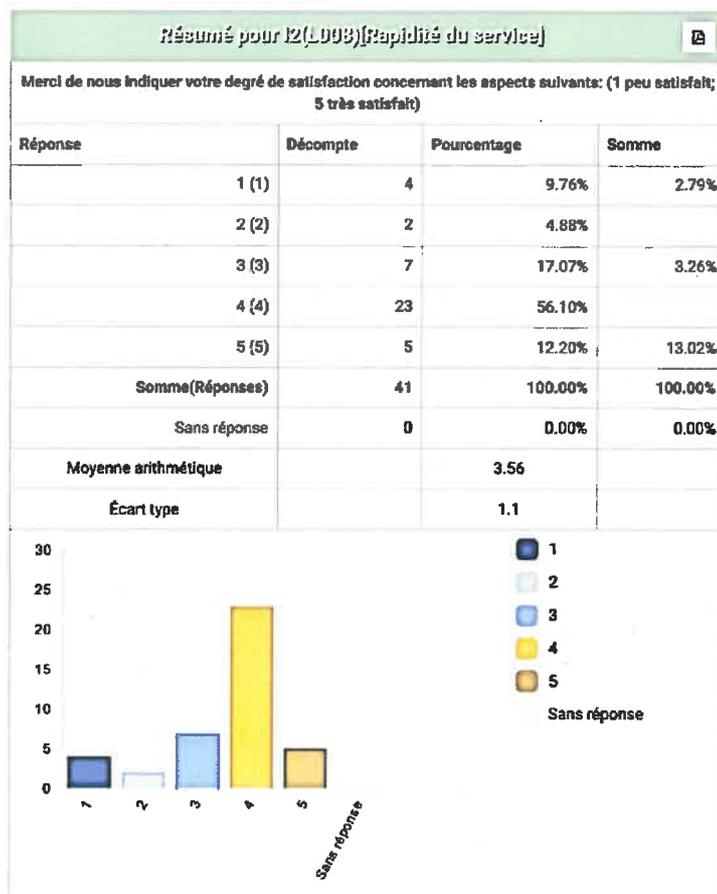
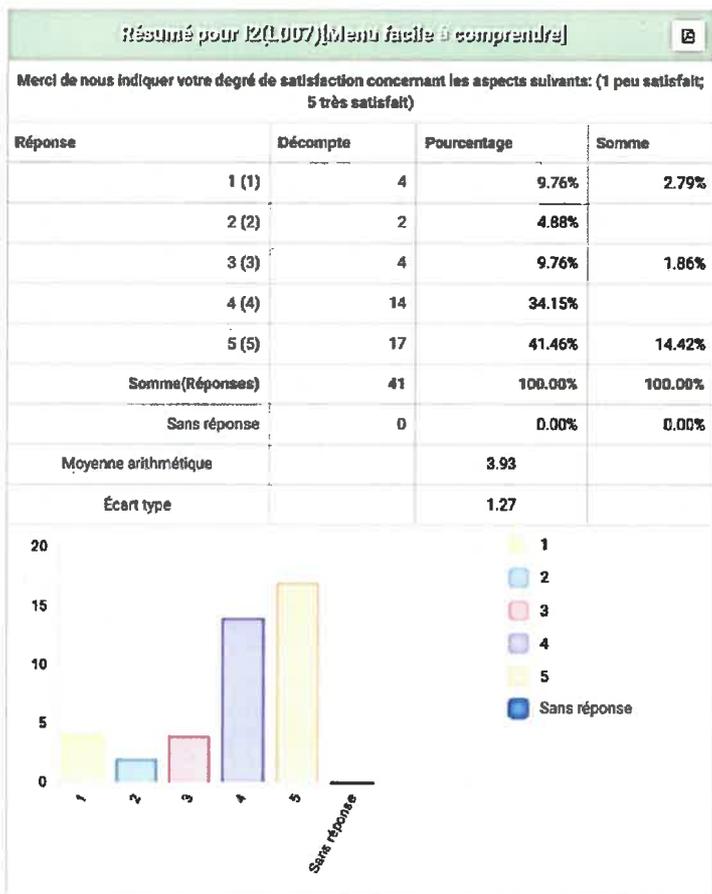
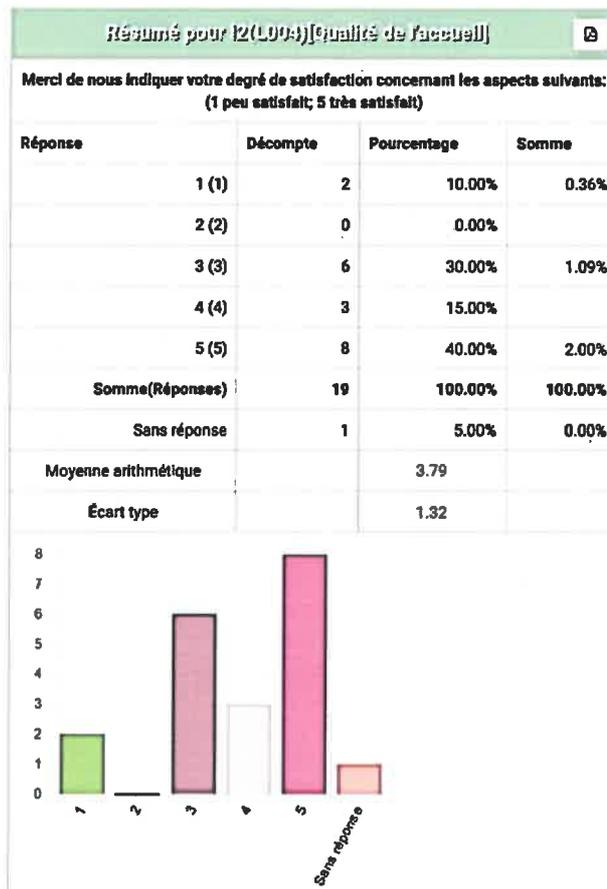
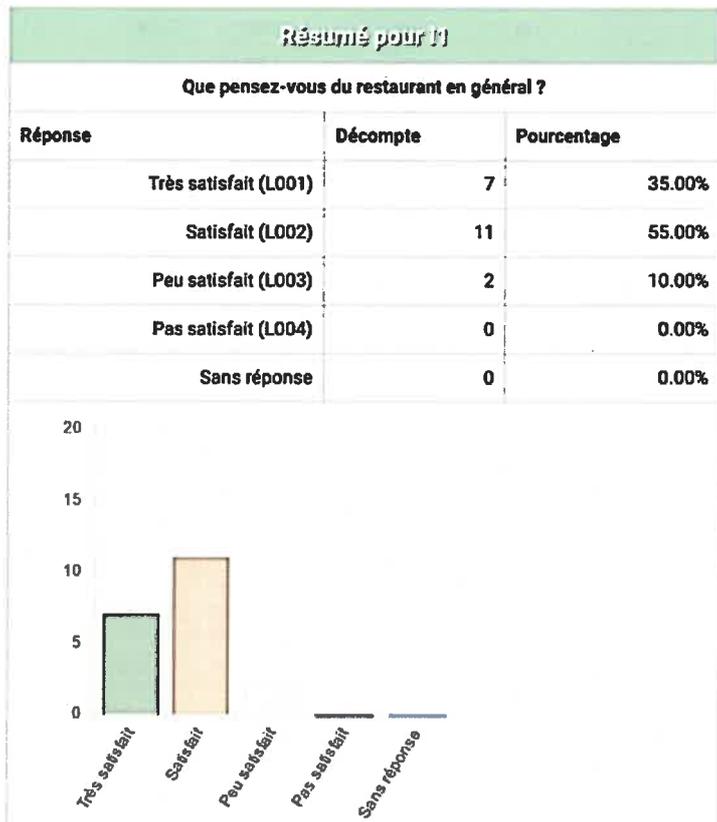


Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)



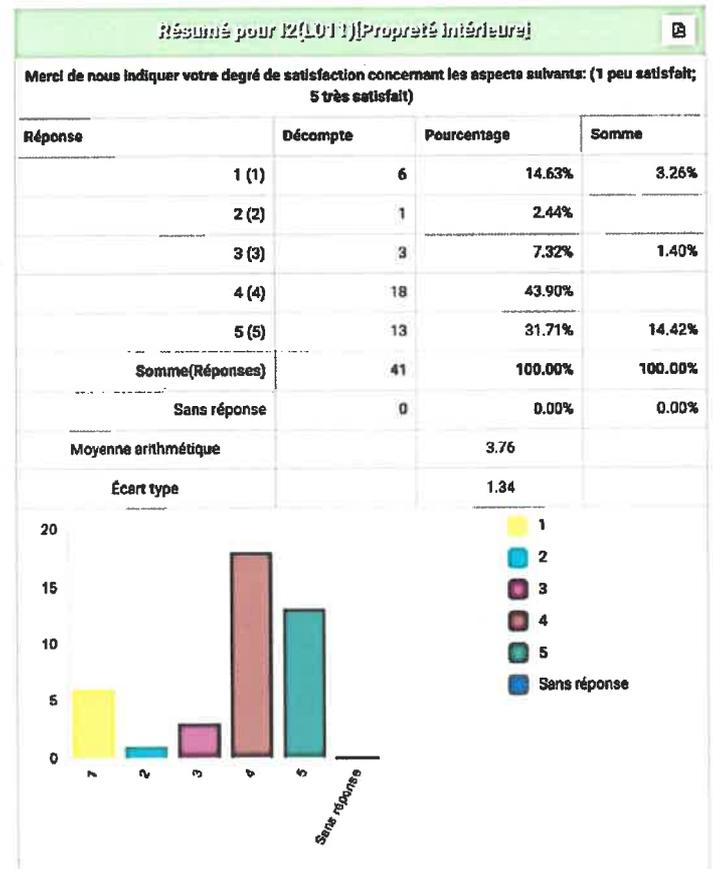
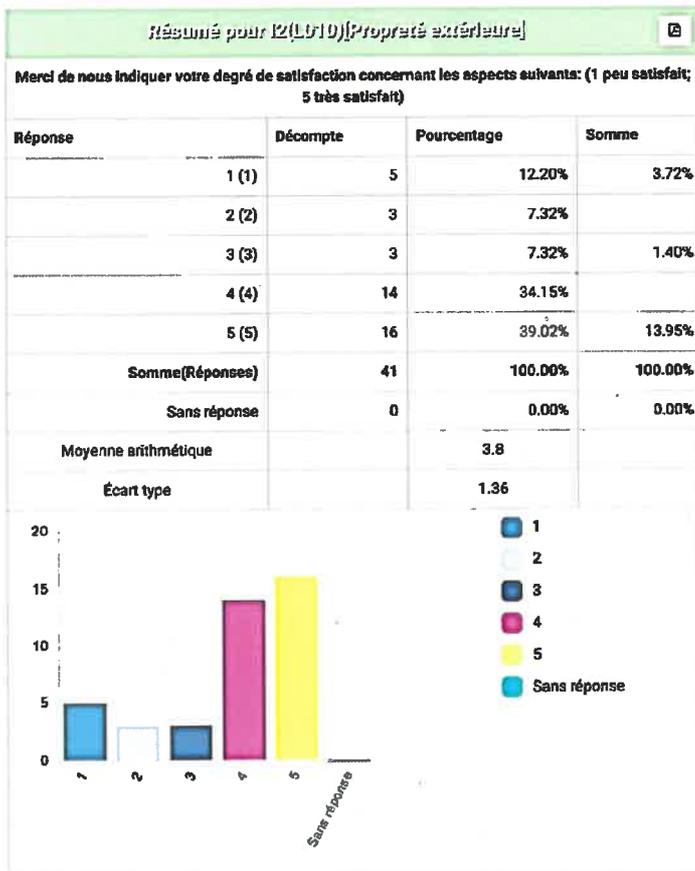
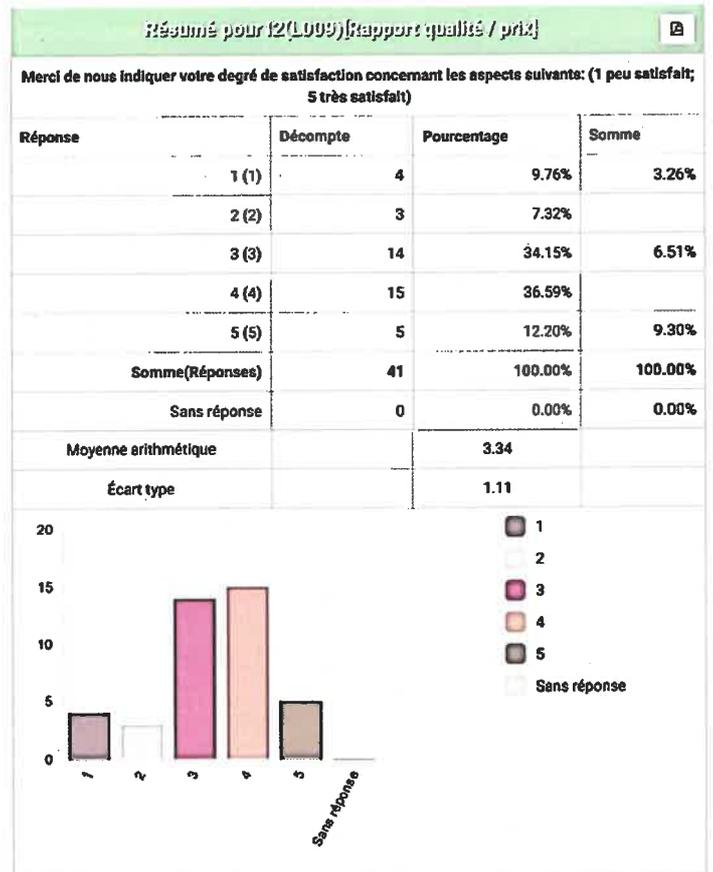
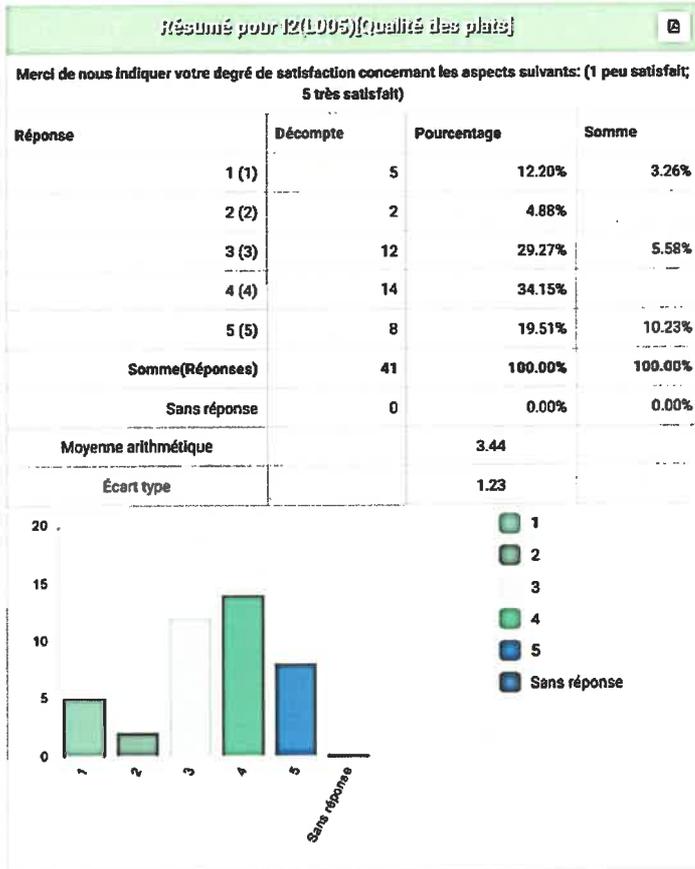


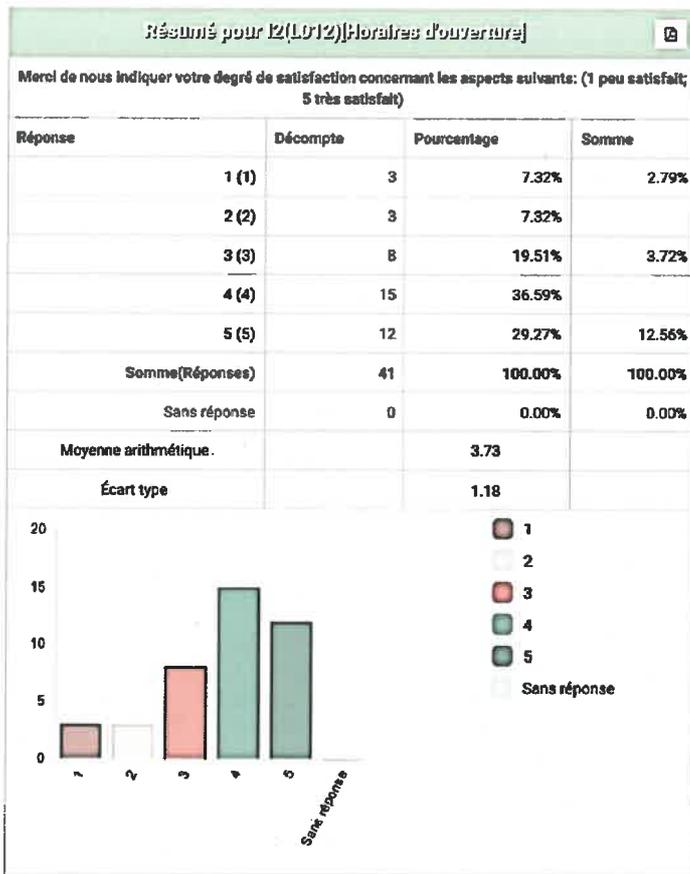
5.5. Le restaurant





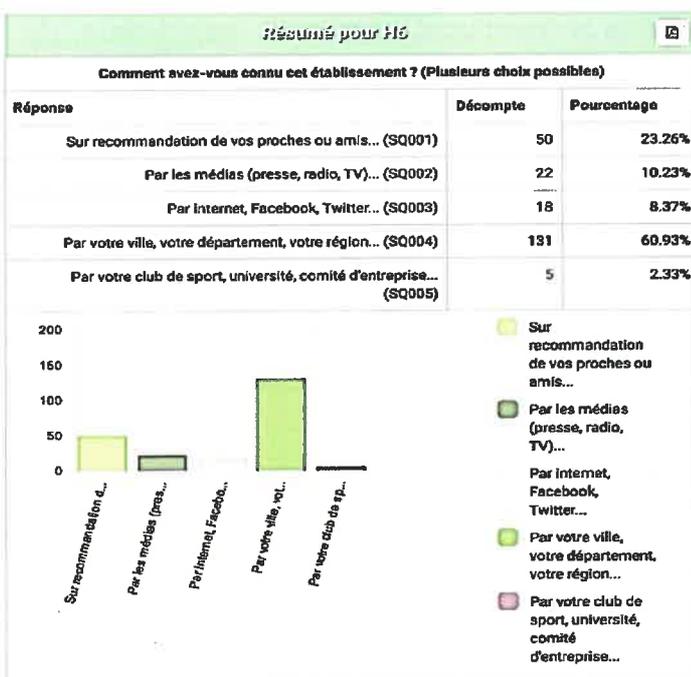
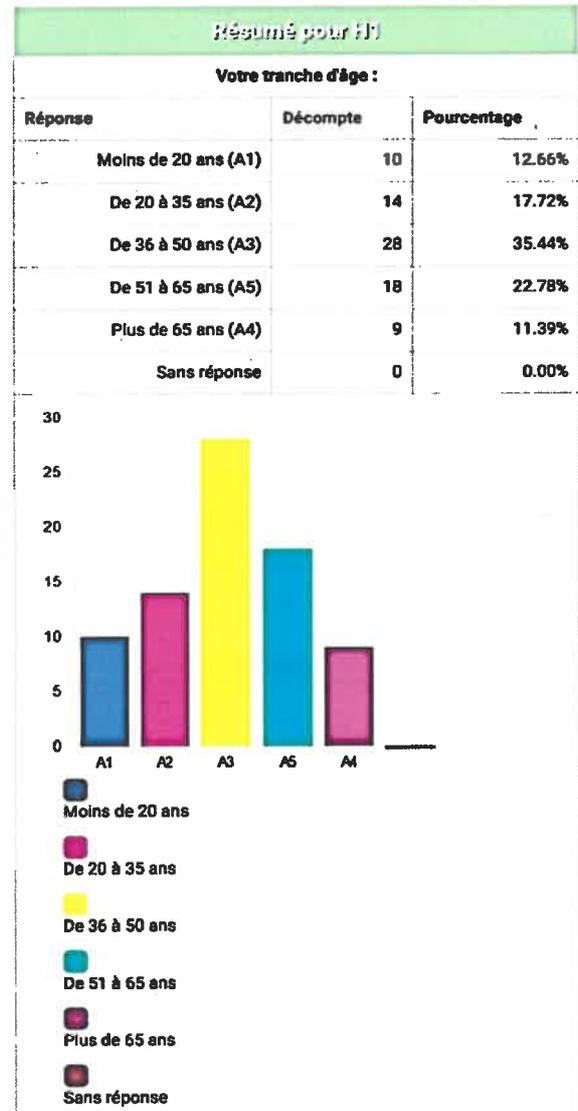
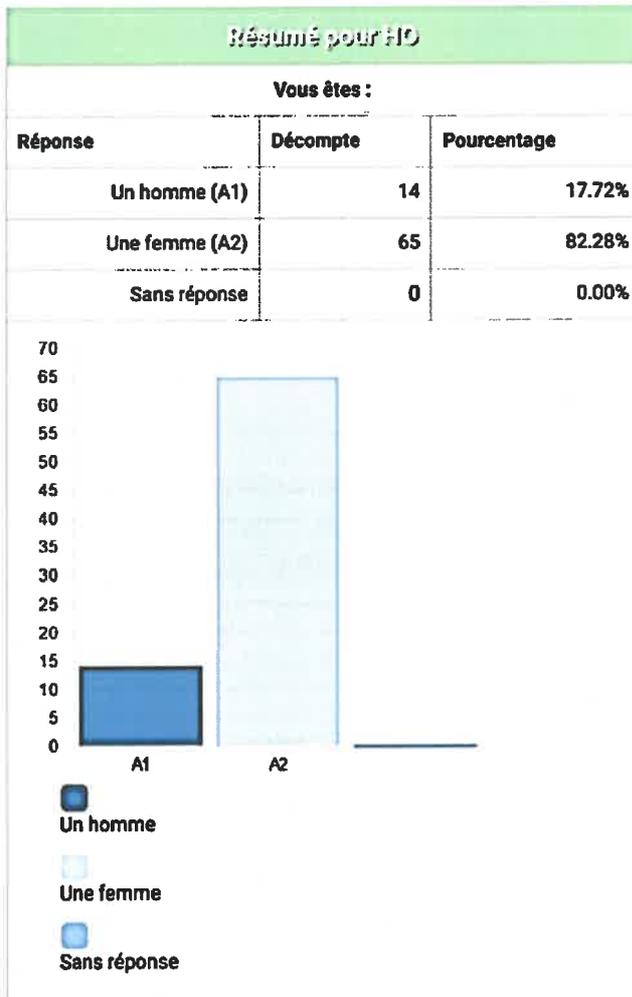
Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)







5.6. Connaissance client





6. Opérations de marketing et de communication

6.1. Plan de communication annuel

Notre plan de communication prend en compte l'utilisation de la majorité des supports de communication à disposition dans la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois. Ces supports sont utilisés dans deux optiques différentes : la première concerne l'aspect commercial et la mise en avant des offres réalisées dans l'année, la seconde a pour but d'étendre la notoriété de l'établissement.

De plus, nous avons cherché à créer un lien direct avec nos clients, c'est pourquoi nous avons accentué notre présence sur les réseaux sociaux, nous permettant d'allier proximité et communication de notoriété.

6.1.1. Radio

Nous avons décidé d'utiliser la radio durant les mois de juillet et août, période de forte attractivité, afin de renforcer notre notoriété. En collaboration avec la radio CONTACT FM, nous étions présents en la qualité de sponsor durant la météo des plages, disposant ainsi d'une récurrence de passage sur la journée.

6.1.2. Affichage extérieur

Lors de cette année, nous avons fait perdurer notre collaboration avec JC DECAUX. Notre plan de communication annuel pour la promotion de nos offres commerciales nous a poussé à communiquer à travers leurs supports sur les mois de janvier, avril et septembre.

Une attention plus particulière a été apportée sur l'opération de Janvier afin de débiter cette nouvelle année en y apportant une touche de nouveauté grâce à une offre plus généreuse. La conquête client, mais aussi et surtout sa satisfaction étant un réel leitmotiv. Il était donc important de débiter sur une offre attirante, et de la mettre en avant de façon dynamique, c'est pourquoi nous avons opté pour les produits de visibilité JC Decaux, dans le but d'atteindre un maximum d'habitants de l'agglomération Saint-Quentinoise.



6.1.3. Insertions publicitaires

Au cours de l'année, nous avons communiqué à travers plusieurs publications :

- le Bulletin de l'Office Municipal des Sports
- St Quentin à votre service

SPORTS

HOCKEY
 • HOCKEY'N TROLLS
 Jérôme CARON
 139, rue Georges Pompidou ☎ 07.86.13.99.92

JUDO
 • JUDO CLUB
 Sabine STEFANSKI
 Palais des Sports ☎ 04.15.67.37.21

• ELUDO JUDO SAINT-QUENTIN
 Michaël BARRÉZ
 10, rue de la Comédie ☎ 06.32.35.80.80

KARATÉ
 • KARATÉ CLUB SAINT-QUENTINOIS
 Romain ALLOUX
 45, rue de Cologne ☎ 06.62.89.65.87
 02420 HARGICOURT

• KAMAË CLUB KARATÉ
 Christian BRUNELLET
 6, rue de Dix
 02490 Haislesmy ☎ 06.10.95.31.69

KARTING
 • ASIL SAINT-QUENTIN HALUTE PICARDIE
 Jean-Pierre LÉFÈRE
 8, rue de Beauvais ☎ 03.23.63.35.68

LUTTE
 • CERCLE PUGILISTIQUE
 SAINT-QUENTINOIS
 Josée WILLIOT
 54, rue Denton-Rochereau ☎ 06.11.12.67.71

MAJOLLETTE
 • MAJOTWIRL DE SAINT-QUENTIN
 Jessica VILLARD
 89, rue Quémén Barre ☎ 06.68.21.46.25

MULTISPORTS
 • ASPTT DE SAINT-QUENTIN
 Jean BIDOUX
 7, rue Transvasal ☎ 03.23.62.23.00

NATATION
 • SAINT-QUENTIN NATATION
 Vincent TIMBERT
 10, rue de la Comédie ☎ 06.08.01.20.15

• DAUPHINS SAINT-QUENTINOIS
 Dominique MÉRÉSSE
 51, rue Bolesau ☎ 03.23.65.24.49

PATINOAIRE
 • PATINOAIRE DE LA BUL
 Rue Lamurine ☎ 03.23.65.45.35

PÊCHE
 • AAPPMA PÊCHEURS ST QUENTINOIS
 José GALOPE
 5, rue du Tour y Val ☎ 06.07.86.04.56

PENTATHLON
 • PENTATHLON MODERNE
 Alain COEUGNIET
 11, rue de la Libération
 02690 Essigy-Le-Grand ☎ 06.87.39.71.79

• BUL DE SAINT-QUENTIN
 Location de salles
 Cours de natation

TRAVAIL OU LOISIRS, TOUS LES UNIVERS SONT À LA BUL !
 Centre aquatique, karting sur glace, bowling, salles de séminaire, patinoire, restauration.

SAINT-QUENTIN À VOTRE SERVICE 2019

6.1.4. Facebook

Les réseaux sociaux sont pour nous un moyen de communiquer efficacement auprès de nos clients, mais représente également une opportunité de mieux les comprendre, et d'interagir plus facilement avec eux. C'est pourquoi nous sommes restés très attentif à notre communication via l'outil Facebook, et que notre stratégie nous a permis de passer la barre des 14 000 personnes suivant notre page.

Facebook permet également d'apporter une réponse rapide aux différentes questions des clients, ce qui renforce leur satisfaction, mais également leur confiance, ce qui est essentiel à nos yeux. Dans cette optique, nous nous efforçons donc de répondre le plus rapidement possible, c'est pourquoi nous avons décidé de toujours garder un taux de réponse compris entre 90 et 100%.



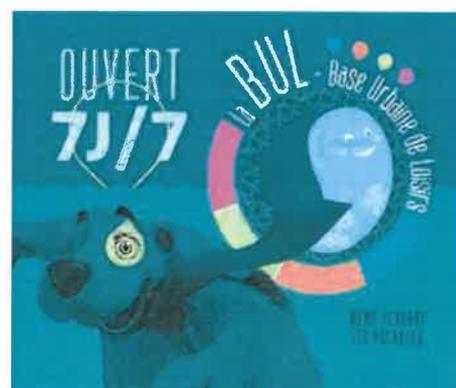
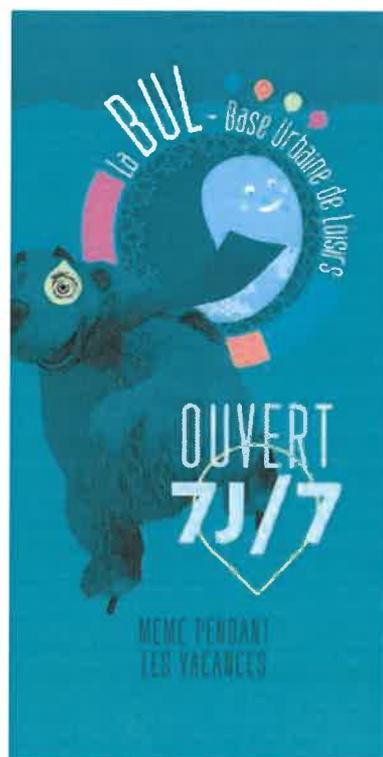
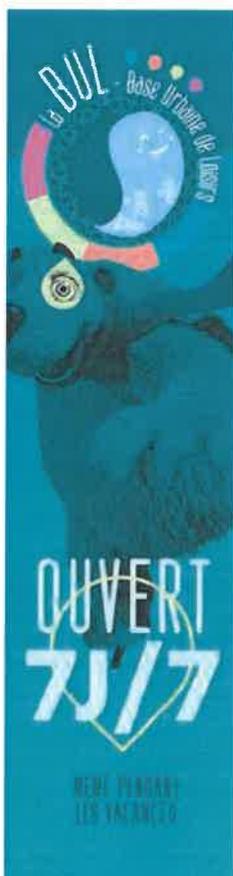
Les différentes animations et les événements y sont relayés. Ces publications permettent de démontrer à la clientèle le dynamisme de l'établissement, et mettent en avant nos différentes activités, entretenant une forme de veille auprès des abonnés de notre page.

Facebook c'est également la possibilité de toucher des cibles plus largement, notamment au travers de l'achat d'espaces publicitaires nous permettant d'élargir la résonance de nos publications. Ainsi, selon le type d'événement, d'opération commerciale, ou tout simplement de publication nous pouvons élargir sa portée tout en ciblant les personnes à toucher prioritairement. Cela nous permet de paramétrer notre audience selon nos critères, qui vont différer si la publication touche notre univers patinoire, ou aquatique ou encore fitness. Cette année nous avons donc continué à utiliser régulièrement cet outil.

Enfin, nous sommes conscients de l'évolution des réseaux sociaux aujourd'hui, et notamment la migration des plus jeunes vers d'autres applications que Facebook. Pour cette raison nous tâcherons sur l'année 2020 de définir une nouvelle stratégie concernant l'application Instagram qui compte de plus en plus d'adeptes et qui permettra à l'établissement de communiquer d'une façon différente.

6.1.5. Display

Cette année nous avons également poursuivi nos investissements dans le Display. Aujourd'hui nous consommons de plus en plus à travers les outils numériques, comme par exemple pour la lecture d'articles de presse, et nos clients ne dérogent pas à cette règle. Réaliser une campagne à l'aide de cet outil nous a permis d'être affiché en bannières publicitaires sur les sites du réseau d'annonces Google Ads, ciblés en fonction de la localisation, de l'âge, du sexe, des centres d'intérêts.





6.2. Partenariats

Il est important pour nous d'associer notre image aux acteurs du territoire Saint-Quentinois, c'est pourquoi nous avons mis en place des partenariats avec différentes associations :



SAINT-QUENTIN VOLLEY : PASS Fitness + offert à l'ensemble des joueurs professionnels et au staff. Nous avons pu bénéficier d'une demi-loge, de présence sur les panneaux LED et sur le calendrier pendant toute la saison.



TENNIS DE TABLE SAINT-QUENTINOIS : PASS Fitness + offert à l'ensemble des joueuses professionnelles et au staff.

Nous avons pu bénéficier de 10 places et de présence sur les billets et les affiches tout au long de la saison.





Il est également important pour nous de soutenir les associations locales, et de nouer des liens avec leurs adhérents, c'est pourquoi nous avons également établi des conventions de partenariat avec l'association des coureurs du parc d'Isle, ainsi que l'association des retraités dynamiques.

Cela leur permet de disposer d'avantages dans notre structure, qu'ils peuvent proposer à leurs adhérents, et ainsi les amener plus facilement et plus régulièrement au sein de notre établissement.

6.3. Mécénat destiné à aider les établissements scolaires et associations

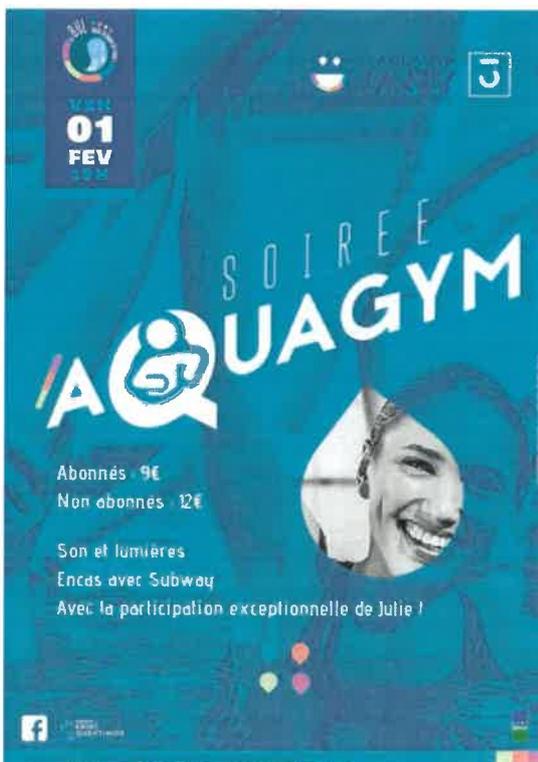
Notre structure est très sollicitée par les demandes de mécénats. Il est important à nos yeux de soutenir le dynamisme des associations, ainsi que des établissements scolaires. Mais faisant face à une demande croissante d'année en année nous avons instauré un système de roulement dans un but d'équité mais aussi et surtout dans l'espoir de pouvoir apporter une réponse positive au plus grand nombre.

7. Animations et événements

7.1. Piscine

Il est important pour nous que soit organisé lors de chaque trimestre au moins un événement marquant dans chacun de nos univers. Pour l'année 2019, nos soirées Aquagym ou encore Aqua Noël ont réunies plus de 60 participants.

7.1.1. Affiches d'événements 2019





Photos des participants de la soirée Aqua Noël.

En partenariat avec des commerçants du Saint-Quentinois, notre établissement organise également des petits déjeuners, toujours très appréciés par les clients.

7.2. Patinoire

La patinoire est un univers jeune et dynamique pour lequel nous nous devons de proposer des animations régulières. Chaque semaine les clients peuvent donc profiter d'une soirée à thème, et nous organisons régulièrement des événements de plus grandes envergures.



7.2.1 Exemple de flyer d'animations pour le premier trimestre 2019 de la patinoire





7.2.2 Exemple d'événement : Soirée Halloween du 31 Octobre 2019



7.2.3 La présentation des activités trimestrielles de la patinoire





7.2.4 Les fréquentations des animations de la patinoire

JANVIER			
Dimanche 6	10h et 14h30	EPIPHANIE	263
Vendredi 11	20h	HOUSE	93
Samedi 19	20h	BLACK OUT	111
Dimanche 20	10h	PETIT DEJ'	
Dimanche 27	10h et 14h30	VISITE DE BULI	175
FEVRIER			
Vendredi 1	20h	BROUILLARD	33
Samedi 2	14h	CHANDELEUR	121
Jeudi 7	19h	KARTING SUR GLACE	29
Samedi 9	20h	HOCKEY SUR GLACE	75
Vendredi 22	20h	ROCK	83
Dimanche 24	14h30	VISITE DE BULI	79
MARS			
Vendredi 8	20h	JOURNEE DE LA FEMME	63
Samedi 16	20h	DYNAMIC LAND	83
Vendredi 22	20h	ELECTRO	31
Dimanche 31	10h	PEINTURE SUR GLACE	31
AVRIL			
Jeudi 4	19h	KARTING SUR GLACE	9
Vendredi 5	20h	DEEP HOUSE	60
Samedi 13	20h	MOUSSE	65
Dimanche 21	10h et 14h30	CHASSE AUX ŒUFS	20
Dimanche 28	14h30	VISITE DE BULI	94
MAI			
SEPTEMBRE			
Samedi 7	20h	HARDSTYLE	56
Samedi 14	20h	HOCKEY SUR GLACE	36
Samedi 21	20h	FLUO	52
Vendredi 27	20h	BLACK OUT	17
OCTOBRE			
Vendredi 11	20h	BROUILLARD	34
Samedi 12	20h	BALAI BALLON	36
Vendredi 18	20h	FOOT SUR GLACE	49
Jeudi 31	14h et 20h	HALLOWEEN	141
NOVEMBRE			
Vendredi 15	20h	BULLES	35
Dimanche 24	14h30	VISITE DE BULI	106
Vendredi 29	20h	DYNAMIC LAND	32
DECEMBRE			
Samedi 21	14h et 20h	TEMPETE DE NEIGE	29
Dimanche 22	14h30		
Lundi 24	14h		
Lundi 24	14h	VISITE DE BULI	13

7.3. Privatisations

Nos salles de séminaires sont régulièrement occupées par notre partenaire principal qu'est Weight Watchers. Nous avons également développé un partenariat avec l'organisme de formation ALM qui privatise notre salle de cours collectif, et qui peut également bénéficier de nos salles de séminaire en



cas d'indisponibilité de la salle de cours collectifs. Ces deux partenariats nous permettent de bénéficier de ressources stables tout au long de l'année.



Nous donnons également la possibilité à nos clients de privatiser nos différents espaces, qu'il s'agisse de l'espace aquatique ou encore de la patinoire.



Pour réaliser des événements de qualité et pouvoir offrir une prestation complète à nos clients, nous travaillons en collaboration avec le Resto BUL, ce qui nous permet d'offrir une prestation complète à nos clients en y intégrant le repas.



7.3.1. CA mensuel des privatisations et comparaison avec n-1

	CA 2019	CA 2018	COMPARATIF N-1
Janvier	5 355,00 €	1 424,00 €	+3 931€
Février	2 468,00 €	1 200,00 €	+ 1 268 €
Mars	2 540,00 €	1 350,00 €	+ 1 190 €
Avril	1 750,00 €	1 650,00 €	+ 100 €
Mai	4 464,00 €	1 600,00 €	+ 2 864 €
Juin	3 465,00 €	1 600,00 €	+ 1 865€
Juillet	0,00 €	1 100,00 €	- 1 100 €
Août	2 945,00 €	1 200,00 €	+ 1 745€
Septembre	3 504,00 €	1 850,00 €	+ 1 654 €
Octobre	2 690,00 €	1 850,00 €	+ 840 €
Novembre	4 118,70 €	4 400,00 €	- 281,30 €
Décembre	1920,00 €	10 665,50 €	- 8 745,50€
TOTAL	35 219,70 €	29 889,50 €	+ 5 330,20€

Le chiffre d'affaire réalisé en 2019 grâce aux privatisations s'élève donc à 35 219,70€, soit 5 330,20€ de plus qu'en 2018.



8. Bilan financier

8.1. Bilan financier de l'activité piscine par rapport à N-1

8.1.1. Le détail des produits de l'activité piscine par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100			
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL			
ACTIVITÉ	PISCINE			
PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Entrées piscine	524 958,73 €	493 618,37 €	31 340,36 €	6,35%
Activités piscine	106 344,33 €	82 403,01 €	23 941,32 €	29,05%
Locations lignes d'eau	8 418,75 €	8 268,33 €	150,42 €	1,82%
Ventes boutiques	2 521,54 €	5 021,73 € -	2 500,19 €	-49,79%
Commissions et courtages	3 569,30 €	4 399,66 € -	830,36 €	-18,87%
Locations cafétéria	39 698,82 €	48 520,78 € -	8 821,96 €	-18,18%
Piscine	685 511,47 €	642 231,88 €	43 279,59 €	6,74%
Contribution	594 871,88 €	582 349,34 €	12 522,54 €	2,15%
Contribution / Dotation à la régie	594 871,88 €	582 349,34 €	12 522,54 €	2,15%
Produits divers	616,19 €	85 054,98 € -	84 438,79 €	-99,28%
Transferts de charges	58 959,77 €	13 600,17 €	45 359,60 €	333,52%
Produits divers	59 575,96 €	98 655,15 € -	39 079,19 €	-39,61%
TOTAL DES PRODUITS	1 339 959,31 €	1 323 236,37 €	16 722,94 €	1,26%



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

8.1.2. Le détail des charges de l'activité piscine par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100		
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL		
ACTIVITÉ	PISCINE		
CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION
Eau	79 433,70 €	110 801,45 € -	31 367,75 € -28,31%
Electricité	169 963,33 €	172 070,39 € -	2 107,06 € -1,22%
Gaz	116 262,83 €	98 306,92 €	17 955,91 € 18,27%
Fluides	365 659,86 €	381 178,76 € -	15 518,90 € -4,07%
Produits de traitement de l'eau	26 834,45 €	19 123,63 €	7 710,82 € 40,32%
Fournitures et petits équipements	15 706,46 €	20 541,98 € -	4 835,52 € -23,54%
Fournitures administratives	1 854,89 €	1 236,42 €	618,47 € 50,02%
Billetterie	2 429,21 €	2 725,51 € -	296,30 € -10,87%
Achats de marchandises	1 677,67 €	4 029,59 € -	2 351,92 € -58,37%
Vêtements de travail	711,26 €	4 654,84 € -	3 943,58 € -84,72%
Achats	49 213,94 €	52 311,97 € -	3 098,03 € -5,92%
Sous traitance générale	6 403,55 €	500,51 €	5 903,04 € 1179,41%
Sous traitance cours	13 694,25 €	6 002,50 €	7 691,75 € 128,14%
Sous traitance surveillance	20 519,08 €	20 517,98 €	1,10 € 0,01%
Sous traitance analyse eau	6 853,04 €	7 166,47 € -	313,43 € -4,37%
Visite technique obligatoire	9 097,66 €	6 676,06 €	2 421,60 € 36,27%
Redevances	14 353,52 €	15 940,23 € -	1 586,71 € -9,95%
Locations	11 079,86 €	13 059,02 € -	1 979,16 € -15,16%
Mise à disposition véhicule	2 268,00 €	2 268,00 €	- € 0,00%
Renouvellement	35 443,68 €	40 239,83 € -	4 796,15 € -11,92%
Renouvellement matériel d'exploitation	8 384,87 €	9 329,49 € -	944,62 € -10,13%
Entretien et réparations	84 515,47 €	46 048,23 €	38 467,24 € 83,54%
Maintenance	35 570,02 €	27 708,65 €	7 861,37 € 28,37%
Assurances	4 228,20 €	3 773,25 €	454,95 € 12,06%
Documentation générale	- €	- €	- € 0,00%
Services extérieurs	252 411,20 €	199 230,22 €	53 180,98 € 26,69%
Honoraires	5 115,91 €	7 959,18 € -	2 843,27 € -35,72%
Personnel intérimaire	3 589,81 €	- €	3 589,81 € 0,00%
Frais administratifs et de gestion	63 776,66 €	55 950,95 €	7 825,71 € 13,99%
Publicité et communication	22 778,60 €	33 744,14 € -	10 965,54 € -32,50%
Frais de transports	468,51 €	332,09 €	136,42 € 41,08%
Frais de déplacements	4 530,43 €	5 396,62 € -	866,19 € -16,05%
Frais postaux	1 071,54 €	376,93 €	694,61 € 184,28%
Télécom	3 090,36 €	3 579,77 € -	489,41 € -13,67%
Commissions chèques vacances	587,32 €	358,11 €	229,21 € 64,01%
Commissions bancaires	4 678,86 €	3 644,21 €	1 034,65 € 28,39%
Cotisations	1 620,00 €	1 910,00 € -	290,00 € -15,18%
Autres services extérieurs	111 308,00 €	113 252,00 € -	1 944,00 € -1,72%
Taxe apprentissage	- €	2 085,65 € -	2 085,65 € -100,00%
Formation professionnelle	5 683,90 €	5 487,08 €	196,82 € 3,59%
Investissement de construction	1 528,21 €	1 433,44 €	94,77 € 6,61%
Comité d'entreprise	1 019,01 €	2 008,60 € -	989,59 € -49,27%
Taxe sur les salaires	12 083,00 €	13 773,00 € -	1 690,00 € -12,27%
CET	13 911,00 €	12 655,80 €	1 255,20 € 9,92%
Ordures ménagères	9 268,88 €	7 914,93 €	1 353,95 € 17,11%
Taxes diverses	811,56 €	2 659,99 € -	1 848,43 € -69,49%
Impôts et taxes	44 305,56 €	48 018,49 € -	3 712,93 € -7,73%
Prestation de mains d'œuvre	415 314,98 €	427 651,31 € -	12 336,33 € -2,88%
Médecine du travail - Pharmacie	3 261,30 €	2 678,72 €	582,58 € 21,75%
Autres charges de personnel	5 565,00 €	6 498,95 € -	933,95 € -14,37%
Charges de personnel	424 141,28 €	436 828,98 € -	12 687,70 € -2,90%
Charges diverses	978,96 €	365,62 €	613,34 € 167,75%
Amortissements techniques et financiers	4 282,54 €	7 331,48 € -	3 048,94 € -41,59%
Charges diverses	5 261,50 €	7 697,10 € -	2 435,60 € -31,64%
TOTAL DES CHARGES	1 252 301,34 €	1 238 517,52 €	13 783,82 € 1,11%



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

8.1.3. Le compte de résultat de l'activité piscine par rapport à l'année N-1

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Recettes piscine	685 511,47 €	642 231,88 €	43 279,59 €	6,74%
Contribution / Dotation à la régie	594 871,88 €	582 349,34 €	12 522,54 €	2,15%
Produits divers	59 575,96 €	98 655,15 € -	39 079,19 €	-39,61%
Produits	1 339 959,31 €	1 323 236,37 €	16 722,94 €	1,26%
Fluides	365 659,86 €	381 178,76 € -	15 518,90 €	-4,07%
Achats	49 213,94 €	52 311,97 € -	3 098,03 €	-5,92%
Services extérieurs	252 411,20 €	199 230,22 €	53 180,98 €	26,69%
Autres services extérieurs	111 308,00 €	113 252,00 € -	1 944,00 €	-1,72%
Impôts et taxes	44 305,56 €	48 018,49 € -	3 712,93 €	-7,73%
Charges de personnel	424 141,28 €	436 828,98 € -	12 687,70 €	-2,90%
Charges diverses	5 261,50 €	7 697,10 € -	2 435,60 €	-31,64%
Charges	1 252 301,34 €	1 238 517,52 €	13 783,82 €	1,11%
TOTAL RESULTAT	87 657,97 €	84 718,85 €	2 939,12 €	3,47%

8.2. Bilan financier de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1

8.2.1. Le détail des produits de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1

PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Entrées patinoire	105 904,96 €	112 249,80 € -	6 344,84 €	-5,65%
Locations patins	33 884,48 €	45 305,82 € -	11 421,34 €	-25,21%
Activités patinoires	22 789,74 €	37 997,21 € -	15 207,47 €	-40,02%
Location kartings	1 826,25 €	1 747,41 €	78,84 €	4,51%
Heures de glace	29 349,76 €	25 797,10 €	3 552,66 €	13,77%
Ventes boutiques	306,75 €	732,58 € -	425,83 €	-58,13%
Restauration	5 001,24 €	5 354,22 € -	352,98 €	-6,59%
Commissions et courtages	97,13 €	790,92 € -	693,79 €	-87,72%
Divers patinoire	403,42 €	495,46 € -	92,04 €	-18,58%
Patinoire	199 563,73 €	230 470,52 € -	30 906,79 €	-13,41%
Contribution	247 863,28 €	242 645,56 €	5 217,72 €	2,15%
Contribution / Dotation à la régie	247 863,28 €	242 645,56 €	5 217,72 €	2,15%
Produits divers	148,40 €	35 438,90 € -	35 290,50 €	-99,58%
Transferts de charges	25 051,17 €	6 454,59 €	18 596,58 €	288,11%
Produits divers	25 199,57 €	41 893,49 € -	16 693,92 €	-39,85%
TOTAL DES PRODUITS	472 626,58 €	515 009,57 € -	42 382,99 €	-8,17%



8.2.2. Le détail des charges de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100		
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL		
ACTIVITÉ	PATINOIRE		
CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION
Eau	14 893,82 €	20 775,27 € -	5 881,45 € -28,31%
Electricité	185 144,22 €	187 378,91 € -	2 234,69 € -1,19%
Gaz	31 712,03 €	26 935,46 €	4 776,57 € 17,73%
Fluides	231 750,07 €	235 089,64 € -	3 339,57 € -1,42%
Fournitures et petits équipements	5 095,67 €	6 327,80 € -	1 232,13 € -19,47%
Fournitures administratives	712,19 €	836,41 € -	124,22 € -14,85%
Billetterie	1 012,18 €	1 447,33 € -	435,15 € -30,07%
Achats de marchandises	- €	166,08 € -	166,08 € -100,00%
Vêtements de travail	322,89 €	1 281,33 € -	958,44 € -74,80%
Achats restauration	2 645,19 €	2 215,95 €	429,24 € 19,37%
Achats	9 788,12 €	12 274,90 € -	2 486,78 € -20,26%
Sous traitance générale	2 642,79 €	208,55 €	2 434,24 € 1167,22%
Sous traitance surveillance	8 549,60 €	11 146,55 € -	2 596,95 € -23,30%
Visite technique obligatoire	3 790,70 €	2 781,70 €	1 009,00 € 36,27%
Redevances	5 980,63 €	5 276,87 €	703,76 € 13,34%
Locations	3 226,59 €	6 931,23 € -	3 704,64 € -53,45%
Mise à disposition véhicule	945,00 €	945,00 €	- € 0,00%
Renouvellement	4 854,77 €	36 440,38 € -	31 585,61 € -86,68%
Renouvellement matériel d'exploitation	2 780,47 €	11 734,26 € -	8 953,79 € -76,30%
Entretien et réparations	40 143,11 €	10 297,12 €	29 845,99 € 289,85%
Maintenance	9 494,29 €	9 225,68 €	268,61 € 2,91%
Assurances	1 761,75 €	1 572,20 €	189,55 € 12,06%
Documentation générale	- €	- €	- € 0,00%
Services extérieurs	84 169,70 €	96 559,54 € -	12 389,84 € -12,83%
Honoraires	160,79 €	1 549,66 € -	1 388,87 € -89,62%
Personnel intérimaire	1 408,36 €	- €	1 408,36 € 0,00%
Frais administratifs et de gestion	26 573,61 €	23 312,89 €	3 260,72 € 13,99%
Publicité et communication	12 943,93 €	18 821,19 € -	5 877,26 € -31,23%
Frais de transports	195,21 €	138,38 €	56,83 € 41,07%
Frais de déplacements	1 880,04 €	2 043,82 € -	163,78 € -8,01%
Frais postaux	446,48 €	221,90 €	224,58 € 101,21%
Télécom	1 287,67 €	1 491,60 € -	203,93 € -13,67%
Commissions chèques vacances	244,65 €	149,16 €	95,49 € 64,02%
Commissions bancaires	1 949,49 €	1 518,40 €	431,09 € 28,39%
Cotisations	675,00 €	1 315,00 € -	640,00 € -48,67%
Autres services extérieurs	47 765,23 €	50 562,00 € -	2 796,77 € -5,53%
Taxe apprentissage	- €	1 272,04 € -	1 272,04 € -100,00%
Formation professionnelle	3 140,45 €	3 089,87 €	50,58 € 1,64%
Investissement de construction	876,29 €	864,11 €	12,18 € 1,41%
Comité d'entreprise	584,16 €	1 006,85 € -	422,69 € -41,98%
Taxe sur les salaires	6 893,00 €	5 738,75 €	1 154,25 € 20,11%
CET	5 796,25 €	5 273,25 €	523,00 € 9,92%
Ordures ménagères	3 911,24 €	3 297,90 €	613,34 € 18,60%
Taxes diverses	3 300,81 €	4 896,56 € -	1 595,75 € -32,59%
Impôts et taxes	24 502,20 €	25 439,33 € -	937,13 € -3,68%
Prestation de mains d'oeuvre	226 813,31 €	240 179,85 € -	13 366,54 € -5,57%
Médecine du travail - Pharmacie	1 358,88 €	1 116,12 €	242,76 € 21,75%
Autres charges de personnel	1 723,15 €	2 294,24 € -	571,09 € -24,89%
Charges de personnel	229 895,34 €	243 590,21 € -	13 694,87 € -5,62%
Charges diverses	407,18 €	139,35 €	267,83 € 192,20%
Amortissements techniques et financiers	2 540,81 €	6 057,21 € -	3 516,40 € -58,05%
Charges diverses	2 947,99 €	6 196,56 € -	3 248,57 € -52,43%
TOTAL DES CHARGES	630 818,65 €	669 712,18 € -	38 893,53 € -5,81%



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

8.2.3. Le compte de résultat de l'activité patinoire par rapport à l'année N-1

CODE VM02100
SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
ACTIVITÉ PATINOIRE

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Recettes patinoire	199 563,73 €	230 470,52 € -	30 906,79 €	-13,41%
Contribution / Dotation à la régie	247 863,28 €	242 645,56 €	5 217,72 €	2,15%
Produits divers	25 199,57 €	41 893,49 € -	16 693,92 €	-39,85%
Produits	472 626,58 €	515 009,57 € -	42 382,99 €	-8,23%
Fluides	231 750,07 €	235 089,64 € -	3 339,57 €	-1,42%
Achats	9 788,12 €	12 274,90 € -	2 486,78 €	-20,26%
Services extérieurs	84 169,70 €	96 559,54 € -	12 389,84 €	-12,83%
Autres services extérieurs	47 765,23 €	50 562,00 € -	2 796,77 €	-5,53%
Impôts et taxes	24 502,20 €	25 439,33 € -	937,13 €	-3,68%
Charges de personnel	229 895,34 €	243 590,21 € -	13 694,87 €	-5,62%
Charges diverses	2 947,99 €	6 196,56 € -	3 248,57 €	-52,43%
Charges	630 818,65 €	669 712,18 € -	38 893,53 €	-5,81%
TOTAL RESULTAT	158 192,07 €	154 702,61 € -	3 489,46 €	2,25%



8.3. Bilan financier de l'activité forme par rapport à l'année N-1

8.3.1. Le détail des produits de l'activité forme par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100			
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL			
ACTIVITÉ	ESPACE FORME			
PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Espace forme	101 920,18 €	103 841,91 € -	1 921,73 €	-1,85%
Commissions et courtages	58,29 €	474,53 € -	416,24 €	-87,72%
Forme	101 978,47 €	104 316,44 € -	2 337,97 €	-2,24%
Contribution	148 717,98 €	145 587,34 €	3 130,64 €	2,15%
Contribution / Dotation à la régie	148 717,98 €	145 587,34 €	3 130,64 €	2,15%
Produits divers	89,08 €	21 263,38 € -	21 174,30 €	-99,58%
Transferts de charges	13 560,10 €	1 852,66 €	11 707,44 €	631,93%
Produits divers	13 649,18 €	23 116,04 € -	9 466,86 €	-40,95%
TOTAL DES PRODUITS	264 345,63 €	273 019,82 € -	8 674,19 €	-3,18%



8.3.2. Le détail des charges de l'activité forme par rapport à l'année N-1

CODE VM02100
 SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
 ACTIVITÉ ESPACE FORME

CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Eau	4 964,60 €	6 925,09 € -	1 960,49 €	-28,31%
Electricité	14 779,40 €	14 962,64 € -	183,24 €	-1,22%
Gaz	7 750,83 €	6 553,78 €	1 197,05 €	18,27%
Fluides	27 494,83 €	28 441,51 € -	946,68 €	-3,33%
Fournitures et petits équipements	4 248,40 €	3 730,81 €	517,59 €	13,87%
Fournitures administratives	427,31 €	300,39 €	126,92 €	42,25%
Billetterie	607,30 €	507,51 €	99,79 €	19,66%
Vêtements de travail	166,45 €	481,79 € -	315,34 €	-65,45%
Achats	5 449,46 €	5 020,50 €	428,96 €	8,54%
Sous traitance générale	1 585,65 €	125,12 €	1 460,53 €	1167,30%
Sous traitance cours	6 671,00 €	11 744,00 € -	5 073,00 €	-43,20%
Sous traitance surveillance	5 129,78 €	5 129,51 €	0,27 €	0,01%
Visite technique obligatoire	2 274,41 €	1 669,01 €	605,40 €	36,27%
Redevances	3 588,37 €	2 316,87 €	1 271,50 €	54,88%
Locations	13 292,22 €	13 558,42 € -	266,20 €	-1,96%
Mise à disposition véhicule	567,00 €	567,00 €	- €	0,00%
Renouvellement	9 970,46 €	7 097,88 €	2 872,58 €	40,47%
Renouvellement matériel d'exploitation	1 578,30 €	984,89 €	593,41 €	60,25%
Entretien et réparations	24 355,66 €	7 061,17 €	17 294,49 €	244,92%
Maintenance	7 574,62 €	5 536,85 €	2 037,77 €	36,80%
Assurances	1 057,05 €	943,32 €	113,73 €	12,06%
Services extérieurs	77 644,52 €	56 734,04 €	20 910,48 €	36,86%
Honoraires	96,48 €	929,80 € -	833,32 €	-89,62%
Personnel intérimaire	845,02 €	- €	845,02 €	0,00%
Frais administratifs et de gestion	15 944,16 €	13 987,74 €	1 956,42 €	13,99%
Publicité et communication	5 661,74 €	8 581,74 € -	2 920,00 €	-34,03%
Frais de transports	117,13 €	83,01 €	34,12 €	41,10%
Frais de déplacements	1 124,05 €	1 019,37 €	104,68 €	10,27%
Frais postaux	267,80 €	94,24 €	173,56 €	184,17%
Télécom	772,62 €	894,93 € -	122,31 €	-13,67%
Commissions chèques vacances	146,88 €	89,58 €	57,30 €	63,97%
Commissions bancaires	1 169,71 €	911,08 €	258,63 €	28,39%
Cotisations	405,00 €	405,00 €	- €	0,00%
Autres services extérieurs	26 550,59 €	26 996,49 € -	445,90 €	-1,65%
Taxe apprentissage	- €	991,31 € -	991,31 €	-100,00%
Formation professionnelle	2 582,41 €	2 400,64 €	181,77 €	7,57%
Investissement de construction	734,82 €	669,49 €	65,33 €	9,76%
Comité d'entreprise	489,94 €	704,70 € -	214,76 €	-30,48%
Taxe sur les salaires	5 809,00 €	3 443,25 €	2 365,75 €	68,71%
CET	3 477,75 €	3 163,95 €	313,80 €	9,92%
Ordures ménagères	2 464,88 €	1 978,73 €	486,15 €	24,57%
Taxes diverses	209,39 €	207,21 €	2,18 €	1,05%
Impôts et taxes	15 768,19 €	13 559,28 €	2 208,91 €	16,29%
Prestation de mains d'œuvre	193 809,73 €	199 536,13 € -	5 726,40 €	-2,87%
Médecine du travail - Pharmacie	815,35 €	669,70 €	145,65 €	21,75%
Autres charges de personnel	1 033,90 €	1 382,26 € -	348,36 €	-25,20%
Charges de personnel	195 658,98 €	201 588,09 € -	5 929,11 €	-2,94%
Charges diverses	244,35 €	82,23 €	162,12 €	197,15%
Amortissements techniques et financiers	881,52 €	1 735,24 € -	853,72 €	-49,20%
Charges diverses	1 125,87 €	1 817,47 € -	691,60 €	-38,05%
TOTAL DES CHARGES	349 692,44 €	334 157,38 €	15 535,06 €	4,65%



8.3.3. Le compte de résultat de l'activité forme par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100			
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL			
ACTIVITÉ	ESPACE FORME			
COMPTE DE RESULTAT	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Recettes forme	101 978,47 €	104 316,44 € -	2 337,97 €	-2,24%
Contribution / Dotation à la régie	148 717,98 €	145 587,34 €	3 130,64 €	2,15%
Produits divers	13 649,18 €	23 116,04 € -	9 466,86 €	-40,95%
Produits	264 345,63 €	273 019,82 € -	8 674,19 €	-3,18%
Fluides	27 494,83 €	28 441,51 € -	946,68 €	-3,33%
Achats	5 449,46 €	5 020,50 €	428,96 €	8,54%
Services extérieurs	77 644,52 €	56 734,04 €	20 910,48 €	36,86%
Autres services extérieurs	26 550,59 €	26 996,49 € -	445,90 €	-1,65%
Impôts et taxes	15 768,19 €	13 559,28 €	2 208,91 €	16,29%
Charges de personnel	195 658,98 €	201 588,09 € -	5 929,11 €	-2,94%
Charges diverses	1 125,87 €	1 817,47 € -	691,60 €	-38,05%
Charges	349 692,44 €	334 157,38 €	15 535,06 €	4,65%
TOTAL RESULTAT	- 85 346,81 €	- 61 137,56 €	24 209,25 €	39,40%



8.4. Bilan financier global par rapport à l'année N-1

8.4.1. Le détail des produits par rapport à l'année N-1

CODE VM02100
 SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
 ACTIVITÉ GLOBALE

PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Entrées patinoire	105 904,96 €	112 249,80 € -	6 344,84 €	-5,65%
Locations patins	33 884,48 €	45 305,82 € -	11 421,34 €	-25,21%
Activités patinoires	22 789,74 €	37 997,21 € -	15 207,47 €	-40,02%
Location kartings	1 826,25 €	1 747,41 €	78,84 €	4,51%
Heures de glace	29 349,76 €	25 797,10 €	3 552,66 €	13,77%
Ventes boutiques	306,75 €	732,58 € -	425,83 €	-58,13%
Restauration	5 001,24 €	5 354,22 € -	352,98 €	-6,59%
Commissions et courtages	97,13 €	790,92 € -	693,79 €	-87,72%
Divers patinoire	403,42 €	495,46 € -	92,04 €	-18,58%
Patinoire	199 563,73 €	230 470,52 € -	30 906,79 €	-13,41%
Entrées piscine	524 958,73 €	493 618,37 €	31 340,36 €	6,35%
Activités piscine	106 344,33 €	82 403,01 €	23 941,32 €	29,05%
Locations lignes d'eau	8 418,75 €	8 268,33 €	150,42 €	1,82%
Ventes boutiques	2 521,54 €	5 021,73 € -	2 500,19 €	-49,79%
Commissions et courtages	3 569,30 €	4 399,66 € -	830,36 €	-18,87%
Locations cafétéria	39 698,82 €	48 520,78 € -	8 821,96 €	-18,18%
Piscine	685 511,47 €	642 231,88 €	43 279,59 €	6,74%
Espace forme	101 920,18 €	103 841,91 € -	1 921,73 €	-1,85%
Commissions et courtages	58,29 €	474,53 € -	416,24 €	-87,72%
Forme	101 978,47 €	104 316,44 € -	2 337,97 €	-2,24%
Contribution	991 453,14 €	970 582,24 €	20 870,90 €	2,15%
Contribution / Dotation à la régie	991 453,14 €	970 582,24 €	20 870,90 €	2,15%
Produits divers	853,67 €	141 757,26 € -	140 903,59 €	-99,40%
Transferts de charges	97 571,04 €	21 907,42 €	75 663,62 €	345,38%
Produits divers	98 424,71 €	163 664,68 € -	65 239,97 €	-39,86%
TOTAL DES PRODUITS	2 076 931,52 €	2 111 265,76 € -	34 334,24 €	-1,63%

Détail des transferts de charges

Avantages en nature	1 350,00 €
Ajustement prévoyance	0,04 €
Refacturation frais de personnel	10 062,72 €
Remboursement assurances	78 343,56 €
Remboursement formation	7 814,80 €
	97 571,04 €



8.4.2. Le détail des charges par rapport à l'année N-1

CODE	VM02100		
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL		
ACTIVITÉ	GLOBALE		
CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION
Eau	99 292,12 €	138 501,81 € -	39 209,69 € -28,31%
Electricité	369 886,95 €	374 411,94 € -	4 524,99 € -1,21%
Gaz	155 725,69 €	131 796,16 €	23 929,53 € 18,16%
Fluides	624 904,76 €	644 709,91 € -	19 805,15 € -3,07%
Produits de traitement de l'eau	26 834,45 €	19 123,63 €	7 710,82 € 40,32%
Fournitures et petits équipements	25 050,53 €	30 600,59 € -	5 550,06 € -18,14%
Fournitures administratives	2 994,39 €	2 373,22 €	621,17 € 26,17%
Billetterie	4 048,69 €	4 680,35 € -	631,66 € -13,50%
Achats de marchandises	1 677,67 €	4 195,67 € -	2 518,00 € -60,01%
Vêtements de travail	1 200,60 €	6 417,96 € -	5 217,36 € -81,29%
Achats restauration	2 645,19 €	2 215,95 €	429,24 € 19,37%
Achats	64 451,52 €	69 607,37 € -	5 155,85 € -7,41%
Sous traitance générale	10 631,99 €	834,18 €	9 797,81 € 1174,54%
Sous traitance cours	20 365,25 €	17 746,50 €	2 618,75 € 14,76%
Sous traitance surveillance	34 198,46 €	36 794,04 € -	2 595,58 € -7,05%
Sous traitance analyse eau	6 853,04 €	7 166,47 € -	313,43 € -4,37%
Visite technique obligatoire	15 162,77 €	11 126,77 €	4 036,00 € 36,27%
Redevances	23 922,52 €	23 533,97 €	388,55 € 1,65%
Locations	27 598,67 €	33 548,67 € -	5 950,00 € -17,74%
Mise à disposition véhicule	3 780,00 €	3 780,00 €	- € 0,00%
Renouvellement	50 268,91 €	83 778,09 € -	33 509,18 € -40,00%
Renouvellement matériel d'exploitation	12 743,64 €	22 048,64 € -	9 305,00 € -42,20%
Entretien et réparations	149 014,24 €	63 406,52 €	85 607,72 € 135,01%
Maintenance	52 638,93 €	42 471,18 €	10 167,75 € 23,94%
Assurances	7 047,00 €	6 288,77 €	758,23 € 12,06%
Documentation générale	- €	- €	- € 0,00%
Services extérieurs	414 225,42 €	352 523,80 €	61 701,62 € 17,50%
Honoraires	5 373,18 €	10 438,64 € -	5 065,46 € -48,53%
Personnel intérimaire	5 843,19 €	- €	5 843,19 € 0,00%
Frais administratifs et de gestion	106 294,43 €	93 251,58 €	13 042,85 € 13,99%
Publicité et communication	41 384,27 €	61 147,07 € -	19 762,80 € -32,32%
Frais de transports	780,85 €	553,48 €	227,37 € 41,08%
Frais de déplacements	7 534,52 €	8 459,81 € -	925,29 € -10,94%
Frais postaux	1 785,82 €	693,07 €	1 092,75 € 157,67%
Télécom	5 150,65 €	5 966,30 € -	815,65 € -13,67%
Commissions chèques vacances	978,85 €	596,85 €	382,00 € 64,00%
Commissions bancaires	7 798,06 €	6 073,69 €	1 724,37 € 28,39%
Cotisations	2 700,00 €	3 630,00 € -	930,00 € -25,62%
Autres services extérieurs	185 623,82 €	190 810,49 € -	5 186,67 € -2,72%
Taxe apprentissage	- €	4 349,00 € -	4 349,00 € -100,00%
Formation professionnelle	11 406,76 €	10 977,59 €	429,17 € 3,91%
Investissement de construction	3 139,32 €	2 967,04 €	172,28 € 5,81%
Comité d'entreprise	2 093,11 €	3 720,15 € -	1 627,04 € -43,74%
Taxe sur les salaires	24 785,00 €	22 955,00 €	1 830,00 € 7,97%
CET	23 185,00 €	21 093,00 €	2 092,00 € 9,92%
Ordures ménagères	15 645,00 €	13 191,56 €	2 453,44 € 18,60%
Taxes diverses	4 321,76 €	7 763,76 € -	3 442,00 € -44,33%
Impôts et taxes	84 575,95 €	87 017,10 € -	2 441,15 € -2,81%
Prestation de mains d'œuvre	835 938,02 €	867 367,29 € -	31 429,27 € -3,62%
Médecine du travail - Pharmacie	5 435,53 €	4 464,54 €	970,99 € 21,75%
Autres charges de personnel	8 322,05 €	10 175,45 € -	1 853,40 € -18,21%
Charges de personnel	849 695,60 €	882 007,28 € -	32 311,68 € -3,66%
Charges diverses	1 630,49 €	587,20 €	1 043,29 € 177,67%
Amortissements techniques et financiers	7 704,87 €	15 123,93 € -	7 419,06 € -49,06%
Charges diverses	9 335,36 €	15 711,13 € -	6 375,77 € -40,58%
TOTAL DES CHARGES	2 232 812,43 €	2 242 387,08 € -	9 574,65 € -0,43%

L'augmentation de la sous-traitance vient du traitement des déchets. En 2018, nous étions sur un montant de 552 €, en 2019 nous sommes passés à la somme de 9 438,20 €.

Nos obligations en matière de visite obligatoire sont de plus en plus importantes. Notamment en ce qui concerne le traitement de l'air, les analyses risques chimique et électriques. C'est pourquoi ce poste augmente.

Dans le compte entretien et réparation, nous avons un total de factures liées au sinistre. Il faut rapprocher ce compte du remboursement assurances

L'augmentation de la maintenance, au-delà des augmentations normales, nous avons sur cette année 2019 deux factures de 4200 € de la société Power composite contre 1 ne 2018 et un nouveau contrat avec la société Valcke.



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

8.4.3. Le compte de résultat par rapport à l'année N-1

CODE VM02100
 SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
 ACTIVITÉ GLOBALE

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2019 31/12/2019	01/01/2018 31/12/2018	VARIATION	
Recettes patinoire	199 563,73 €	230 470,52 € -	30 906,79 €	-13,41%
Recettes piscine	685 511,47 €	642 231,88 €	43 279,59 €	6,74%
Recettes forme	101 978,47 €	104 316,44 € -	2 337,97 €	-2,24%
Contribution / Dotation à la régie	991 453,14 €	970 582,24 €	20 870,90 €	2,15%
Produits divers	98 424,71 €	163 664,68 € -	65 239,97 €	-39,86%
Produits	2 076 931,52 €	2 111 265,76 € -	34 334,24 €	-1,61%
Fluides	624 904,76 €	644 709,91 € -	19 805,15 €	-3,07%
Achats	64 451,52 €	69 607,37 € -	5 155,85 €	-7,41%
Services extérieurs	414 225,42 €	352 523,80 €	61 701,62 €	17,50%
Autres services extérieurs	185 623,82 €	190 810,49 € -	5 186,67 €	-2,72%
Impôts et taxes	84 575,95 €	87 017,10 € -	2 441,15 €	-2,81%
Charges de personnel	849 695,60 €	882 007,28 € -	32 311,68 €	-3,66%
Charges diverses	9 335,36 €	15 711,13 € -	6 375,77 €	-40,58%
Charges	2 232 812,43 €	2 242 387,08 € -	9 574,65 €	-0,43%
TOTAL RESULTAT ANALYTIQUE	155 880,91 €	131 121,32 € -	24 759,59 €	18,89%

8.5. Bilan financier global par rapport au prévisionnel

8.5.1. Le détail des produits par rapport au prévisionnel

CODE VM02100
 SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
 ACTIVITÉ GLOBALE

PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	Prévisionnel 2019	VARIATION	
Entrées patinoire	105 904,96 €	199 550,00 € -	93 645,04 €	-46,93%
Locations patins	33 884,48 €	41 251,00 € -	7 366,52 €	-17,86%
Activités patinoires	22 789,74 €	5 254,00 €	17 535,74 €	333,76%
Location kartings	1 826,25 €	- €	1 826,25 €	0,00%
Heures de glace	29 349,76 €	- €	29 349,76 €	0,00%
Ventes boutiques	306,75 €	- €	306,75 €	0,00%
Restauration	5 001,24 €	- €	5 001,24 €	0,00%
Commissions et courtages	97,13 €	- €	97,13 €	0,00%
Divers patinoire	403,42 €	23 991,00 € -	23 587,58 €	-98,32%
Patinoire	199 563,73 €	270 046,00 € -	70 482,27 €	-26,10%
Entrées piscine	524 958,73 €	750 411,00 € -	225 452,27 €	-30,04%
Activités piscine	106 344,33 €	129 353,00 € -	23 008,67 €	-17,79%
Locations lignes d'eau	8 418,75 €	- €	8 418,75 €	0,00%
Ventes boutiques	2 521,54 €	- €	2 521,54 €	0,00%
Commissions et courtages	3 569,30 €	- €	3 569,30 €	0,00%
Locations cafétéria	39 698,82 €	- €	39 698,82 €	0,00%
Divers piscine	- €	61 761,00 € -	61 761,00 €	-100,00%
Piscine	685 511,47 €	941 525,00 € -	256 013,53 €	-27,19%
Espace forme	101 920,18 €	187 100,00 € -	85 179,82 €	-45,53%
Commissions et courtages	58,29 €	- €	58,29 €	0,00%
Forme	101 978,47 €	187 100,00 € -	85 121,53 €	-45,50%
Contribution	991 453,14 €	800 000,00 €	191 453,14 €	23,93%
Contribution / Dotation à la régie	991 453,14 €	800 000,00 €	191 453,14 €	23,93%
Produits divers	853,67 €	- €	853,67 €	0,00%
Transferts de charges	97 571,04 €	- €	97 571,04 €	0,00%
Produits divers	98 424,71 €	- €	98 424,71 €	0,00%
TOTAL DES PRODUITS	2 076 931,52 €	2 198 671,00 € -	121 739,48 €	-5,54%



8.5.2. Le détail des charges par rapport au prévisionnel

CODE	VM02100		
SOCIÉTÉ	ST QUENTIN LA BUL		
ACTIVITÉ	GLOBALE		
CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	Prévisionnel 2019	VARIATION
Eau	99 292,12 €	133 640,00 € -	34 347,88 € -25,70%
Electricité	369 886,95 €	158 869,00 €	211 017,95 € 132,83%
Gaz	155 725,69 €	157 137,00 € -	1 411,31 € -0,90%
Fluides	624 904,76 €	449 646,00 €	175 258,76 € 38,98%
Produits de traitement de l'eau	26 834,45 €		26 834,45 € 0,00%
Fournitures et petits équipements	25 050,53 €	17 561,00 €	7 489,53 € 42,65%
Fournitures administratives	2 994,39 €	3 874,00 € -	879,61 € -22,71%
Billetterie	4 048,69 €	6 094,00 € -	2 045,31 € -33,56%
Achats de marchandises	1 677,67 €		1 677,67 € 0,00%
Vêtements de travail	1 200,60 €	1 519,00 € -	318,40 € -20,96%
Achats restauration	2 645,19 €		2 645,19 € 0,00%
Achats	64 451,52 €	29 048,00 €	35 403,52 € 121,88%
Sous traitance générale	10 631,99 €	6 185,00 €	4 446,99 € 71,90%
Sous traitance cours	20 365,25 €	- €	20 365,25 € 0,00%
Sous traitance surveillance	34 198,46 €	83 655,00 € -	49 456,54 € -59,12%
Sous traitance analyse eau	6 853,04 €	- €	6 853,04 € 0,00%
Visite technique obligatoire	15 162,77 €	3 687,00 €	11 475,77 € 311,25%
Redevances	23 922,52 €	19 123,00 €	4 799,52 € 25,10%
Locations	27 598,67 €	- €	27 598,67 € 0,00%
Mise à disposition véhicule	3 780,00 €	6 769,00 € -	2 989,00 € -44,16%
Renouvellement	50 268,91 €	24 792,00 €	25 476,91 € 102,76%
Renouvellement matériel d'exploitation	12 743,64 €	- €	12 743,64 € 0,00%
Entretien et réparations	149 014,24 €	72 539,00 €	76 475,24 € 105,43%
Maintenance	52 638,93 €	225 774,00 € -	173 135,07 € -76,69%
Assurances	7 047,00 €	30 000,00 € -	22 953,00 € -76,51%
Documentation générale	- €	658,00 € -	658,00 € -100,00%
Services extérieurs	414 225,42 €	473 182,00 € -	58 956,58 € -12,46%
Honoraires	5 373,18 €	1 410,00 €	3 963,18 € 281,08%
Personnel intérimaire	5 843,19 €	- €	5 843,19 € 0,00%
Frais administratifs et de gestion	106 294,43 €	29 336,00 €	76 958,43 € 262,33%
Publicité et communication	41 384,27 €	68 805,00 € -	27 420,73 € -39,85%
Frais de transports	780,85 €	658,00 €	122,85 € 18,67%
Frais de déplacements	7 534,52 €	2 820,00 €	4 714,52 € 167,18%
Frais postaux	1 785,82 €	3 760,00 € -	1 974,18 € -52,50%
Télécom	5 150,65 €	3 760,00 €	1 390,65 € 36,99%
Commissions chèques vacances	978,85 €	- €	978,85 € 0,00%
Commissions bancaires	7 798,06 €	2 820,00 €	4 978,06 € 176,53%
Cotisations	2 700,00 €	- €	2 700,00 € 0,00%
Autres services extérieurs	185 623,82 €	113 369,00 €	72 254,82 € 63,73%
Taxe apprentissage	- €	- €	- € 0,00%
Formation professionnelle	11 406,76 €		11 406,76 € 0,00%
Investissement de construction	3 139,32 €		3 139,32 € 0,00%
Comité d'entreprise	2 093,11 €		2 093,11 € 0,00%
Taxe sur les salaires	24 785,00 €		24 785,00 € 0,00%
CET	23 185,00 €		23 185,00 € 0,00%
Ordure ménagères	15 645,00 €		15 645,00 € 0,00%
Taxes diverses	4 321,76 €		4 321,76 € 0,00%
Impôts et taxes	84 575,95 €	49 714,00 €	34 861,95 € 70,13%
Prestation de mains d'œuvre	835 938,02 €	996 350,00 € -	160 411,98 € -16,10%
Médecine du travail - Pharmacie	5 435,53 €	- €	5 435,53 € 0,00%
Autres charges de personnel	8 322,05 €	- €	8 322,05 € 0,00%
Charges de personnel	849 695,60 €	996 350,00 € -	146 654,40 € -14,72%
Charges diverses	1 630,49 €	- €	1 630,49 € 0,00%
Amortissements techniques et financiers	7 704,87 €	31 700,00 € -	23 995,13 € -75,69%
Charges diverses	9 335,36 €	31 700,00 € -	22 364,64 € -70,55%
TOTAL DES CHARGES	2 232 812,43 €	2 143 009,00 €	89 803,43 € 4,19%



8.5.3. Le compte de résultat par rapport au prévisionnel

CODE VM02100
 SOCIÉTÉ ST QUENTIN LA BUL
 ACTIVITÉ GLOBALE

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2019 31/12/2019	Prévisionnel 2019	VARIATION	
Recettes patinoire	199 563,73 €	270 046,00 € -	70 482,27 €	-26,10%
Recettes piscine	685 511,47 €	941 525,00 € -	256 013,53 €	-27,19%
Recettes forme	101 978,47 €	187 100,00 € -	85 121,53 €	-45,50%
Contribution / Dotation à la régie	991 453,14 €	800 000,00 €	191 453,14 €	23,93%
Produits divers	98 424,71 €	- €	98 424,71 €	0,00%
Produits	2 076 931,52 €	2 198 671,00 € -	121 739,48 €	-5,54%
Fluides	624 904,76 €	449 646,00 €	175 258,76 €	38,98%
Achats	64 451,52 €	29 048,00 €	35 403,52 €	121,88%
Services extérieurs	414 225,42 €	473 182,00 € -	58 956,58 €	-12,46%
Autres services extérieurs	185 623,82 €	113 369,00 €	72 254,82 €	63,73%
Impôts et taxes	84 575,95 €	49 714,00 €	34 861,95 €	70,13%
Charges de personnel	849 695,60 €	996 350,00 € -	146 654,40 €	-14,72%
Charges diverses	9 335,36 €	31 700,00 € -	22 364,64 €	-70,55%
Charges	2 232 812,43 €	2 143 009,00 € -	89 803,43 €	4,19%
TOTAL RESULTAT ANALYTIQUE	- 155 880,91 €	55 662,00 € -	211 542,91 €	-180,05%

9. Perspectives

Nos objectifs prioritaires sont les suivants :

- amélioration de la qualité de service ;
- le développement des relations avec les partenaires locaux ;
- la mise en place de partenariats pour le sport santé.

9.1. Animations et communications

Dans le cadre du développement de prestations nouvelles et inédites, Vert Marine continuera à proposer, avec plus de récurrence, des animations à l'ensemble des publics de la piscine :

- Soirées Aquagym
- Petits-déjeuners

La campagne d'information et de prévention sur les réflexes « *anti-noyade* » a été de nouveau organisée. Les gestes de premiers secours seront enseignés par les Sapeurs-Pompiers, à l'ensemble des publics sur différents créneaux.



10. ANNEXES

Annexe 1 : Grille tarifaire

PISCINE/REMISE EN FORME	
ENTREE ADULTE PLEIN TARIF	4,70 €
ENTREE ADULTE TARIF REDUIT (sur présentation de la carte famille)	2,35 €
ENTREE ENFANT -12 ans PLEIN TARIF	3,40 €
ENTREE ENFANT -12 ans TARIF REDUIT (sur présentation de la carte famille)	1,75 €
GROUPES CASQ (établissements spécialisés)	3,00 €
GROUPES HORS CASQ (établissements spécialisés)	
AQUAGYM (la séance)	9,20 €
AQUACYCLING (la séance)	15,75 €
AQUACYCLING pour les abonnés Fitness/Aquagym (la séance)	9,20 €
AQUACYCLING libre (20 min)	3,00 €
AQUACYCLING carte de 10 séances (valable 6 mois)	126,00 €
Cours collectifs CE (aquagym ou fitness valable pour les cours entre 11h et 18h)	7,00 €
CARTE FAMILLE (valable 6 mois et donnant droit à une réduction de 50% sur les tarifs unitaires, toutes les personnes présentes sur le livret de famille)	26,80 €
JOURNEE LIBERTE INDIVIDUELLE ADULTE	
ENFANT (-12 ans)	
(Accès Piscine, Patinoire, Fitness, Bien-être, 1 partie de bowling, 1 repas plat + dessert)	
JOURNEE LIBERTE FAMILLE (2 adultes et 2 enfants)	
(Accès Piscine, Patinoire, Fitness, Bien-être, 1 partie de bowling, 1 repas plat + dessert)	
JOURNEE DETENTE	19,80 €
JOURNEE DETENTE CE	16,00 €
PASS MATIN (9h-11h) par mois	10,25 €
PASS AQUATIQUE (piscine à volonté) par mois	15,40 €
PASS AQUAFORM (piscine/aquagym/1 cours d'aqua cycling hebdo) * par mois	36,15 €
PASS FITNESS (détente/cardio/fitness) * par mois	26,90 €
PASS FITNESS PLUS (Pass Fitness + piscine) *	39,90 €
PASS LIBERTE (tout, y compris Aqua cycling et patinoire) par mois	49,90 €
Frais Adhésion PASS CASQ	30,00 €
Frais Adhésion PASS EXTERIEURS CASQ	60,00 €
*OPTION PATINOIRE (supplément/mois)	1,00 €
ACTIVITE NATATION ADULTE (trimestrielle)	110,00 €
ACTIVITE NATATION ENFANT	
Annuelle (avec accès libre à l'espace aquatique)	200,00 €
Annuelle	171,00 €
BEBES NAGEURS	
Séance (avec 2 accompagnateurs)	10,30 €
Carte 10 séances (valable 6 mois)	79,00 €
PRIVATISATION (sur devis)	
ALSH CASQ	3,00 €
ALSH HORS CASQ	
CARNET CE (50)	184,80 €
ANNIVERSAIRE / ACTIVITES ENCADREES (par personne)	12,40 €
LIGNE D'EAU	22,00 €
MNS/HEURE	27,00 €
CRENEAUX (scolaire privé / associations)	67,80 €
RECREATION DE CARTE	1,65 €
SOIREE A THEME	10,50 €
Tarif promotionnel. Piscine, SPA, Fitness	2,00 €



PATINOIRE	
ENTREE ADULTE PLEIN TARIF	4,70 €
ENTREE ADULTE TARIF REDUIT (sur présentation de la carte famille)	
ENTREE ENFANT -12 ans PLEIN TARIF	3,40 €
ENTREE ENFANT -12 ans TARIF REDUIT (sur présentation de la carte famille)	
ACCOMPAGNATEURS avec une boisson chaude	2,60 €
LOCATIONS PATINS	2,70 €
FORFAIT 10 ENTREES AVEC PATINS (nominative 6 mois)	40,35 €
GROUPES/ALSH (location de patins incluse) CASQ (établissements spécialisés)	3,00 €
GROUPES/ALSH (location de patins incluse) HORS CASQ (établissements spécialisés)	
KIT SECURITE (casque, genouillères, coudières)	5,00 €
AFFUTAGE	4,65 €
10 AFFUTAGES	36,50 €
COURS DE PATINAGE (la séance)	9,20 €
ECOLE DE GLACE ANNUELLE	171,00 €
ECOLE DE GLACE ANNUELLE (avec accès libre PATINOIRE)	200,00 €
STAGES VACANCES (5 après-midis, 13h-17h)	96,60 €
SOIREE ANIMEE / PRIVATISATION (sur devis)	
ANNIVERSAIRE / ACTIVITES ENCADREES (par personne)	12,40 €
CARNET CE (50 entrées location patins incluse)	284,75 €
BE GLACE / HEURE	26,80 €
SCOLAIRES	69,00 €
CLUBS ASSOCIATIONS	103,50 €
KARTING CE (les 2 sessions)	30,00 €
KARTING 10 min	20,85 €
10 min suivantes	15,25 €
BOWLING	
PARTIE	
Lundi 14H-23H LOCATIONS DE CHAUSSURES OFFERTES	
Public	3,20 €
Etudiant	2,70 €
Licencié	2,90 €
Mardi 14H-23H LOCATIONS DE CHAUSSURES OFFERTES	
Public	3,20 €
Etudiant	2,70 €
Licencié	2,90 €
Mercredi 14H-23H LOCATIONS DE CHAUSSURES OFFERTES	
Public	4,90 €
Etudiant	3,85 €
Licencié	2,90 €
Jeudi 18H-23H	
Public	5,40 €
Etudiant	4,35 €
Licencié	2,90 €
Jeudi Vendredi Samedi 14H-18H	
Public	5,40 €
Etudiant	4,35 €
Licencié	2,90 €
Vendredi Samedi 18H-2H	
Public	6,80 €
Etudiant	6,80 €
Licencié	6,80 €
Dimanche 10H-14H	
Public	3,20 €
Etudiant	4,20 €



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

	<i>Licencié</i>	2,90 €
Dimanche 14H-20H		
	<i>Public</i>	3,20 €
	<i>Etudiant</i>	4,20 €
	<i>Licencié</i>	2,90 €
JOURS FERIES ET VEILLESDE JOURS FERIES APRES 18H (tarif unique)		
	<i>Public Etudiant Licenciés</i>	
LOCATION CHAUSSURES		1,70 €
PARTIE DE BILLARD		2,05 €
JEUDI A GOGO	par personne	16,25 €
PISTE		79,30 €
SALLES DE SEMINAIRES		
LOCATION SALLE 60 m ² demi-journée		
LOCATION SALLE 120 m ² demi-journée		
LOCATION DE L'ENSEMBLE DES ESPACES demi-journée		
LOCATION SALLE 60 m ² journée		
LOCATION SALLE 120 m ² journée		
LOCATION DE L'ENSEMBLE DES ESPACES journée		

Annexe 2 : Inventaire des biens et compte-rendu de l'état des biens

Biens SEDA marchés

Chapitre 2-06 : équipements, casiers et vestiaires			
Référence	Désignation	unité	quantité
2.3	HALL D'ENTREE		
2.3.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	23,8
2.3.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	5
2.3.3	Plus-value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	2
2.3.4	Contre cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	10,5
2.3.5	Séparations verticales entre urinoirs - dimensions : 0,45 x ht 1,00 ml	nb	2
2.3.6	Plan de toilette en panneau stratifié compact	ml	15,02
2.3.7	Tableau d'affichage - dimensions : 1,20 x 0,80 ml	nb	1
2.4	ESPACE PISCINE		
2.4.1	VESTIAIRES INDIVIDUELS		
2.4.1.1	CABINE INDIVIDUELLE ET HANDICAPE		
2.4.1.1.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	328,34
2.4.1.1.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	56
2.4.1.1.3	Plus-value pour porte -largeur : 0,85 ml	nb	22
	BANCS		
2.4.1.2.1	Longueur : 1,50 ml	nb	39
2.4.1.3	OUVRAGES DIVERS		
2.4.1.3	Patère	nb	78
2.4.1.3.2	Banc sur pied métallique	ml	18



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

2.4.1.3.3	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 x ht 610mm	nb	126
2.4.1.3.4	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 x ht 460mm	nb	476
2.4.1.3.5	Habillage d'about de casier	m ²	
2.4.1.3.6	Table à langer	nb	1
2.4.2	VESTIAIRES COLLECTIFS		
2.4.2.1	CLOISONS EN STRATIFIE		
2.4.2.1.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	23,8
2.4.2.1.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	5
2.4.2.1.3	Plus-value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	2
2.4.2.2	BANCS		
2.4.2.2.1	BANCS	ml	60
2.4.2.3	OUVRAGE DIVERS		
2.4.2.3.1	Patère	nb	120
2.4.2.3.2	Casier collectif avec portes grillages - 25 patères	nb	12
2.4.3	SANITAIRE ET DOUCHE		
2.4.3.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	148,34
2.4.3.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	22
2.4.3.3	Plus-value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	8
2.4.3.4	Séparations verticales entre urinoirs - dimensions : 0,45 x ht 1,00 ml	nb	5
2.4.3.5	Contre cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	44,56
2.4.3.6	Bancs	ml	1,5
2.4.3.7	Plan de toilette en panneau stratifié compact	ml	15,02
2.4.3.8	Patères	nb	22
2.4.3.9	Tablette en panneau stratifié compact - largeur : 250 mm	ml	11
2.4.3.10	Miroirs - dimensions : 0,80 x ht 1,00 ml	nb	35
2.4.4	ESPACE BEAUTE		
2.4.4.1	Tablette en panneau stratifié compact - largeur : 250 mm	ml	12,48
2.4.4.2	Bancs	ml	12,95
2.4.4.3	Miroirs - dimensions : 0,80 x ht 1,00 ml	nb	16
2.4.5	VESTIAIRES PERSONNEL		
2.4.5.1	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 x ht 920 mm	ens.	32
2.4.5.2	Miroirs - dimensions : 0,80 x ht 1,00 ml	nb	4
2.4.5.3	Plan de toilette en panneau stratifié haute pression	ml	3,09
2.4.5.4	Patère	nb	32
2.4.5.5	Contre cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	5
2.4.5.6	Banc	ml	12,27
2.4.5.7	Tableau d'affichage - dimensions : 1,20 x 0,80 ml	nb	1
2.5	ESPACE PATINOIRE		
2.5.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	72,14
2.5.2	Plus value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	11
2.5.3	Plus value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	2
2.5.4	Séparations verticales entre urinoirs - dimensions : 0,45 x ht 1,00 ml	nb	6



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

2.5.5	Contre cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	18,22
2.5.6	Plan de toilette en panneau stratifié compact	ml	5,86
2.5.7	Protections verticales des siphons	nb	5
2.5.8	Patères	nb	240
2.5.9	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 x ht 610 mm	nb	6
2.5.10	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 x ht 460 mm	nb	505
2.5.11	Miroirs - dimensions : 0,80 x ht 1,00 ml		10
2.6	ESPACE BOWLING		
2.6.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	16,6
2.6.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	1
2.6.3	Plus-value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	2
2.6.4	Contre cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	4,88
2.6.5	Séparations verticales entre urinoirs - dimensions : 0,45 x ht 1,00 ml	nb	3
2.6.6	Miroirs - dimensions : 0,80 x ht 1,00 ml	nb	2
2.6.7	Tableau d'affichage - dimensions : 1,20 x 0,80 ml	nb	1
2.6.8	Casier à chaussure - dimensions : 310 x 480 x ht 460 mm	nb	116
2.6.9	Banquette bois revêtu de mousse et tissu - longueur : 4,00 ml	nb	5
2.7	ESPACE REMISE EN FORME		
2.7.1	Cabine individuelle et handicapé		
2.7.1.1	Cloisons en panneaux stratifiés haute pression	m ²	60
2.7.1.2	Plus-value pour porte - largeur : 0,65 ml	nb	8
2.7.1.3	Plus-value pour porte - largeur : 0,85 ml	nb	4
2.7.2.1	Longueur : 1,50 ml	nb	9
2.7.3	OUVRAGES DIVERS		
2.7.3.1	Patère	nb	12
2.7.3.2	Casier vestiaire - dimensions : 310 x 480 ht 610 mm	nb	24
2.8	MOBILIER		
2.8.1	Tables résine	nb	3
2.8.2	Chaises en résine	nb	10
2.8.3	Cendrier	nb	6
2.8.4	Corbeille	nb	6
2.8.5	Poubelle murale	nb	50
2.8.6	Tables	nb	7
2.8.7	Chaises	nb	17
2.8.8	Sièges	nb	20
2.8.9	Relax en bois avec accoudoir - longueur : 1,90 ml	nb	10
2.9	GRADINS		
2.9.1	Gradins avec structure métallique	ens	1
3	OPTION		
3.1	OPTION 2-06/1 6 Informatisation des casiers		
3.1.1	Vestiaires individuels de la piscine	nb	592
	Chapitre 2-07 : équipements spécifiques		



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

2.3	EQUIPEMENT PISCINE		
2.3.1	Echelles de baignables amovibles	nb	2
2.3.2	Plot de départ	nb	8
2.3.3	Console de mise à l'eau pour personne à mobilité réduite	nb	3
2.3.5	Ligne de nage longitudinale - longueur : 25,00 ml	nb	3
2.3.6	Ligne de nage transversale - longueur : 10,00 ml	nb	1
2.3.7	Chariots pour lignes de nage	ens	1
2.4	EQUIPEMENT PATINOIRE		
2.4.1	Rambarde	ml	276,17
2.5	EQUIPEMENT SAUNA		
2.5.1	SAUNA - DIMENSIONS : 3,20 x 2,20 ml	ens	2
2.6	EQUIPEMENT HAMMAM		
2.6.1	HAMMAM - DIMENSIONS : 3,20 x 2,20 ml	ens	2
2.7	EQUIPEMENT CARDIO-TRAINING		
2.7.1	Steppeur	nb	5
2.7.2	Rameur	nb	5
2.7.3	Vélo	nb	5
2.7.4	Tapis de course	nb	5
2.7.5	Bancs de musculation	nb	5
2.8	EQUIPEMENT INFIRMERIE		
2.8.1	Table de soins - dimensions : 0,60 x 1,80 x ht 0,80 cm	nb	2
2.8.2	Matériel de réanimation	nb	1
2.8.3	Nécessaire de premier secours	nb	1
2.8.4	Armoire à pharmacie - dimensions : 0,50 x 0,40 x ht 1,65 ml	nb	2
2.8.5	Armoire rangement brancard - dimensions : 1,00 x 0,40 x ht	nb	2
3	OPTION		
3.1	OPTION 2-07/1 - SURFACEUSE		
3.1.1	SURFACEUSE A GLACE	nb	1

Inventaire des biens CASQ

Localisation	Désignation	Nombre
Salle de repos	chaise blanche	4
Salle de repos	distributeur papier	1
Salle de repos	distributeur savon	1
Salle de repos	réfrigérateur	1
Salle de repos	table ronde	1
Local coffre	écran sécurité noir et blanc	5
Local coffre	téléphone	4
Secrétariat (bureau Carole)	téléphone	1
Bureau direction	téléphone	1
Bureau (Guillaume)	téléphone	1



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Entrée administrative	pas de matériels	0
PC Sécurité	écran de contrôle caméras	3
PC Sécurité	boitiers commandes	2
PC Sécurité	PC GTB	1
PC Sécurité	PC report du groupe froid	1
PC Sécurité	téléphone	1
PC Sécurité	imprimante	1
PC Sécurité	sono avec lecteur CD	1
PC Sécurité	liaison informatique caméras extérieurs	1
Local ménage du hall	pas de matériels	0
Toilettes	sèche mains	2
SAS d'entrée	présentoir BUL des différents étages	1
Hall d'entrée	téléphone	1
Hall d'entrée	téléphone standard	1
Hall d'entrée	micro	1
Hall d'entrée	écran de contrôle caméras	1
Boutiques	horloge numérique	1
Patinoire	blocs casiers	248
Local pédagogique	étailli	1
Local affûtage	pas de matériels	0
Infirmierie patinoire	chaise	1
Infirmierie patinoire	téléphone	1
Infirmierie patinoire	téléphone rouge	1
Infirmierie patinoire	distributeur papier	1
Vestiaire personnel	plaque de cuisson lavabo	1
Vestiaire personnel	table	1
Vestiaire personnel	chaise	1
Vestiaire personnel	distributeur papier	1
Vestiaire personnel	sèche mains	1
Vestiaire personnel	distributeur papier	1
Local entretien	pas de matériels	0
Local surfaceuse	nacelle	1
Local garage	chaise plastique	2
Toilettes	sèche mains	1
Toilettes	distributeur papier	3
Vestiaire	blocs casiers	144
Cabine DJ	Voir Audrey	
Zone sanitaire	distributeur papier	2
Zone sanitaire	poubelle murale	1
Régie DJ	enceinte	2
Régie DJ	bloc commandes éclairage	1
Régie DJ	platine DVD	2
Régie DJ	table de mixage	1
Régie DJ	tour de contrôle hi-i/radio/branchements	1
Régie DJ	boitiers 3 écrans de contrôle	1
Régie DJ	enceinte	2



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Régie DJ	micro	2
Accueil remise en forme	micro	1
Zone sanitaire homme	casier	15
Zone sanitaire homme	sèche mains	1
Zone sanitaire homme	casier	15
Toilettes	poubelle murale	1
Toilettes	distributeur papier	1
Salle 2e étage fitness	enceinte	1
Salle 2e étage fitness	platine	1
Salle 2e étage fitness	horloge numérique	1
Salle cardio	à recenser	
Salle cardio	horloge numérique	1
Espace détente	transat	10
Vestiaires femme	casier	18
Vestiaires femme	sèche mains	1
Toilettes	sèche mains	1
Toilettes	distributeur papier	1
Couloir	casier	24
Entrée salles séminaires	chaise	1
Salle verte	fauteuil plastique	5
Salle verte	chaise plastique	6
Salle verte	table plastique	1
Salle verte	distributeur papier	4
Salle verte	sèche mains	2
Locaux personnels	casier	20
Locaux personnels	meuble lavabo	1
Locaux personnels	PC commande des casiers	1
Locaux personnels	téléphone	1
Locaux personnels	casier	8
Locaux personnels	poubelle murale	1
Locaux personnels	distributeur papier	1
Locaux personnels	sèche mains	1
Entrée vestiaire piscine	casier	562
Entrée vestiaire piscine	table à langer	1
Local entretien machines	pas de matériels	0
Toilette homme / vestiaire piscine	distributeur papier	5
Toilette homme / vestiaire piscine	sèche mains	1
Toilette femme / vestiaire piscine	distributeur papier	7
Toilette femme / vestiaire piscine	poubelle murale	7
Toilette femme / vestiaire piscine	sèche mains	1
Local entretien carrelé	pas de matériels	0
Vestiaire 3	casier	8
Vestiaire 3	casier	8
Toilette femme	sèche mains	1
Toilette femme	distributeur papier	6
Toilette homme	sèche mains	1
Toilette homme	sèche mains	1



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Toilette homme	distributeur papier	7
Toilette homme	poubelle murale	7
Vestiaire 2	casier	8
Vestiaire 1	casier	8
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	casier	4
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	distributeur papier	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	poubelle murale	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	sèche mains	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	miroir	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	casier	4
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	distributeur papier	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	sèche mains	1
Salle 1er étage vestiaire femme personnel restaurant	miroir	1
Salle de pause piscine / restaurant maître-nageur	chaise	2
Salle de pause piscine / restaurant maître-nageur	lit médical	1
Salle de pause piscine / restaurant maître-nageur	plaque cuisson	1
Salle de pause piscine / restaurant maître-nageur	poubelle jaune	1
Vestiaire maître-nageur homme	distributeur papier	1
Vestiaire maître-nageur homme	poubelle murale	1
Vestiaire maître-nageur homme	casier	8
Vestiaire maître-nageur homme	sèche mains	1
Vestiaire maître-nageur femme	casier	8
Vestiaire maître-nageur femme	sèche mains	1
Vestiaire maître-nageur femme	poubelle murale	1
Vestiaire maître-nageur femme	distributeur papier	1
Local MNS	table réunion	1
Local MNS	écran de contrôle caméras	1
Local MNS	téléphone	2
Local MNS	chaise	1
Local MNS	sono avec lecteur CD	1
Local MNS	système de mise à l'eau	3
Infirmierie bassin	chaise	1
Infirmierie bassin	téléphone rouge	1
Infirmierie bassin	lit médical	1
Infirmierie bassin	téléphone	1
Piscine	plot départ plongeur	8
Piscine	ligne d'eau 25m	3
Piscine	échelle de mise à l'eau	2
Piscine	téléphone rouge avec coffret	2
Local à caverne	bouée rivière	30
Local à caverne	obturateur de toboggan	4
Local à caverne	horloge à aiguilles	3
Matériel pédagogique	sèche-cheveux miroirs	17
Matériel pédagogique	miroir avec tablette	8
Extérieur	cendrier	4
Extérieur	poubelle	13
Patinoire	table plastique	1



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Patinoire	table réunion	2
Patinoire	chaise	5
Patinoire	chaise plastique ?	3
Patinoire	horloge à aiguilles	1

Annexe 3 : Tableau des amortissements

	Date d'acquisition	Prix d'acquisition	Durée d'amortissement	Amortissements période antérieure	Amortissements de la période	Cumul amortissements	Valeur nette comptable au 31/12/2019
AMENAGEMENTS							
Présentoir visuel	08/09/2010	1 371,83 €	5 ans	1 371,83 €	0,00 €	1 371,83 €	0,00 €
Plans	14/04/2011	2 297,01 €	3 ans	2 297,01 €	0,00 €	2 297,01 €	0,00 €
Pack marketing	28/10/2010	3 000,00 €	5 ans	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
Miroirs	31/01/2011	1 351,00 €	5 ans	1 351,00 €	0,00 €	1 351,00 €	0,00 €
15 Anglisol	18/06/2012	1 837,50 €	5 ans	1 837,50 €	0,00 €	1 837,50 €	0,00 €
Chassis + vitrage	25/05/2016	7 244,88 €	5 ans	3 772,89 €	1 448,98 €	5 221,87 €	2 023,01 €
Chaises luges	16/06/2016	702,00 €	3 ans	595,23 €	106,77 €	702,00 €	0,00 €
Plantes	17/06/2016	196,28 €	2 ans	196,28 €	0,00 €	196,28 €	0,00 €
Mange debout - table pliante	27/06/2016	1 354,00 €	3 ans	1 134,49 €	219,51 €	1 354,00 €	0,00 €
Cabriolets	06/07/2016	1 299,95 €	3 ans	1 078,56 €	221,39 €	1 299,95 €	0,00 €
Mobilier de bureau	28/07/2016	6 370,70 €	3 ans	5 320,53 €	1 050,17 €	6 370,70 €	-0,00 €
MATERIEL DE BUREAU							
Lecteurs biométriques	20/09/2010	16 209,00 €	4 ans	16 209,00 €	0,00 €	16 209,00 €	0,00 €
Ordinateurs + serveur	30/09/2010	5 611,00 €	4 ans	5 611,00 €	0,00 €	5 611,00 €	0,00 €
Poste de caisse	20/09/2010	7 288,00 €	4 ans	7 288,00 €	0,00 €	7 288,00 €	0,00 €
Module impression couleur	20/09/2010	3 318,90 €	2 ans	3 318,90 €	0,00 €	3 318,90 €	0,00 €
Copieur	15/09/2010	3 779,99 €	5 ans	3 779,99 €	0,00 €	3 779,99 €	0,00 €
Coffre fort	27/08/2010	3 650,24 €	4 ans	3 650,24 €	0,00 €	3 650,24 €	0,00 €
Ordinateur portable	30/06/2010	1 228,00 €	4 ans	1 228,00 €	0,00 €	1 228,00 €	0,00 €
Ecran	25/11/2010	2 250,07 €	4 ans	2 250,07 €	0,00 €	2 250,07 €	0,00 €
Caméra	09/02/2011	2 356,47 €	3 ans	2 356,47 €	0,00 €	2 356,47 €	0,00 €
Ordinateur portable	14/11/2011	923,00 €	4 ans	923,00 €	0,00 €	923,00 €	0,00 €
Ordinateur	31/10/2014	730,00 €	4 ans	609,34 €	120,66 €	730,00 €	0,00 €
Ordinateur portable	31/10/2014	1 083,00 €	4 ans	903,99 €	179,01 €	1 083,00 €	0,00 €
Ordinateur portable	30/09/2015	1 215,00 €	4 ans	457,93 €	303,75 €	761,68 €	453,32 €
ordinateur optiplex	16/12/2015	615,00 €	4 ans	467,66 €	147,34 €	615,00 €	0,00 €
PC Optiplex	20/10/2016	610,24 €	2 ans	610,24 €	0,00 €	610,24 €	0,00 €
Serveur	31/03/2017	2 144,77 €	3 ans	1 255,52 €	714,92 €	1 970,44 €	174,33 €
Ordinateur	30/10/2019	726,98 €	1 an	0,00 €	125,48 €	125,48 €	601,50 €
MATERIEL ET OUTILLAGE							
Talkie Walkie	25/05/2010	2 165,02 €	1 an	2 165,02 €	0,00 €	2 165,02 €	0,00 €
Outillage	30/06/2010	2 583,94 €	3 ans	2 583,94 €	0,00 €	2 583,94 €	0,00 €
Défibrillateur	28/07/2010	1 526,99 €	4 ans	1 526,99 €	0,00 €	1 526,99 €	0,00 €
Autolaveuse	28/07/2010	6 271,30 €	4 ans	6 271,30 €	0,00 €	6 271,30 €	0,00 €



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Autolaveuse	28/07/2010	6 619,20 €	4 ans	6 619,20 €	0,00 €	6 619,20 €	0,00 €
Autolaveuse	28/07/2010	2 496,21 €	4 ans	2 496,21 €	0,00 €	2 496,21 €	0,00 €
Monobrosse	28/07/2010	1 472,09 €	4 ans	1 472,09 €	0,00 €	1 472,09 €	0,00 €
Monobrosse	28/07/2010	2 700,60 €	4 ans	2 700,60 €	0,00 €	2 700,60 €	0,00 €
Robot	28/07/2010	2 840,00 €	4 ans	2 840,00 €	0,00 €	2 840,00 €	0,00 €
Poseidon	28/07/2010	756,80 €	4 ans	756,80 €	0,00 €	756,80 €	0,00 €
Balayeuse	28/07/2010	415,80 €	4 ans	415,80 €	0,00 €	415,80 €	0,00 €
Aspirateur	28/07/2010	273,00 €	4 ans	273,00 €	0,00 €	273,00 €	0,00 €
Aspirateur	28/07/2010	494,85 €	4 ans	494,85 €	0,00 €	494,85 €	0,00 €
Aspirateur	28/07/2010	299,60 €	4 ans	299,60 €	0,00 €	299,60 €	0,00 €
Cardieu bike	13/08/2010	16 720,00 €	4 ans	16 720,00 €	0,00 €	16 720,00 €	0,00 €
Chariot	16/08/2010	1 475,00 €	4 ans	1 475,00 €	0,00 €	1 475,00 €	0,00 €
Matériel de mesure	16/08/2010	727,01 €	4 ans	727,01 €	0,00 €	727,01 €	0,00 €
Robot	31/08/2010	5 778,29 €	4 ans	5 778,29 €	0,00 €	5 778,29 €	0,00 €
Outils	31/08/2010	10 141,90 €	3 ans	10 141,90 €	0,00 €	10 141,90 €	0,00 €
Autolaveuse	08/09/2010	1 800,00 €	4 ans	1 800,00 €	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €
Quick compact	21/09/2010	1 576,85 €	4 ans	1 576,85 €	0,00 €	1 576,85 €	0,00 €
Sono	22/09/2010	819,48 €	2 ans	819,48 €	0,00 €	819,48 €	0,00 €
Bain de soleil	30/09/2010	7 320,00 €	3 ans	7 320,00 €	0,00 €	7 320,00 €	0,00 €
Outils	19/10/2010	1 849,35 €	3 ans	1 849,35 €	0,00 €	1 849,35 €	0,00 €
Outils	22/10/2010	2 303,56 €	3 ans	2 303,56 €	0,00 €	2 303,56 €	0,00 €
Barrières	09/09/2010	1 020,00 €	4 ans	1 020,00 €	0,00 €	1 020,00 €	0,00 €
Matériel pédagogique	25/08/2010	13 109,65 €	3 ans	13 109,65 €	0,00 €	13 109,65 €	0,00 €
Matériel infirmerie	30/07/2010	3 439,62 €	3 ans	3 439,62 €	0,00 €	3 439,62 €	0,00 €
Extincteurs	29/09/2010	8 689,52 €	4 ans	8 689,52 €	0,00 €	8 689,52 €	0,00 €
Plancher de rétention	16/02/2011	1 122,00 €	4 ans	1 122,00 €	0,00 €	1 122,00 €	0,00 €
Racks à patins	19/08/2010	52 111,00 €	4 ans	52 111,00 €	0,00 €	52 111,00 €	0,00 €
Chaises luges	19/08/2010	1 590,00 €	3 ans	1 590,00 €	0,00 €	1 590,00 €	0,00 €
Riveteuse	19/08/2010	750,00 €	4 ans	750,00 €	0,00 €	750,00 €	0,00 €
Affuteuse	19/08/2010	5 250,00 €	4 ans	5 250,00 €	0,00 €	5 250,00 €	0,00 €
Casques	19/08/2010	1 050,00 €	3 ans	1 050,00 €	0,00 €	1 050,00 €	0,00 €
Tondeuse bordure	19/08/2010	2 990,00 €	4 ans	2 990,00 €	0,00 €	2 990,00 €	0,00 €
Surfaceuse	08/09/2010	66 000,00 €	4 ans	66 000,00 €	0,00 €	66 000,00 €	0,00 €
Matériel péda patinoire	08/09/2010	663,91 €	3 ans	663,91 €	0,00 €	663,91 €	0,00 €
Patins	24/09/2010	44 100,00 €	3 ans	44 100,00 €	0,00 €	44 100,00 €	0,00 €
Vélos fitness	30/08/2010	17 975,00 €	4 ans	17 975,00 €	0,00 €	17 975,00 €	0,00 €
Hammers + bancs	02/09/2010	5 330,00 €	4 ans	5 330,00 €	0,00 €	5 330,00 €	0,00 €
Rack + haltères	24/09/2010	1 942,00 €	4 ans	1 942,00 €	0,00 €	1 942,00 €	0,00 €
Patins	24/09/2010	234,50 €	1 an	234,50 €	0,00 €	234,50 €	0,00 €
Appareil fitness	30/09/2010	3 454,24 €	4 ans	3 454,24 €	0,00 €	3 454,24 €	0,00 €
Lisses de 6 bi-pateries	31/10/2010	464,00 €	4 ans	464,00 €	0,00 €	464,00 €	0,00 €
Appareil fitness	30/09/2010	2 330,00 €	4 ans	2 330,00 €	0,00 €	2 330,00 €	0,00 €
Appareil fitness	30/09/2010	3 512,40 €	4 ans	3 512,40 €	0,00 €	3 512,40 €	0,00 €
Téléviseur	08/06/1901	525,90 €	4 ans	525,90 €	0,00 €	525,90 €	0,00 €
Tapis	18/10/2010	646,00 €	4 ans	646,00 €	0,00 €	646,00 €	0,00 €
Sono portable	15/02/2011	617,98 €	4 ans	617,98 €	0,00 €	617,98 €	0,00 €



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Bancs plastiques	01/03/2011	225,15 €	4 ans	225,15 €	0,00 €	225,15 €	0,00 €
Crosses	23/03/2011	356,40 €	4 ans	356,40 €	0,00 €	356,40 €	0,00 €
Steps	29/03/2011	529,62 €	4 ans	529,62 €	0,00 €	529,62 €	0,00 €
Lugiglace	22/03/2011	1 960,00 €	4 ans	1 960,00 €	0,00 €	1 960,00 €	0,00 €
But street	19/04/2011	146,00 €	2 ans	146,00 €	0,00 €	146,00 €	0,00 €
Patins	07/09/2011	2 070,00 €	4 ans	2 070,00 €	0,00 €	2 070,00 €	0,00 €
Steps	23/09/2011	871,15 €	4 ans	871,15 €	0,00 €	871,15 €	0,00 €
Osroseur	30/01/2012	9 192,00 €	4 ans	9 192,00 €	0,00 €	9 192,00 €	0,00 €
Clavier à codes + Alimentation	25/04/2012	1 279,20 €	4 ans	1 279,20 €	0,00 €	1 279,20 €	0,00 €
Tracteur tondeuse	10/05/2012	1 500,00 €	4 ans	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
15 Steps	03/10/2012	850,31 €	4 ans	850,31 €	0,00 €	850,31 €	0,00 €
10 Luges + Tunnel + tripode	25/06/2012	2 542,99 €	4 ans	2 542,99 €	0,00 €	2 542,99 €	0,00 €
Machine à mousse	30/04/2012	1 500,00 €	4 ans	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
4 Appareils de musculation	05/09/2012	6 170,00 €	4 ans	6 170,00 €	0,00 €	6 170,00 €	0,00 €
6 Moniteurs Ami Trides	21/02/2013	16 660,50 €	4 ans	16 660,50 €	0,00 €	16 660,50 €	0,00 €
Relamping leds	28/02/2013	5 271,18 €	4 ans	5 271,18 €	0,00 €	5 271,18 €	0,00 €
24 Bouées	14/10/2013	1 068,00 €	2 ans	1 068,00 €	0,00 €	1 068,00 €	0,00 €
Adoucisseur	03/03/2014	691,25 €	4 ans	691,25 €	0,00 €	691,25 €	0,00 €
Barres 20 kg	18/08/2014	1 394,77 €	4 ans	1 394,77 €	0,00 €	1 394,77 €	0,00 €
Poids + disques	29/09/2014	399,00 €	4 ans	399,00 €	0,00 €	399,00 €	0,00 €
Spartel	27/11/2014	964,07 €	4 ans	964,07 €	0,00 €	964,07 €	0,00 €
36 paires de patins	29/05/2015	1 584,00 €	4 ans	1 421,20 €	162,80 €	1 584,00 €	0,00 €
24 bouées	08/06/2015	1 116,00 €	2 ans	1 116,00 €	0,00 €	1 116,00 €	0,00 €
20 bains de soleil	06/07/2015	2 044,50 €	4 ans	1 781,82 €	262,68 €	2 044,50 €	-0,00 €
Chaises luges	31/01/2016	723,30 €	2 ans	723,30 €	0,00 €	723,30 €	0,00 €
Chaise luge	31/01/2016	173,00 €	2 ans	173,00 €	0,00 €	173,00 €	0,00 €
Afuteuse	01/03/2016	980,00 €	3 ans	926,45 €	53,55 €	980,00 €	0,00 €
Bouées	06/04/2016	1 176,00 €	2 ans	1 176,00 €	0,00 €	1 176,00 €	0,00 €
Centrale alarme	29/04/2016	1 895,85 €	3 ans	1 690,38 €	205,47 €	1 895,85 €	-0,00 €
Cabien d'essayage	11/05/2016	200,00 €	2 ans	200,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €
Matériel pédagogique	07/11/2016	1 458,90 €	2 ans	1 458,90 €	0,00 €	1 458,90 €	0,00 €
Toboggan	08/11/2016	840,58 €	2 ans	840,58 €	0,00 €	840,58 €	0,00 €
Cardiau jumps	03/01/2017	2 539,00 €	3 ans	1 688,03 €	846,33 €	2 534,36 €	4,64 €
Bouées	03/02/2017	1 643,00 €	2 ans	1 568,73 €	74,27 €	1 643,00 €	0,00 €
Patins	27/02/2017	1 960,00 €	2 ans	1 806,96 €	153,04 €	1 960,00 €	0,00 €
Patins	30/04/2017	1 715,00 €	2 ans	1 435,43 €	279,57 €	1 715,00 €	0,00 €
Matériel pédagogique	26/09/2017	1 196,50 €	2 ans	757,24 €	439,26 €	1 196,50 €	0,00 €
Patins	25/10/2017	499,00 €	2 ans	295,98 €	203,02 €	499,00 €	0,00 €
Chocolatière	22/10/2019	198,90 €	1 an	0,00 €	38,69 €	38,69 €	160,21 €
Baie + Lampes	24/03/2019	898,13 €	2 ans	0,00 €	348,18 €	348,18 €	549,95 €
MOBILIER DE BUREAU							
Bureaux	09/09/2010	8 090,82 €	8 ans	8 090,82 €	0,00 €	8 090,82 €	0,00 €
Table	04/11/2010	375,17 €	5 ans	375,17 €	0,00 €	375,17 €	0,00 €



Annexe 4 : Suivi investissements contractuels

		PREVISIONNEL			RÉALISÉ			
		Quantité	Prix unitaire	Montant ht	Quantité	Prix unitaire	Montant ht	
MATERIEL PISCINE ET ANNEXES								
HALL / ESPACE								
	Contrôle d'accès			68 905,00 €	1	16 209,00 €	16 209,00 €	Elisath
					1	7 288,00 €	7 288,00 €	Elisath
					1	3 318,90 €	3 318,90 €	Elisath
	Clavier à codes + alimentation				1	1 279,20 €	1 279,20 €	Elisath
	PC Optiplex				1	615,00 €	615,00 €	Averis
	PC Optiplex				1	610,24 €	610,24 €	Averis
	Serveur				1	2 144,77 €	2 144,77 €	Averis
	Plans incendie				1	2 297,01 €	2 297,01 €	France incen
	Présentoir visuel				1	1 371,83 €	1 371,83 €	Retif
ADMINISTRATION								
	Mobilier				1	8 090,82 €	8 090,82 €	Burosys
	Table modulaire				1	375,17 €	375,17 €	Burosys
	Chaise				30	76,69 €	2 300,70 €	AB2
	Tabouret				3	114,10 €	342,30 €	AB2
	Table basse plateau				4	391,66 €	1 566,64 €	AB2
	Table abattante				2	389,09 €	778,18 €	AB2
	Table demi lune				12	115,24 €	1 382,88 €	AB2
	Cabriolet				6	216,66 €	1 299,95 €	But
	Chaises				30	23,40 €	702,00 €	Métro
	Mange debout				6	78,38 €	470,25 €	Lepage
	Table pliante				10	88,38 €	883,75 €	Lepage
	3 ordinateurs + serveur				1	5 611,00 €	5 611,00 €	Averis
	<i>Bureau direction</i>							
	Bureau	1	610,00 €	610,00 €				- €
	chaises	2	60,00 €	120,00 €				- €
	fauteuil	1	160,00 €	160,00 €				- €
	armoire haute	1	610,00 €	610,00 €				- €
	armoire basse	1	400,00 €	400,00 €				- €
	micro ordinateur	1	1 100,00 €	1 100,00 €				- €
	Imprimante	1	500,00 €	500,00 €				- €
	Ordinateur portable				1	1 215,00 €	1 215,00 €	Averis
	Ordinateur portable				1	1 228,00 €	1 228,00 €	Averis
	Ordinateur portable				1	923,00 €	923,00 €	Averis
	Ordinateur portable				1	1 083,00 €	1 083,00 €	Averis
	Accessoires Informatique				1	290,79 €	290,79 €	Averis
	<i>Bureau 1</i>							
	Bureau	1	500,00 €	500,00 €				- €
	chaises	2	50,00 €	100,00 €				- €
	fauteuil	1	160,00 €	160,00 €				- €
	armoire haute	2	610,00 €	1 220,00 €				- €
	micro ordinateur	1	1 100,00 €	1 100,00 €	1	730,00 €	730,00 €	Averis
	Imprimante	1	500,00 €	500,00 €				- €
	fax	1	763,00 €	763,00 €				- €
	<i>Bureau 2</i>							
	Bureau	1	500,00 €	500,00 €				- €
	chaises	2	50,00 €	100,00 €				- €
	fauteuil	1	160,00 €	160,00 €				- €
	armoire haute	2	610,00 €	1 220,00 €				- €
	micro ordinateur	1	1 100,00 €	1 100,00 €				- €
	Imprimante	1	500,00 €	500,00 €				- €
	<i>Bureau 3</i>							
	Bureau	1	500,00 €	500,00 €				- €
	chaises	2	50,00 €	100,00 €				- €
	fauteuil	1	160,00 €	160,00 €				- €
	armoire haute	2	610,00 €	1 220,00 €				- €
	micro ordinateur	1	1 100,00 €	1 100,00 €				- €
	Imprimante	1	500,00 €	500,00 €				- €
	<i>Bureau 4</i>							
	Bureau	1	500,00 €	500,00 €				- €
	chaises	2	50,00 €	100,00 €				- €
	fauteuil	1	160,00 €	160,00 €				- €
	armoire haute	2	610,00 €	1 220,00 €				- €
	micro ordinateur	1	1 100,00 €	1 100,00 €				- €
	Imprimante	1	500,00 €	500,00 €				- €
	<i>Divers</i>							
	onduleurs, serveur, téléphonie			30 000,00 €				- €



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Salle de réunion	Table	1	1 000,00 €	1 000,00 €			- €		
	chaises	8	50,00 €	400,00 €			- €		
	Armoire haute	2	610,00 €	1 220,00 €			- €		
Salle de réunion	Table	1	1 524,00 €	1 524,00 €			- €		
	chaises	15	50,00 €	750,00 €			- €		
	Armoire haute	1	610,00 €	610,00 €			- €		
	Tableau	1	220,00 €	220,00 €			- €		
Salle de repos	Table	1	350,00 €	350,00 €			- €		
	chaises	6	50,00 €	300,00 €			- €		
	Armoire haute	1	610,00 €	610,00 €			- €		
	Divers équipements			1 500,00 €			- €		
Vestiaires	Placards doubles	40	240,00 €	9 600,00 €			- €		
	Table	2	200,00 €	400,00 €			- €		
	Chaises	8	50,00 €	400,00 €			- €		
Matériels divers	Coffre fort	1	4 000,00 €	4 000,00 €	1	3 650,24 €	3 650,24 €	Leprêtre	
	Photocopieur	1	3 049,00 €	3 049,00 €	1	3 779,99 €	3 779,99 €	Sharp	
	Caméra				1	2 356,47 €	2 356,47 €	Majelan	
	Moniteur				1	2 250,07 €	2 250,07 €	Applewood	
	Téléphone mobile	1	245,00 €	245,00 €			- €		
	Armoires à clefs	1	70,00 €	70,00 €			- €		
	ICOM	10	304,00 €	3 040,00 €	1	2 165,02 €	2 165,02 €	One direct	
	Plastifeuse	1	107,00 €	107,00 €			- €		
	Machine à compter les pièces	1	610,00 €	610,00 €			- €		
	Lignes d'eau ludique	3	1 235,00 €	3 705,00 €			- €		
	Fauteuil aakota	3	960,00 €	2 880,00 €			- €		
	Centrale alarme				1	1 895,85 €	1 895,85 €	Coaxel	
	Cabine essorage				1	200,00 €	200,00 €	Boutte JP	
	MATERIEL PEDAGOGIQUE				22 959,00 €				
		Vélos aquatiques (lot)				1	16 720,00 €	16 720,00 €	NB Consultin
	Matériel pédagogique (lot)				1	13 109,65 €	13 109,65 €	LMP	
	Steps (15)				1	850,31 €	850,31 €	LMP	
	Bouées (24)				1	1 068,00 €	1 068,00 €	Woosung	
	Bouées (24)				1	1 116,00 €	1 116,00 €	Aquatec	
	Bouées (24)				1	1 176,00 €	1 176,00 €	Aquatec	
	Toboggan				1	840,58 €	840,58 €	paper	
	Bouées (36)				1	1 643,00 €	1 643,00 €	Aquatec	
	Jump (5)				1	2 539,00 €	2 539,00 €	Card'eau	
	Matériel pédagogique (lot)				1	1 196,50 €	1 196,50 €	Béton rouge	
	Matériel pédagogique et outillage (lot)				1	10 141,90 €	10 141,90 €	Béton rouge	
	Sono				1	399,79 €	399,79 €	Distrisono	
MATERIEL HYGIENE ET SURVEILLANCE	chaise de surveillance	5	351,00 €	1 755,00 €			- €		
	surchausses	5,85	100,00 €	585,00 €			- €		
	transats	40	40,00 €	1 600,00 €	1	2 044,50 €	2 044,50 €	Grosfillex	
						- €			
LOCAL MNS	Porte voix	2	687,00 €	1 374,00 €			- €		
	Bureaux	1	305,00 €	305,00 €			- €		
	Chaises	4	46,00 €	184,00 €			- €		
	Lampe de secours	1	46,00 €	46,00 €			- €		
	Thermomètres	2	150,00 €	300,00 €			- €		
	Armoire de rangement	2	382,00 €	764,00 €			- €		
	Tableau	1	383,00 €	383,00 €			- €		
	Défibrillateur				1	1 526,99 €	1 526,99 €	Dumont sécu	
	Matériel Infirmierie (lot)				1	3 439,62 €	3 439,62 €	Dumont sécu	
	Barrières résines				1	1 020,00 €	1 020,00 €	Congost	
	Avertisseur spécial piscine				1	964,07 €	964,07 €	Hexagone	
SOLARIUM	Transats	100	40,00 €	4 000,00 €			- €		



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

LOCAL ENTRETIEN	Robot fond de bassin	1	5 500,00 €	5 500,00 €	1	2 840,00 €	2 840,00 €	Dephi
	Robot fond de bassin	1	15 500,00 €	15 500,00 €	1	5 778,29 €	5 778,29 €	Dephi
	Robot fond de bassin				1	1 576,85 €	1 576,85 €	Hexagone
	Balais d'aspiration	3	150,00 €	450,00 €	1	415,80 €	415,80 €	Dephi
	Kärcher eau chaude	1	3 000,00 €	3 000,00 €			- €	
	Kärcher eau froide	1	700,00 €	700,00 €	1	756,80 €	756,80 €	Dephi
	Lave linge	1	500,00 €	500,00 €			- €	
	Chariots d'entretien	2	300,00 €	600,00 €			- €	
	distributeurs de produits	4	46,00 €	184,00 €			- €	
	Aspirateur	1	350,00 €	350,00 €	1	273,00 €	273,00 €	Dephi
	Aspirateur	1	350,00 €	350,00 €	1	299,60 €	299,60 €	Dephi
	Autolaveuse	1	6 000,00 €	6 000,00 €	1	6 271,30 €	6 271,30 €	Dephi
	Autolaveuse				1	6 619,20 €	6 619,20 €	Dephi
	Autolaveuse				1	1 800,00 €	1 800,00 €	Argos
	Autolaveuse + chariot				1	2 496,21 €	2 496,21 €	Dephi
	Monobrosse	1	3 000,00 €	3 000,00 €	1	2 700,60 €	2 700,60 €	Dephi
	Monobrosse	1	1 500,00 €	1 500,00 €	1	1 472,09 €	1 472,09 €	Dephi
	Aspirateur eau et poussière	2	652,00 €	1 304,00 €	1	494,85 €	494,85 €	Dephi
	Tuyaux 50 m	3	140,00 €	420,00 €			- €	
	Tuyaux 25 m	3	75,00 €	225,00 €			- €	
	Rayonnage	10	305,00 €	3 050,00 €			- €	
	Masques à gaz	8	153,00 €	1 224,00 €			- €	
	Extincteurs	100	230,00 €	23 000,00 €	1	8 689,52 €	8 689,52 €	France incen
	Outillage (lot)				1	2 583,94 €	2 583,94 €	Albaut
	Outillage (lot)				1	1 849,35 €	1 849,35 €	Manutan
	Outillage (lot)				1	2 303,56 €	2 303,56 €	Wurth
	Bancs plastiques				1	225,15 €	225,15 €	Manutan
	Plancher de rétention				1	1 122,00 €	1 122,00 €	Wurth
	Matériel de mesure				1	727,01 €	727,01 €	Bauer
	Chariot équipé d'un surpresseur				1	1 475,00 €	1 475,00 €	Bauer
Tracteur tondeuse				1	1 500,00 €	1 500,00 €	Jimmy Bréon	
6 moniteurs Ami trides				1	16 660,50 €	16 660,50 €	Swan	
Adoucisseur				1	691,25 €	691,25 €	Nicodeme	
REMISE EN FORME	Fontaine à eau	2	800,00 €	1 600,00 €			- €	
	Transats (lot)	40	40,00 €	1 600,00 €	1	7 320,00 €	7 320,00 €	Macorest
	Décoration			2 000,00 €			- €	
					1	464,00 €	464,00 €	Navic
					1	17 975,00 €	17 975,00 €	Nordique Fra
					1	5 330,00 €	5 330,00 €	Nordique Fra
					1	3 454,24 €	3 454,24 €	Nordique Fra
					1	1 942,00 €	1 942,00 €	Nordique Fra
					1	819,48 €	819,48 €	Ultrason
					1	617,98 €	617,98 €	Ultrason
					1	646,00 €	646,00 €	Nordique Fra
					1	3 512,40 €	3 512,40 €	Nordique Fra
					1	2 330,00 €	2 330,00 €	Nordique Fra
					1	529,62 €	529,62 €	Eurothemix
					1	871,15 €	871,15 €	Eurothemix
					1	9 192,00 €	9 192,00 €	Epuro
					1	6 170,00 €	6 170,00 €	Gymworks
					1	5 271,18 €	5 271,18 €	Coaxel
					1	1 394,77 €	1 394,77 €	Eurothemix
					1	399,00 €	399,00 €	Décathlon
					1	196,28 €	196,28 €	Temps des fl
					1	3 000,00 €	3 000,00 €	Nordique Fra
					1	1 837,50 €	1 837,50 €	Equipa
					1	1 351,00 €	1 351,00 €	Philippot mir
							- €	
				2 000,00 €			- €	
	MATERIEL GARDERIE						- €	



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

MATERIEL PATINOIRE							- €
							- €
MATERIEL	Patins (lots)	1000	55,00 €	55 000,00 €	1	44 100,00 €	44 100,00 € Sports conte:
	Patins (lots)				1	2 070,00 €	2 070,00 € Sports conte:
	Patins (lots)				1	1 584,00 €	1 584,00 € Sports conte:
	Patins (lots)				1	1 715,00 €	1 715,00 € Sports conte:
	Patins (lots)				1	1 960,00 €	1 960,00 € Sports conte:
	Patins (lots)				1	499,00 €	499,00 € Sports conte:
	Matériel pédagogique			10 000,00 €			- €
	Chaises luges (lot)				1	1 590,00 €	1 590,00 € Sports conte:
	Chaises luges (lot)				1	723,30 €	723,30 € Sports conte:
	Chaises luges (lot)				1	173,00 €	173,00 € Sports conte:
	Tondeuse de bordure				1	2 990,00 €	2 990,00 € Sports conte:
	Casques Jaja				1	1 050,00 €	1 050,00 € Sports conte:
	Riveteuse				1	750,00 €	750,00 € Sports conte:
	Matériel pédagogique				1	663,91 €	663,91 € Intergrace
	Matériel pédagogique				1	234,50 €	234,50 € Sports conte:
	Crosses + puck				1	356,40 €	356,40 € Sports conte:
	Lugplace				1	1 960,00 €	1 960,00 € FM Concepts
	But street				1	146,00 €	146,00 € Sports conte:
	Luges + tunnel				1	2 542,99 €	2 542,99 € Synerglaçe
	Matériel pédagogique				1	1 458,90 €	1 458,90 € Synerglaçe
	Machine à mousse				1	1 500,00 €	1 500,00 € Vert Marine
	Surfaceuse à mains	1	15 000,00 €	15 000,00 €			- €
	Rotowash	1	5 835,00 €	5 835,00 €			- €
	Lances incendie	1	4 000,00 €	4 000,00 €			- €
	Racks chauffants			60 000,00 €	1	52 111,00 €	52 111,00 € Sports conte:
	Affuteuse	1	6 100,00 €	6 100,00 €	1	5 250,00 €	5 250,00 € Sports conte:
	Affuteuse				1	980,00 €	980,00 € Sports conte:
	Surfaceuse	1	70 000,00 €	70 000,00 €	1	66 000,00 €	66 000,00 € Engo
							- €
LOGEMENT DE FONCTION							
DIVERS AMENAGEMENT	Mobiliers et équipements			13 000,00 €			
	TV Toshiba				1	525,90 €	525,90 € Boulanger
	Remplacement vitrage				1	7 244,88 €	7 244,88 € Philippot mir
	Matériel restaurant				1	198,90 €	198,90 €
TOTAL				500 825,00 €			487 124,08 €

Annexe 5 : Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- 1 - continuité de l'exploitation
 - 2 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - 3 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Les principales durées de vie retenues sont :

- Logiciel : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : selon les cas entre 2 et 4 ans
- Mobilier de bureau : entre 3 et 4 ans
- Matériel et outillages : entre 3 et 8 ans
- Aménagements : entre 2 et 4 ans

Les durées varient selon la durée de vie de l'immobilisation.



En effet, le matériel pédagogique est immobilisé plutôt sur une courte durée de 2 à 3 ans, le matériel informatique également.

Par ailleurs, certains matériels ont une durée de vie bien supérieure à 4 ans. Il en est ainsi pour le contrôle d'accès notamment mais dans la mesure du possible, nous essayons surtout en début de contrat de ne pas amortir au-delà de la durée du contrat.

Créances

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Annexe 6 : Engagements à incidences financières

Il n'y a pas eu d'engagements à incidences financières sur 2019

Annexe 7 : Variations du patrimoine immobilier

Il n'y a pas eu de variation du patrimoine immobilier.

Annexe 8 : Etat actualisé des financements externes engagés

Il n'y a pas de financements externes engagés.

Annexe 9 : Etat des impayés de l'exercice

Quelques factures clients restent dues pour un total de 1671 €

Annexe 10 : Etat des sinistres et contentieux

Pas de contentieux fiscaux et sociaux

Des problèmes techniques liés aux dysfonctionnements de la roue de récupération et la fermeture de site pour travaux à occasionner une perte d'exploitation pour la société VM02100 de 66 484,26 €

Annexe 11 : Méthodes et éléments de calcul pour la détermination des produits et charges directes et indirectes

Dans notre fonctionnement, les sites fonctionnent en parfaite autonomie quant aux achats pour l'exploitation du site.

Il existe néanmoins, des contrats « cadre » qui nous permettent de négocier sur le volume du groupe et ainsi d'obtenir des prix très compétitifs. Il en est ainsi pour les produits de traitement d'eau, les produits d'entretien, les visites obligatoires, la téléphonie fixe et internet, les frais bancaires, d'assurances etc. Ces prestations ou achats font l'objet de facturation distincte pour chaque site.



Toutefois, les commandes notamment de produits de traitement d'eau et fournitures petits équipements sont faites par le site et facturées au site directement. Les autres charges liées à des contrats « cadre » sont également facturées directement au siège selon leurs dépenses engagées (téléphonie, visite obligatoire etc.). Les frais de gestion de la société délégataire correspondent aux frais réalisés par les services centraux du siège Vert Marine qui est facturé selon un outil appelé « compteur temps ».

Annexe 12 : Règles des calculs des indexations (tarifs et contribution)

INDEXATION TARIFS

SAINT
QUENTIN

$$k = 0,15 + 0,85 * (0,47S/So + 0,09EI/Elo + 0,07Eau/Eauo + 0,08G/Go + 0,29IPC/IPCo)$$

	ancien identifiant	nouvel identifiant	période	valeur	coeff var	résultat
coeff fixe				0,15		
coeff var				0,85		
S	"064693845	"001567453"	juin-18	116,83	0,47	
So	"010562695		déc-15	112,80		0,4868
EI	"001570284"	"001653964	mai-18	134,90	0,09	
Elo	"001771242	"010534766	déc-15	138,20		0,0879
Eau	"001558183"	"001653971	mai-18	114,77	0,07	
Eauo	"10534778		déc-15	112,70		0,0713
G	"001577184"	"001653969	mai-18	110,77	0,08	
Go	"010534775		déc-15	104,90		0,0845
IPC	"063920269	"0001763866	août-18	103,81	0,29	
IPCo			déc-15	100,04		0,3009

k =	1,02663356
-----	------------

Indexation contribution





Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

1er trimestre 2019

SAINT QUENTIN

$K=0,15+0,85(0,47S/So+0,08G/Go+0,07E/Eo+0,09El/Elo+0,29IPC/IPCo)$

	ancien identifiant	nouveau identifiant	période	valeur	coeff var	résultat
coeff fixe				0,15		
coeff var				0,85		
S	"064693845	"001567453	déc.-18	117,20	0,47	
So			déc.-05	92,20		0,5974
G	"001577184	"001653969	juil.-18	111,88	0,08	
Go		"010534775	avr.-06	85,47		0,1047
E	"001558183	"001653971	juil-18	114,88	0,07	
Eo		"010534778	avr.-06	89,90		0,0895
El	"001643161	"001653964	juil-18	123,47	0,09	
Elo	"001771242	"010534766	avr.-06	83,78		0,1326
IPC	"063920269	"001763866	oct.-18	132,65	0,29	
IPCo			mai-06	114,66		0,3355

k = 1,220787

2ème trimestre
2019

SAINT QUENTIN

$K=0,15+0,85(0,47S/So+0,08G/Go+0,07E/Eo+0,09El/Elo+0,29IPC/IPCo)$

	ancien identifiant	nouveau identifiant	période	valeur	coeff var	résultat
coeff fixe				0,15		
coeff var				0,85		
S	"064693845	"001567453	sept.-18	117,17	0,47	
So		"10562695	déc.-05	92,20		0,5973
G	"001577184	"001653969	oct.-18	110,44	0,08	
Go		"010534775	avr.-06	85,47		0,1034
E	"001558183	"001653971	oct-18	115,11	0,07	
Eo		"010534778	avr.-06	89,90		0,0896
El	"001643161	"001653964	oct-18	128,79	0,09	
Elo	"001771242	"010534766	avr.-06	83,78		0,1384
IPC	"063920269	"001763866	janv.-19	131,78	0,29	
IPCo			mai-06	114,66		0,3333

k = 1,222651



3ème trimestre
2019

SAINT QUENTIN

[]

$$K=0,15+0,85(0,47S/So+0,08G/Go+0,07E/Eo+0,09EI/Elo+0,29IPC/IPCo)$$

	ancien identifiant	nouveau identifiant	période	valeur	coeff var	résultat
coeff fixe				0,15		
coeff var				0,85		
S	"064693845	"001567453	déc.-18	117,40	0,47	
So		"10562695	déc.-05	92,20		0,5985
G	"001577184	"001653969	janv.-19	108,00	0,08	
Go		"010534775	avr.-06	85,47		0,1011
E	"001558183	"001653971	janv-19	115,00	0,07	
Eo		"010534778	avr.-06	89,90		0,0895
EI	"001643161	"001653964	janv-19	158,70	0,09	
Elo	"001771242	"010534766	avr.-06	83,78		0,1705
IPC	"063920269	"001763866	avr.-19	133,35	0,29	
IPCo			mai-06	114,66		0,3373

k = 1,252320

4ème trimestre
2019

SAINT QUENTIN

[]

$$K=0,15+0,85(0,47S/So+0,08G/Go+0,07E/Eo+0,09EI/Elo+0,29IPC/IPCo)$$

	ancien identifiant	nouveau identifiant	période	valeur	coeff var	résultat
coeff fixe				0,15		
coeff var				0,85		
S	"064693845	"001567453	mars-19	118,32	0,47	
So		"10562695	déc.-05	92,20		0,6031
G	"001577184	"001653969	avr.-19	107,23	0,08	
Go		"010534775	avr.-06	85,47		0,1004
E	"001558183	"001653971	avr-19	115,11	0,07	
Eo		"010534778	avr.-06	89,90		0,0896
EI	"001643161	"001653964	avr-19	164,54	0,09	
Elo	"001771242	"010534766	avr.-06	83,78		0,1768
IPC	"063920269	"001763866	juil.-19	133,54	0,29	
IPCo			mai-06	114,66		0,3378

k = 1,261507



Annexe 13 : Comptes sociaux (liasse fiscale)

Annexe 14 : Le tableau du personnel au cours de l'année 2019 (effectifs, qualification...)



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Libellé Emploi	Niveau	Qualification	Catégorie	Type de contrat	Date début ancienneté	Début contrat	Date de fin	Motif CDD	Motif Sortie	Horaire mensuel	Brut chargé	Heures payées	Heures travaillées
AGENTS ADMINISTRATIFS													
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	09/04/2019	09/04/2019				65,00		905,51	900,26
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	12/12/2012	12/12/2012				104,00		961,98	873,23
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	12/09/2017	12/09/2017				108,33		1 314,92	1 162,22
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	17/09/2018	17/09/2018			Rupture conventionnelle	86,67		1 285,90	1 162,15
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	12/09/2018	12/09/2018	08/04/2019		Licenciement pour faute grave	86,67		288,51	212,76
Agent de Clientèle	2		Employés	CDI	01/09/2010	01/09/2010				125,66		1 656,88	1 499,08
Agent de Clientèle	2		Employés	CS	01/07/2019	01/07/2019		Saisonnier		89,92		234,50	234,50
Assistant(e) de direction	4		Techniciens	CDI	29/10/2014	29/10/2014				151,67		1 851,04	1 665,04
Commercial	3		Sans catégorie	PROFESSIONNALISATION	03/09/2018	03/09/2018	16/07/2019		Fin CDD ou d'accueil occasionnel	151,67		1 086,69	1 031,69
Directeur de Site	6		Cadres	CDI	01/08/2005	01/09/2018	31/03/2019		Démission	151,67		455,01	385,01
Directeur de Site	6		Cadres	CDI	01/04/2019	01/04/2019	31/12/2019		(DSN) mutation dans un établissement du même groupe	151,67		1 365,03	1 351,03
Directeur de Site	6		Cadres	CDI	29/05/2018	01/09/2019	01/05/2019		Mutation au sein du même groupe sans rupture de contrat	151,67		303,34	303,34
Responsable commercial et communication	4		Techniciens	CDI	23/09/2019	23/09/2019				151,67		497,01	490,01
Sous total agents administratifs													
AGENTS D'ENTRETIEN ET TECHNIQUE													
Agent d'Entretien	1		Employés	CDD SURCROIT	15/01/2019	15/01/2019	26/05/2019		Surcroît d'activité	151,67		552,17	552,17
Agent d'Entretien	1		Employés	CDD REMPL	18/09/2017	18/09/2017	24/10/2019		Remplacement Maladie	130,00		1 293,13	885,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CS	22/07/2019	22/07/2019	27/10/2019		Saisonnier	130,00		353,00	349,50
Agent d'Entretien	1		Employés	CDI	23/08/2010	23/08/2010				130,00		1 560,00	
Agent d'Entretien	2	1	Employés	CS	30/07/2016	30/07/2019	18/08/2019		Fin essai salarié	128,33		83,75	83,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDI	23/08/2010	23/08/2010				121,33		1 461,96	1 219,33
Agent d'Entretien	1		Employés	CS	27/07/2019	27/07/2019	31/07/2019		Saisonnier	151,67		6,00	6,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDD REMPL	25/09/2019	25/09/2019	13/10/2019		Remplacement Maladie	21,00		27,00	27,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CS	28/05/2019	28/05/2019			Fin CDD ou d'accueil occasionnel	130,00		543,75	456,50
Agent d'Entretien	1		Employés	CS	29/05/2019	29/05/2019	30/06/2019		Fin CDD ou d'accueil occasionnel	130,00		145,25	145,00
Agent d'Entretien	2		Employés	CS	30/07/2019	30/07/2019	08/09/2019		Fin CDD ou d'accueil occasionnel	151,67		211,00	211,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDI	01/01/2015	01/01/2015	17/01/2019		Rupture conventionnelle	151,67		90,00	
Agent d'Entretien	1		Employés	CDD SURCROIT	04/10/2018	04/10/2018			Fin CDD ou d'accueil occasionnel	130,00		1 326,26	1 305,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDI	11/08/2010	11/08/2010				130,00		1 561,00	1 142,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDI	23/08/2010	23/08/2010	27/01/2019		Décès du salarié	130,00		100,40	32,00
Agent d'Entretien	1		Employés	CDD REMPL	01/06/2018	01/06/2018	17/01/2019		Remplacement Maladie	151,67		80,13	44,00
Agent polyvalent	2		Employés	CDI	24/02/2014	24/02/2014				151,67		1 857,43	1 529,76



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Libellé Emploi	Niveau	Qualification	Catégorie	Type de contrat	Date début ancienneté	Date début contrat	Date de fin	Motif CDD	Motif Sortie	Horaire mensuel	Brut chargé	Heures payées	Heures travaillées
Agent polyvalent patinoire	2		Employés	CDD REMPL	29/07/2019	29/07/2019	24/11/2019	Remplacement C A	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	86,67		82,94	79,50
Agent polyvalent patinoire	2		Employés	CDD REMPL	23/12/2019	23/12/2019	29/12/2019	Remplacement C A	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	130,00		37,92	36,67
Agent polyvalent patinoire	2	1	Employés	CDD SURCROI	13/08/2019	13/08/2019	01/09/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	86,67		60,00	60,00
Agent Technique	3	2	Techniciens	CDI	04/05/2015	04/05/2015			Licenciement pour faute grave	121,33		1468,96	1187,56
Agent Technique	2	1	Employés	CDI	14/06/2011	14/06/2011	16/05/2019			151,67		574,93	491,68
Agent Technique	2	1	Employés	CDI	10/09/2010	10/09/2010				151,67		1902,04	1658,54
Agent Technique	2	1	Employés	CDD REMPL	15/04/2019	15/04/2019	31/07/2019	Remplacement C A	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	151,67		277,92	269,17
Agent Technique	2	1	Employés	CDD SURCROI	01/07/2019	01/07/2019	07/07/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	151,67		35,00	35,00
Agent Technique	2	1	Employés	CDI	01/12/2017	01/12/2017				130,00		1526,34	1405,34
Responsable Entretien	4		Techniciens	CDI	01/07/2019	01/07/2019	12/08/2019		Fin essai salarié	151,67		196,67	195,17
Responsable Entretien	4		Techniciens	CDI	30/04/2019	01/09/2019				151,67		1241,61	1239,11
Responsable Entretien	4	2	Techniciens	CDI	01/03/2019	01/03/2019	16/05/2019		Fin essai employeur	151,67		350,01	336,01
Responsable Patinoire	4	1	Techniciens	CDI	30/08/2010	30/08/2010				151,67		1868,68	1694,18
Responsable Technique	4	1	Techniciens	CDI	02/08/2010	02/08/2010				151,67		1899,27	1586,27
<i>Sous total agents d'entretien et technique</i>													
EDUCATEURS SPORTIFS													
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD SURCROI	28/10/2019	28/10/2019		Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	60,66		139,32	139,32
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	23/04/2016	23/04/2016	01/02/2019		Démision	151,67		158,30	12,67
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	02/09/2019	02/09/2019				151,67		644,18	634,18
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD SURCROI	29/04/2019	29/04/2019	07/05/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	2,25		6,75	6,75
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	01/09/2010	01/09/2010				86,67		1540,53	1381,78
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD SURCROI	09/09/2018	09/09/2018		Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	128,17		1026,27	1001,52
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	29/01/2018	29/01/2018				138,67		390,17	349,17
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	03/09/2018	03/09/2018				151,67		1929,04	1887,04
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	04/09/2017	04/09/2017	18/06/2019		Démision	86,66		487,30	343,80
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD REMPL	20/11/2019	20/11/2019		Remplacement Maladie	(DSN) mutation dans un éta blissement du même groupe	86,67		127,17	127,17
Educateur Sportif	3		Techniciens	CS	22/07/2019	22/07/2019	30/10/2019	Saisonnier	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	34,56		215,32	215,32
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	06/03/2019	06/03/2019	18/10/2019		Licenciement pour faute grave	151,67		1160,44	1001,69
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD SURCROI	15/03/2019	15/03/2019	26/03/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	2,30		4,80	4,80
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	01/07/2015	01/07/2015				151,67		1978,79	1832,79
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDD SURCROI	04/05/2019	04/05/2019	08/09/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	2,00		92,00	92,00
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	18/11/2019	18/11/2019				10,83		8,83	8,83
Educateur Sportif	3		Techniciens	CDI	04/11/2013	04/11/2013				75,83		1516,68	528,66



Rapport d'activité 2019 de la BUL - Saint-Quentin (02)

Libellé Emploi	Niveau	Qualification	Catégorie	Type de contrat	Date début anctementé	Début contrat	Date de fin	Motif CDD	Motif Sortie	Horaire mensuel	Brut chargé	Heures payées	Heures travaillées
Manager Sportif	5	2	Techniciens	CDI	05/02/2018	05/02/2018				151,67		1865,29	1569,12
Manager Sportif	4	1	Techniciens	CDI	01/09/2010	01/09/2010				151,67		1821,12	1173,28
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	25/09/2016	25/09/2016				32,50		398,75	341,25
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	04/11/2019	04/11/2019				130,00		263,50	263,50
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	08/09/2018	08/09/2018	25/01/2019	Démission		32,50		15,00	15,00
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	02/11/2016	02/11/2016				151,67		1912,54	1663,79
Surveillant d'activité	2		Employés	CDD SURCROIT	08/06/2019	08/06/2019		Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	8,00		824,31	824,31
Surveillant d'activité	2		Employés	CS	09/07/2019	09/07/2019	28/07/2019	Saisonnier	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	150,32		138,76	138,76
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	11/09/2017	11/09/2017	01/10/2019		Démission	151,67		1398,53	1259,53
Surveillant d'activité	2		Employés	CDD SURCROIT	11/02/2019	11/02/2019	21/04/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	107,77		92,00	92,00
Surveillant d'activité	2		Employés	CDD SURCROIT	02/06/2019	02/06/2019	01/09/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	9,00		322,34	322,34
Surveillant d'activité	2		Employés	CDD SURCROIT	26/01/2019	26/01/2019		Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	32,50		474,18	474,18
Surveillant d'activité	2		Employés	CDD SURCROIT	08/04/2019	08/04/2019	25/05/2019	Surcroît d'activité	Fin CDD ou d'accueil occasionnel	86,66		57,00	57,00
Surveillant d'activité	2		Employés	CDI	17/09/2018	17/09/2018	07/09/2019		Démission	130,00		1071,25	996,00
Sous total éducateurs sportifs											344 841,41 €	22080,46	18797,55
TOTAL GÉNÉRAL											874 216,09 €		

Rapport financier

Taxe apprentissage	4 744,11 €
Formation professionnelle	11 406,76 €
Investissement de construction	3 139,32 €
Comité d'entreprise	2 093,11 €
Prestation de mains d'œuvre	835 938,02 €
ajustement formation professionnelle congés payés	-1 332,14 €
charges sociales sur congés payés	9 297,65 €
Ajustement URSSAF	8 929,73 €
	-0,47 €
Total	874 216,09 €



Annexe 15 : Les rapports des visites réglementaires des organismes de contrôle agréés

Dossier joint en annexe.

Annexe 16 : Etat des incidents et/ou accidents survenus pendant l'exercice et impliquant des usagers ou des tiers

Pour la patinoire, nous sommes intervenus sur de la bobologie et nous avons fait intervenir les services de secours dès que cela était nécessaire.

Pour la piscine et le Fitness, nous sommes essentiellement intervenus sur de la bobologie.

Vous trouverez ci-après une fiche bilan vierge, outil utilisé pour réaliser le diagnostic et le suivi des victimes :

<p align="center">VICTIME</p> <p>NOM:..... PRENOM:..... Tel:..... <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Age:.....</p> <p>PRISE EN CHARGE PAR :</p>		<p align="center">BILAN LESIONNEL</p> <p>P: Plaie B: Brûlure H: Hémorragie T: Trauma Déf: Déformation D: Douleur AS: Abs. sensibilité AM: Abs. Motricité</p>																	
<p align="center">TYPE INTERVENTION</p> <p>DATE:..... HEURE:.....h..... LIEU (détails au verso):..... <input type="checkbox"/> AVP:..... <input type="checkbox"/> Malaise/Maladie <input type="checkbox"/> Intoxication:..... <input type="checkbox"/> Chute <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Blessure</p>		<p align="center">M.H.T.A</p> <p>Maladie:..... Hospitalisation:..... Traitements:..... Allergies:.....</p>																	
<p align="center">BILAN VITAL</p> <p><input type="checkbox"/> OBVA Gestes d'urgence entrepris:..... <input type="checkbox"/> Hémorragie <input type="checkbox"/> Inconscient <input type="checkbox"/> Arrêt ventilatoire <input type="checkbox"/> Arrêt Cardio-Ventilatoire</p>		<p align="center">NORMES</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>fréq.resp.</td> <td>Fréq.card.</td> <td>Danger</td> </tr> <tr> <td>adulte</td> <td>12-20</td> <td>60-100</td> <td>45/110</td> </tr> <tr> <td>enfant</td> <td>20-30</td> <td>80-140</td> <td></td> </tr> <tr> <td>bébé</td> <td>30-60</td> <td>100-170</td> <td></td> </tr> </table>			fréq.resp.	Fréq.card.	Danger	adulte	12-20	60-100	45/110	enfant	20-30	80-140		bébé	30-60	100-170	
	fréq.resp.	Fréq.card.	Danger																
adulte	12-20	60-100	45/110																
enfant	20-30	80-140																	
bébé	30-60	100-170																	
<p align="center">PLAINTES DE LA VICTIME</p> <p>Echelle Douleur :/4 Autres:..... Température :</p>																			
<p align="center">BILAN FONCTIONNEL</p> <table border="1"> <tr> <td> <p align="center">Fonction Nerveuse</p> <p><input type="checkbox"/> AUCUNE REPONSE</p> <p><u>Conscience</u></p> <input type="checkbox"/> PCI dépuisé..... <input type="checkbox"/> Intervalle libre:..... <input type="checkbox"/> Répond aux questions <input type="checkbox"/> Ouvre les yeux <input type="checkbox"/> Désorientée: temps espace <input type="checkbox"/> Agitée <input type="checkbox"/> Confus <input type="checkbox"/> Somnolent <u>Motricité, Sensibilité</u> <input type="checkbox"/> ne perçoit pas le pincement <input type="checkbox"/> ne bouge pas les pieds <input type="checkbox"/> ne bouge pas les orteils <u>Pupilles</u> <input type="checkbox"/> normale <input type="checkbox"/> anormale </td> <td> <p align="center">Fonction Ventilatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET RESPIRATOIRE</p> <p><u>Visage</u></p> <input type="checkbox"/> Sueurs <input type="checkbox"/> Cyanose <u>Bruits ventilatoires</u> <input type="checkbox"/> gargouillements <input type="checkbox"/> sifflements <input type="checkbox"/> ronflements <u>Constantes</u> Fréq.Resp:...../min Sat.O2:.....% Resp. ample <input type="checkbox"/> superficielle <input type="checkbox"/> Resp. régulière <input type="checkbox"/> irrégulière <input type="checkbox"/> Resp. silencieuse <input type="checkbox"/> bruyante <input type="checkbox"/> </td> <td> <p align="center">Fonction Circulatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET CARDIOCIRCULATOIRE</p> <p><u>Pouls carotidien</u> Fréq:.....bat/min Régulier <input type="checkbox"/> Irrégulier <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Pouls radial</u> Non perçu <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Observations</u> Aspect peau <input type="checkbox"/> Pâleur visage <input type="checkbox"/> Recolor. cutanéés <input type="checkbox"/> Marbrures <u>Plaintes</u> <input type="checkbox"/> Soif <input type="checkbox"/> Angoisse <input type="checkbox"/> Froid</p> </td> </tr> </table>				<p align="center">Fonction Nerveuse</p> <p><input type="checkbox"/> AUCUNE REPONSE</p> <p><u>Conscience</u></p> <input type="checkbox"/> PCI dépuisé..... <input type="checkbox"/> Intervalle libre:..... <input type="checkbox"/> Répond aux questions <input type="checkbox"/> Ouvre les yeux <input type="checkbox"/> Désorientée: temps espace <input type="checkbox"/> Agitée <input type="checkbox"/> Confus <input type="checkbox"/> Somnolent <u>Motricité, Sensibilité</u> <input type="checkbox"/> ne perçoit pas le pincement <input type="checkbox"/> ne bouge pas les pieds <input type="checkbox"/> ne bouge pas les orteils <u>Pupilles</u> <input type="checkbox"/> normale <input type="checkbox"/> anormale	<p align="center">Fonction Ventilatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET RESPIRATOIRE</p> <p><u>Visage</u></p> <input type="checkbox"/> Sueurs <input type="checkbox"/> Cyanose <u>Bruits ventilatoires</u> <input type="checkbox"/> gargouillements <input type="checkbox"/> sifflements <input type="checkbox"/> ronflements <u>Constantes</u> Fréq.Resp:...../min Sat.O2:.....% Resp. ample <input type="checkbox"/> superficielle <input type="checkbox"/> Resp. régulière <input type="checkbox"/> irrégulière <input type="checkbox"/> Resp. silencieuse <input type="checkbox"/> bruyante <input type="checkbox"/>	<p align="center">Fonction Circulatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET CARDIOCIRCULATOIRE</p> <p><u>Pouls carotidien</u> Fréq:.....bat/min Régulier <input type="checkbox"/> Irrégulier <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Pouls radial</u> Non perçu <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Observations</u> Aspect peau <input type="checkbox"/> Pâleur visage <input type="checkbox"/> Recolor. cutanéés <input type="checkbox"/> Marbrures <u>Plaintes</u> <input type="checkbox"/> Soif <input type="checkbox"/> Angoisse <input type="checkbox"/> Froid</p>													
<p align="center">Fonction Nerveuse</p> <p><input type="checkbox"/> AUCUNE REPONSE</p> <p><u>Conscience</u></p> <input type="checkbox"/> PCI dépuisé..... <input type="checkbox"/> Intervalle libre:..... <input type="checkbox"/> Répond aux questions <input type="checkbox"/> Ouvre les yeux <input type="checkbox"/> Désorientée: temps espace <input type="checkbox"/> Agitée <input type="checkbox"/> Confus <input type="checkbox"/> Somnolent <u>Motricité, Sensibilité</u> <input type="checkbox"/> ne perçoit pas le pincement <input type="checkbox"/> ne bouge pas les pieds <input type="checkbox"/> ne bouge pas les orteils <u>Pupilles</u> <input type="checkbox"/> normale <input type="checkbox"/> anormale	<p align="center">Fonction Ventilatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET RESPIRATOIRE</p> <p><u>Visage</u></p> <input type="checkbox"/> Sueurs <input type="checkbox"/> Cyanose <u>Bruits ventilatoires</u> <input type="checkbox"/> gargouillements <input type="checkbox"/> sifflements <input type="checkbox"/> ronflements <u>Constantes</u> Fréq.Resp:...../min Sat.O2:.....% Resp. ample <input type="checkbox"/> superficielle <input type="checkbox"/> Resp. régulière <input type="checkbox"/> irrégulière <input type="checkbox"/> Resp. silencieuse <input type="checkbox"/> bruyante <input type="checkbox"/>	<p align="center">Fonction Circulatoire</p> <p><input type="checkbox"/> ARRET CARDIOCIRCULATOIRE</p> <p><u>Pouls carotidien</u> Fréq:.....bat/min Régulier <input type="checkbox"/> Irrégulier <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Pouls radial</u> Non perçu <input type="checkbox"/> Bien frappé <input type="checkbox"/> Filant <input type="checkbox"/> <u>Observations</u> Aspect peau <input type="checkbox"/> Pâleur visage <input type="checkbox"/> Recolor. cutanéés <input type="checkbox"/> Marbrures <u>Plaintes</u> <input type="checkbox"/> Soif <input type="checkbox"/> Angoisse <input type="checkbox"/> Froid</p>																	
<p align="center">GESTES EFFECTUÉS</p> <table border="1"> <tr> <td> <input type="checkbox"/> Claques dans le dos <input type="checkbox"/> + Heimlich (nbe:.....) <input type="checkbox"/> Pansement compressif <input type="checkbox"/> Garrot: pose àh..... <input type="checkbox"/> PLS</td> <td> <input type="checkbox"/> L.V.A. <input type="checkbox"/> Aspiration mucosités <input type="checkbox"/> Ventilation artificielle <input type="checkbox"/> O2:.....L/min <input type="checkbox"/> RCP: début:h..... <input type="checkbox"/> D.S.A.: pose:.....h..... choc 1h..... choc 2h..... choc 3h..... choc 4h.....</td> <td> <input type="checkbox"/> Dégag. d'urgence <input type="checkbox"/> Retrait de casque <input type="checkbox"/> Collier cervical <input type="checkbox"/> Echarpe <input type="checkbox"/> Attelle <input type="checkbox"/> Matelas à dépression <input type="checkbox"/> Sucre / eau sucré <input type="checkbox"/> Médicaments:.....</td> <td> <input type="checkbox"/> Désinfection avec..... <input type="checkbox"/> Pansement <input type="checkbox"/> Emballage <input type="checkbox"/> Refroidissement <input type="checkbox"/> Appel SAMU àh..... <input type="checkbox"/> Evacuation àh.....</td> </tr> </table>				<input type="checkbox"/> Claques dans le dos <input type="checkbox"/> + Heimlich (nbe:.....) <input type="checkbox"/> Pansement compressif <input type="checkbox"/> Garrot: pose àh..... <input type="checkbox"/> PLS	<input type="checkbox"/> L.V.A. <input type="checkbox"/> Aspiration mucosités <input type="checkbox"/> Ventilation artificielle <input type="checkbox"/> O2:.....L/min <input type="checkbox"/> RCP: début:h..... <input type="checkbox"/> D.S.A.: pose:.....h..... choc 1h..... choc 2h..... choc 3h..... choc 4h.....	<input type="checkbox"/> Dégag. d'urgence <input type="checkbox"/> Retrait de casque <input type="checkbox"/> Collier cervical <input type="checkbox"/> Echarpe <input type="checkbox"/> Attelle <input type="checkbox"/> Matelas à dépression <input type="checkbox"/> Sucre / eau sucré <input type="checkbox"/> Médicaments:.....	<input type="checkbox"/> Désinfection avec..... <input type="checkbox"/> Pansement <input type="checkbox"/> Emballage <input type="checkbox"/> Refroidissement <input type="checkbox"/> Appel SAMU àh..... <input type="checkbox"/> Evacuation àh.....												
<input type="checkbox"/> Claques dans le dos <input type="checkbox"/> + Heimlich (nbe:.....) <input type="checkbox"/> Pansement compressif <input type="checkbox"/> Garrot: pose àh..... <input type="checkbox"/> PLS	<input type="checkbox"/> L.V.A. <input type="checkbox"/> Aspiration mucosités <input type="checkbox"/> Ventilation artificielle <input type="checkbox"/> O2:.....L/min <input type="checkbox"/> RCP: début:h..... <input type="checkbox"/> D.S.A.: pose:.....h..... choc 1h..... choc 2h..... choc 3h..... choc 4h.....	<input type="checkbox"/> Dégag. d'urgence <input type="checkbox"/> Retrait de casque <input type="checkbox"/> Collier cervical <input type="checkbox"/> Echarpe <input type="checkbox"/> Attelle <input type="checkbox"/> Matelas à dépression <input type="checkbox"/> Sucre / eau sucré <input type="checkbox"/> Médicaments:.....	<input type="checkbox"/> Désinfection avec..... <input type="checkbox"/> Pansement <input type="checkbox"/> Emballage <input type="checkbox"/> Refroidissement <input type="checkbox"/> Appel SAMU àh..... <input type="checkbox"/> Evacuation àh.....																



Annexe 17 : Attestations d'assurance

Allianz@

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE

ALLIANZ I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX atteste que:

SAS VERT MARINE
1 rue Lefort Gonssolin
76130 MONT SAINT AIGNAN

Est titulaire d'un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » portant le numéro 086932364, à effet du 01.07.2016.

Ce contrat actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées et garanties par ce contrat, et comportant des garanties conformes aux dispositions des articles L321-1, L321-7 et D321-1 du Code du Sport, notamment pour l'exploitation de

SASU VM 02100
4 rue Lamartine
02100 SAINT QUENTIN

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

Le présent document, établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances.).

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2019 au 30/06/2020 inclus, sous réserve du règlement des cotisations.

Fait à Nantes le 5 septembre 2019

Pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'assureur, par délégation :

VERLINGUE
COURTIER EN ASSURANCES
adresse postale :
17 rue de Kerogan
92076 QUILLIBER CEDEX
Tél. 02 97 31 11 11
Contact : 02 97 31 11 11 - www.verlingue.fr



Allianz O

ATTESTATION D'ASSURANCE DOMMAGES

Nous soussignés, ALLIANZ I.A.R.D., certifions assurer la Société ci-après :
SAS VERT MARINE

Siège Social • 1 Rue Lefort Gonssolin
76130 MONT SAINT AIGNAN

Au jour de délivrance de la présente attestation, dans les conditions suivantes :

- Police n° 017929741
- Effet du contrat 01/07/2014
- Situation des risques Selon liste présente aux conditions particulières du contrat et notamment VM 02100
4 Rue Lamartine
02100 SAINT QUENTIN

Caractéristiques du contrat.

- * **ÉVÉNEMENTS GARANTIS** : Incendie - Chute de la Foudre - Explosions - Risques Electriques — Choc d'un véhicule terrestre — Chute d'objets aériens et ondes de choc — Fumées, vapeurs, émanations — Tempêtes, Grêle et Neige — Dégâts des Eaux, Gel — Vandalisme, Emeutes et Mouvements Populaires — Attentats et Actes de terrorisme — Tous risques matériels informatiques et assimilés — Bris de machines (hors Tous risques matériels informatiques et assimilés) — Vol et détériorations immobilières — Bris de glaces, Objets verriers, Enseignes, Atriums, Toitures, Verrières. — Effondrement accidentel des bâtiments — Catastrophes Naturelles — Foires, expositions et manifestations commerciales — Autres évènements non dénommés — Evènements naturels

CAPITAUX DECLARES : selon valeurs déclarées au contrat

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2019 au 30/06/2020, sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.





Annexe 18 : travaux réalisés par la collectivité

Travaux de mise en conformité PMR	20 542 € ttc
Remplacement des cylindres portes pompier	2 296 € ttc
Remplacement des roulements des roues récupératrices	20 400 € ttc
Peinture de la dalle béton patinoire	46 800 € ttc
Protection sur la régie de la patinoire	770 € ttc

Annexe 19 : Liste et copie de rapports et courriers émanant des autorités sanitaires et de sécurité

Dossier joint en annexe

Annexe 20 : Le rapport du restaurant et du bowling (subdélégation)

Les informations ci-dessous ont été directement communiquées par le subdélégué.

1. Horaires d'ouverture

1.1. Horaires du Bowling

Jours	Horaires
Lundi	Fermé
Mardi	18h / 00h
Mercredi	14h / 20h
Jeudi	18h / 00h
Vendredi	18h / 2h
Samedi	14h / 2h
Dimanche	10h / 20h
Total	48h hebdomadaire

1.2. Horaires du restaurant

Jours	Horaires
Lundi	Fermé (depuis 09.2019)
Mardi	fermé (depuis 09.2019)
Mercredi	11h30/ 17h
Jeudi	11h30/ 17h
Vendredi	11h30 / 14h 18h30/21h30
Samedi	11h30 / 14h30 18h30/21h30
Dimanche	11h30 /17h
Total	27h30 hebdomadaire



2. Fréquentations

2.1. Fréquentation du restaurant

Mois	Nombre de couverts
Janvier	912 Couverts (Repas de famille, Entreprises, Associations)
Février	651 Couverts (Période de vacances scolaires, Individuels)
Mars	614 Couverts (Vacances Scolaires, Associations, Individuels)
Avril	0 Couverts (incendie)
Mai	0 Couverts (incendie)
Juin	0 Couverts (incendie)
Juillet	215 Couverts
Août	361 Couverts
Septembre	304 Couverts
Octobre	403 Couverts (Sociétés, Comités d'Entreprises)
Novembre	491 Couverts (Comités d'Entreprises, Sociétés, Arbres de No)
Décembre	521 Couverts (Repas de famille, Entreprises, Associations)

La fréquentation du restaurant est en baisse de 47 % par rapport à 2018. Cela est dû à la fermeture après l'incendie et une forte baisse après la réouverture.

2.2. Fréquentation du Bowling

Mois	Nombre de partie
Janvier	4819
Février	5836
Mars	3299
Avril, mai et juin	0 Couverts (incendie)
Juillet	4920
Août	6938
Septembre	3901
Octobre	5063
Novembre	6271
Décembre	4726

La fréquentation du bowling est en baisse de 20% par rapport à 2018. Cela est dû à la fermeture après l'incendie.



3. Organigramme du personnel

Nombre	Fonction	Durée de travail
1	Président SAS, non salarié	
1	Directrice	Base 39H
1	Technicien de maintenance qualifié bowling, polyvalent.	Base 39 H
2	Serveuses polyvalentes, qualifiées	Base 35h
1	Cuisiniers	Base 39h
2	Apprentis, (2 cuisiniers,)	Base 35h
1	Employé polyvalent qualifié	Base 39h
3	Contrats étudiants en extra	Base 15h

4. Informations techniques

Formations et maintenance	
1	Technicien, formation Valcke, Brunswick,
1	Contrat de maintenance Valcke annuel, 3 fois dans l'année, plus si besoins exceptionnels

5. Qualité de service

Notre technicien bowling suit une formation en continue avec le technicien Brunswick sur place 1 à 2 fois par an afin d'optimiser la qualité de nos services, sur l'année 2019 avec l'incendie nous n'avons pas pu mettre en place des formations

6. Bilan financier et annexes

Se reporter aux pièces jointes ci-après.

Grâce à la fermeture du restaurant le lundi et mardi nous avons pu rééquilibrer les comptes négatifs à juin 2019 à la suite de l'incendie subi.



COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

<i>MAELI - MAELI</i>						
Du 01/07/2018 au 30/06/2019						
	Du 01/07/18 au 30/06/19	N.C.A.	Du 01/07/18 au 30/06/18	C.A.	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			458		-458	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			458		-458	-100
RÉSULTAT FINANCIER			-458		458	-100.
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-17 079	-3	55 276	8	-72 356	-131
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			319		-319	-100
Sur opérations en capital	3 000	1			3 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	1	319		2 681	840
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			1 669		-1 669	-100
Sur opérations en capital	8 898	2			8 898	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	2 285				2 285	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 182	2	1 669		9 513	570
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 162	-2	-1 350		-6 832	506
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-2 933	-1	9 992	1	-12 925	-129
TOTAL DES PRODUITS	542 862	109	711 590	101	-168 729	-24
TOTAL DES CHARGES	565 190	114	667 656	95	-102 466	-15
Bénéfice ou Perte	-22 329	-4	43 934	6	-66 263	-151

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

MAELI - MAELI

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 Au 30/06/19		Du 01/07/17 Au 30/06/18		VARIATION	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	114 907	23	323 034	46	-208 126	-64
Production vendue (biens et services)	382 427	77	381 839	54	589	
Montant net du chiffre d'affaires	497 334	100	704 872	100	-207 538	-29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 388	1	-6 388	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	41 710	8			41 710	
Autres produits	817		11		806	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	519 862	109	711 271	101	-191 410	-24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	43 565	9	103 361	15	-59 796	-58
Variation de stocks	-645		78		-723	-927
Achats de matières premières et autres approvisionnements	44 792	9			44 792	
Variation de stocks	2 380				2 380	
Autres achats et charges externes	144 055	29	171 173	24	-27 118	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	14 028	3	15 409	2	-1 381	-9
Salaires et traitements	238 842	48	272 725	39	-33 883	-12
Charges sociales	53 310	11	79 197	11	-25 887	-33
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	11 343	2	9 488	1	1 855	20
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	5 270	1	4 106	1	1 164	28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	556 941	112	655 537	93	-98 596	-19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-17 079	-3	55 734	8	-72 814	-131
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

7/38

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Décision
modificative n°1 -
Budget principal
de la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/06/20

Date d'affichage :
17/06/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votants : 70

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 JUIN 2020 à 17h00

Par téléconférence.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, Mme Frédérique MACAREZ, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEWICZAK, M. Michel BONO, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Alain RACHESBOEUF, M. Arnaud PROIX, Mme Virginie ARDAENS, M. Patrick JULIEN, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Luc COLLIER, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRI, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Stéphane LINIER, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Christophe FRANCOIS, M. Damien SEBBE, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CAMELLE, M. Louis SAPHORES, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Olivier TOURNAY.

M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRI, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB

Absent(e)s :

M. Christian MOIRET, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Philippe LEMOINE

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

La décision modificative n° 1 de l'exercice 2020 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres, ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Les modifications concernent notamment :

- Chapitre 65 (fonctionnement) :
 - Une contribution pour l'exploitation de la BUL pour un montant de 216 041 €. Un montant de 900 000 € a été inscrit au budget primitif 2020. La contribution, après indexation, pour 2019 est de 1 116 041 €.
 - Une subvention à l'EPIDE pour un montant de 1 300 €.
 - Une aide aux entreprises pour un montant de 350 000 €.
- Chapitre 204 (investissement) :
 - Une subvention d'équipement prévue dans le contrat du renouvellement du contrat de la BUL pour un montant de 295 974 €.
 - Une aide aux entreprises (fonds COVID RELANCE HDF) pour un montant de 180 000 €.

Le Président explique ces réajustements et soumet au Conseil la décision modificative :

BUDGET PRINCIPAL			
RECETTES		DEPENSES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
002- Résultat reporté	+722 259,00	Ch 011- Charges à caractère général	-200 000,00
		Ch 012 - Charges de personnel	-350 000,00
		Ch 65 - Autres charges de gestion	+567 341,00
		Ch 66 - Charges financières	+120 000,00
		Ch 67 - Charges exceptionnelles	+56 710,00
		Ch 023 - Virement de section	+528 208,00
	+722 259,00		+722 259,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (Budget primitif + Virement de crédit + Décision modificative)			+70 064 504,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Ch 106 - Réserves (affectation du résultat)	+1 641 373,00	Ch 16 - Emprunts et dettes	+588 450,00
Ch 13 - Subventions d'investissement	+512 000,00	Ch 20 - Immobilisations incorporelles	-120 000,00
Ch 021 - Virement de section	+528 208,00	Ch 204 - Subventions d'équipements versées	+447 665,00
		Ch 21 - Immobilisations corporelles	-2 734 379,00
		Ch 23 - Immobilisations en cours	+100 000,00
		001 - Résultat reporté	+4 399 845,00
	+2 681 581,00		+2 681 581,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT (Budget primitif + Virement de crédit + Décision modificative)			+34 416 646,79

Le détail de la décision modificative est joint à la présente délibération.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°1 ;
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

M. Stéphane LINIER ne prend pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20200623-50013-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 03/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

N° SIRET : 200 071 892 00067

POSTE COMPTABLE : TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN

M. 14

Décision modificative 1

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNÉE 2020

SOMMAIRE

Pages

I. Informations générales	
Modalités de vote du budget	1
II. Présentation générale du budget	
A1 – Vue d’ensemble – Sections	2
A2 – Vue d’ensemble – Section de Fonctionnement – Chapitres	3
A3 – Vue d’ensemble – Sections d’Investissement – Chapitres	5
B1 – Balance générale du budget – Dépenses	7
B2 – Balance générale du budget – Recettes	8
III. Vote du budget	
A1 – Section de Fonctionnement – Détail des dépenses – Articles	9
A2 – Section de Fonctionnement – Détail des recettes – Articles	12
B1 – Section d’Investissement – Détail des dépenses – Articles	14
B2 – Section d’Investissement – Détail des recettes – Articles	17
A4 – Equilibre des opérations financières	19

IV. Annexes

A. Engagement hors bilan

B2.1 – Situation des autorisations de programme et crédits de paiement 21

B. Autres éléments d'informations

Signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté la présente décision modificative par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation - au niveau du chapitre pour la section d'investissement - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B3 - sans vote formel sur chacun des chapitres <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, la décision modificative est réputée votée par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p>

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF
VUE D'ENSEMBLE

	II
	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT		
VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	722 259,00	
+		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		722 259,00
=		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	722 259,00	722 259,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)		
VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-1 718 264,00	2 681 581,00
+		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	4 399 845,00	
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 681 581,00	2 681 581,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 403 840,00	3 403 840,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles que les dépenses de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311 - 1 du 08/08/00).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de Communauté	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	8 861 291,00		-200 000,00	-200 000,00	-200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 049 910,00		-350 000,00	-350 000,00	-350 000,00
014	Atténuations de produits	14 353 021,00				
65	Autres charges de gestion courante	18 791 866,00		567 341,00	567 341,00	567 341,00
656	Frais de forct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	64 056 088,00		17 341,00	17 341,00	17 341,00
66	Charges financières	805 987,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
67	Charges exceptionnelles	75 170,00		56 710,00	56 710,00	56 710,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	150 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	65 087 245,00		194 051,00	194 051,00	194 051,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	4 255 000,00		528 208,00	528 208,00	528 208,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 255 000,00		528 208,00	528 208,00	528 208,00
	TOTAL	69 342 245,00		722 259,00	722 259,00	722 259,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **722 259,00**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de Communauté	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	55 000,00				
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 262 456,00				
73	Impôts et taxes	48 240 880,00				
74	Dotations et participations	13 597 725,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 712 585,00				
	Total des recettes de gestion courante	68 868 646,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	70 000,00				
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	68 938 646,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	403 599,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)	403 599,00				
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	807 198,00				
	TOTAL	69 342 245,00				

+ **R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)** **722 259,00**
 = **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **722 259,00**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU **528 208,00**
PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)

Pour information
 Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

(1) cf. p.4 IB - Modalités de vote
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime pour les provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
 (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.
 (7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracé, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5)
 (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de Communauté	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 824 162,60		-120 000,00	-120 000,00	-120 000,00
204	Subventions d'équipements versées	2 317 559,00		447 665,00	447 665,00	447 665,00
21	Immobilisations corporelles	11 673 557,36		-2 734 379,00	-2 734 379,00	-2 734 379,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	9 849 931,83		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	25 665 210,79		-2 306 714,00	-2 306 714,00	-2 306 714,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	113 000,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	5 353 256,00		588 450,00	588 450,00	588 450,00
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	5 466 256,00		588 450,00	588 450,00	588 450,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 131 466,79		-1 718 264,00	-1 718 264,00	-1 718 264,00
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections (5)	403 599,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	200 000,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	603 599,00				
	TOTAL	31 735 065,79		-1 718 264,00	-1 718 264,00	-1 718 264,00
						+
						4 399 845,00
						=
						2 681 581,00

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de Communauté	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	7 595 145,20		512 000,00	512 000,00	512 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 202 030,59				
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	20 797 175,79		512 000,00	512 000,00	512 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 086 890,00				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)					
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	396 000,00				
	Total des recettes financières	6 482 890,00		1 641 373,00	1 641 373,00	1 641 373,00
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	27 280 065,79		2 153 373,00	2 153 373,00	2 153 373,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)			528 208,00	528 208,00	528 208,00
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections (5)	4 255 000,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	200 000,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 455 000,00		528 208,00	528 208,00	528 208,00
	TOTAL	31 735 065,79		2 681 581,00	2 681 581,00	2 681 581,00

+ R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

= 2 681 581,00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE DE FONCTIONNEMENT (11)	528 208,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	-200 000,00		-200 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	-350 000,00		-350 000,00
014 Atténuation de produits			
65 Autres charges de gestion courante	567 341,00		567 341,00
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66 Charges exceptionnelles	120 000,00		120 000,00
67 Charges exceptionnelles	56 710,00		56 710,00
68 Dotations aux amortissements et provisions			
71 Production stockée (ou déstockage) (3)			
022 Dépenses imprévues		528 208,00	528 208,00
023 Virement à la section d'investissement		528 208,00	528 208,00
Dépenses de fonctionnement - Total	194 051,00		194 051,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
			722 259,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			
			722 259,00

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves			
13 Subventions d'investissement			
15 Provisions pour risques et charges (5)			
16 Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	588 450,00		588 450,00
18 Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement	588 450,00	(8)	588 450,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-120 000,00		-120 000,00
204 Subventions d'équipement versées	447 665,00		447 665,00
21 Immobilisations corporelles (6)	-2 734 379,00	(9)	-2 734 379,00
22 Immobilisations reçues en affectation (6)			
23 Immobilisations en cours (6)	100 000,00		100 000,00
26 Partic. et créances rattachées à des partic.			
27 Autres immobilisations financières			
28 Amortissements des immobilisations (reprise)			
29 Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39 Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45...1 Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49 Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59 Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3... Stocks			
020 Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total	-1 718 264,00		-1 718 264,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
			4 399 845,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			
			2 681 581,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.
- (5) Provisions budgétaires pour le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres opérations d'équipement.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - RECETTES

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total				
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		722 259,00
				=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		722 259,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
--	----------------	------------------------	------------------------	-------

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	512 000,00		512 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		(8)	
22	Immobilisations reçues en affectation		(9)	
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
30	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
50	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations		528 208,00	528 208,00
Recettes d'investissement - Total				
		512 000,00	528 208,00	1 040 208,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
				+
		AFFECTATION AU COMPTE 1068		1 641 373,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 681 581,00

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
011	Charges à caractère général (5)	8 861 291,00	-200 000,00	-200 000,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	27 000,00		
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	8 000,00		
6042	ACHATS PRESTATIONS SERVICES(AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER)	41 350,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	326 250,00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	430 500,00		
60613	CHAUFFAGE URBAIN	248 700,00		
60621	COMBUSTIBLES	40 028,00		
60622	CARBURANTS	7 010,00		
60623	ALIMENTATION NON STOCKEE	116 300,00		
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	40 000,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	38 020,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	140,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	210 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	39 460,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	35 650,00		
6065	LIVRES-CASSETTES-DISQUES (BIBLIOTHEQUES-MEDIA THEQUES)	201,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	36 050,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 356 450,00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	94 860,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	275 280,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 950,00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	614 500,00		
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	19 600,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS	68 000,00		
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR VOIRIES	16 290,00		
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR RESEAUX	40 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR MATERIEL ROULANT	206 270,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	68 977,00		
6156	MAINTENANCE	615 100,00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	93 850,00		
6168	PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES - RESPONSABILITE CIVILE	28 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	31 900,00		
618	DIVERS	18 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	44 170,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	247 500,00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES - CAMPUS AGGLO	1 400,00		
6188	DIVERS	176 050,00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 500,00		
			-200 000,00	-200 000,00

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
6226	HONORAIRES	140 500,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX- AVOCAT	27 500,00		
6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES - DIVERS	88 800,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	112 500,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	12 700,00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	458 000,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	32 300,00		
6237	PUBLICATIONS	74 700,00		
6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES - DIVERS	124 350,00		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	20 200,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	18 300,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 900,00		
6256	MISSIONS	22 200,00		
6257	RECEPTIONS	6 800,00		
6261	FRAIS D'AFRANCHISSEMENT	26 580,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	323 000,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	600,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	134 395,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	36 200,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	108 500,00		
62875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	944 100,00		
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	7 500,00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	210 600,00		
63512	TAXES FONCIERES	245 610,00		
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	100,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5 850,00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	3 200,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 049 910,00	-350 000,00	-350 000,00
6217	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	645 000,00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	381 660,00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	67 800,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FONDS NATIONAL D'AIDE AU LOGEMENT	55 200,00		
6336	COT.CENTRES NATIONAL ET GESTION FONCTION PUBLIQUE TERRIT.	91 550,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - PERSONNEL TITULAIRE	9 959 600,00	-350 000,00	-350 000,00
64112	N.B.I.,SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT,INDEMNITE RESIDENCE	184 050,00		
64118	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 558 390,00		
64131	REMUNERATIONS - PERSONNEL NON TITULAIRE	4 344 680,00		
64138	AUTRES INDEMNITES AVANTAGES EN NATURE	4 000,00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	111 000,00		

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	2 017 940,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 190 000,00		
6454	COTISATIONS AUX A.S.E.D.I.C.	145 000,00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	33 710,00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	4 900,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	138 650,00		
64731	ALLOCATIONS DE CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	13 500,00		
6475	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	96 350,00		
6488	AUTRES CHARGES	6 930,00		
014	Atténuation de produits	14 353 021,00		
73918	AUTRES REVERSEMENTS S/AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	195 000,00		
739211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	12 355 521,00		
739212	DOTATIONS DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	1 515 000,00		
739223	FONDS PEREQUATION RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCO	277 500,00		
73942	REVERSEMENT SUR TAXE DE VERSEMENT TRANSPORT	10 000,00		
65	Autres charges de gestion courantes	18 791 866,00	567 341,00	567 341,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES ET DROITS	3 700,00		
6531	INDEMNITES DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	340 000,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	20 000,00		
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE-PART PATRONALE	104 700,00		
6535	FORMATION DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	16 700,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	15 000,00		
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES-SERVICE INCENDIE	3 400 000,00		
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	36 600,00		
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	4 651 500,00		
657341	SUBV. FONCTIONNEMENT ORGANISMES PUBLICS-CMNES MEMBRES DU GPP	131 125,00		
65737	SUBVENTION FONCTIONNEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	583 000,00		
65738	SUBV.FONCTIONNNT ORGANISMES PUBLICS-AUTRES ORGANISMES PUBLICS	476 484,00	1 300,00	1 300,00
6574	SUB. FONCTIONNNT ASSOCIATIONS, AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	9 004 557,00	566 041,00	566 041,00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	8 500,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		64 056 088,00	17 341,00	17 341,00
(A) = (011+012+014+65+656)				

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Saut le compte 621, retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
66	Charges financières (b)	805 987,00	120 000,00	120 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	737 947,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =	68 040,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	75 170,00	56 710,00	56 710,00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	200,00		
6713	SECOURS ET DOTIS	500,00		
6714	BOURSES ET PRIX	25 000,00		
6718	AUTR. CHARGES EXCEPT. S/OPERAT.GESTION(DT ANNULATION TITRES)	1 470,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	15 500,00	56 710,00	56 710,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 500,00		
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	150 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)	65 087 245,00	194 051,00	194 051,00
023	Virement à la section d'investissement		528 208,00	528 208,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	4 255 000,00		
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPO. CORPO.	4 255 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 255 000,00	528 208,00	528 208,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 255 000,00	528 208,00	528 208,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	69 342 245,00	722 259,00	722 259,00
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				+
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 722 259,00

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Hors restes à réaliser.

(5) Si le mandat des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera exceptionnellement négatif.

(6) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. Déplacement RI 040.

(8) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
013	Atténuation de charges	55 000,00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	55 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 262 456,00		
70323	REDEV. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	9 300,00		
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	30 000,00		
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	16 000,00		
70631	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SPORTIF	170 000,00		
70632	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE DE LOISIRS	30 000,00		
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D'ENSEIGN	66 800,00		
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	123 444,00		
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 495 512,00		
70872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	158 000,00		
70873	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LE C.C.A.S.	16 000,00		
70875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	65 000,00		
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	82 400,00		
73	Impôts et taxes	48 240 880,00		
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	18 690 000,00		
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	4 737 000,00		
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 700 000,00		
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	680 000,00		
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	163 880,00		
73221	FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES	5 085 000,00		
73223	FONDS PEREQUATION RECETTES FISCALES INTERCO ET COMMUNALES	1 100 000,00		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	11 900 000,00		
7342	VERSEMENT DE TRANSPORT	4 100 000,00		
7362	TAXE DE SEJOUR	85 000,00		
74	Dotations et participations	13 597 725,00		
74124	D.G.F.-DOTATION AMENAGT-DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	700 000,00		
74126	D.G.F.-DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	7 200 000,00		
744	F.C.T.V.A.	5 500,00		
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	226 500,00		
74718	PARTICIPATION ETAT - AUTRES	150 455,00		
7472	PARTICIPATIONS - REGION	50 000,00		
7473	PARTICIPATIONS - DEPARTEMENT	113 460,00		
74741	PARTICIPATIONS-COMMUNES MEMBRES DU GFP	360 680,00		
7477	PARTICIPATIONS - BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	10 000,00		
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	253 600,00		
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME TAXE PROFESSIONNELLE	2 895 130,00		
74833	ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	100 000,00		
74834	ETAT-COMPENSATION AU TITRE EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	30 000,00		

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communaute(4)
74835	ETAT-COMPENSATION AU TITRE EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 500 000,00		
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	2 400,00		
75	Autres produits de gestion courante	1 712 585,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	479 165,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	2 170,00		
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 231 250,00		
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	68 868 646,00		

(a) = (70+73+74+75+013)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	70 000,00		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	70 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D	68 938 646,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	403 599,00		
777	QUOTE-PART SUBV INVESTISSEMENT TRANSFEREES COMPTE RESULTAT	403 599,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	403 599,00		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	69 342 245,00		
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	722 259,00
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	722 259,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Hors vote de l'assemblée.

(5) Si le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Si le vote de l'assemblée applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

**III
B1**

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 824 162,60	-120 000,00	-120 000,00
202	FRAIS ETUDES,ELABORA.,MODIFICAT.,REVISIONS DOCUMENTS URBANISME	96 990,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	1 161 172,60	-120 000,00	-120 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	566 000,00		
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	2 317 559,00	447 665,00	447 665,00
204132	SUBVENTIONS EQUIPEMT DEPARTEMENT-BAT.ET INSTALLATIONS	398 000,00		
2041411	SUBV.EQUIPT VERSEES CNES MEMBRES GFP-BIENS MOB.,MAT...		50 506,00	50 506,00
2041412	SUBVENT.EQUIPT VERSEES CNES MEMBRES GFP-BAT.ET INSTALLAT.	364 329,00		
2041641	SUBVENT.EQUIPT VERSEES ETS ET SCES RATTACHES-B.MOB.,MAT....	96 230,00	-79 815,00	-79 815,00
204182	SUBVENT.EQUIPT AUT.ORGANISMES PUBLICS-BAT.ET INSTALLAT.	150 000,00		
20422	SUBVENT.EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE-BAT.ET INSTALLT.	1 309 000,00	476 974,00	476 974,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 673 557,36	-2 734 379,00	-2 734 379,00
2111	TERRAINS NUS	300 000,00	-300 000,00	-300 000,00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	35 000,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	346 500,00		
21318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	10 501,23		
2135	INSTALLAT.GENERALES.AGENCTS.AMENAGTS CONSTRUCTIONS	4 958 796,80	-1 165 079,00	-1 165 079,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	2 094 623,90	-1 119 300,00	-1 119 300,00
21532	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	1 984 644,87		
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - AUTRES	422 620,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	571 813,10		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	336 100,00		
2184	MOBILIER	67 335,66		
2185	CHEPTEL	1 000,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	544 621,80	-150 000,00	-150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 849 931,83	100 000,00	100 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	8 558 000,00		
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 291 931,83		
238	AVANCES, ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORPORELLES		100 000,00	100 000,00
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 665 210,79	-2 306 714,00	-2 306 714,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	113 000,00	0,00	0,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENT	113 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	5 353 256,00	588 450,00	588 450,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 353 256,00	588 450,00	588 450,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 466 256,00	588 450,00	588 450,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE

		31 131 466,79	-1 718 264,00	-1 718 264,00
--	--	----------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) <i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	403 599,00	0,00	0,00
13911	SUB. EQUIPEMENT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-ETAT.ETS NATIONAUX	384 449,00		
13913	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-DEPARTEMENTS	18 470,00		
13917	SUB. EQUIP. TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-BUDGET COMMUNAUTAIRE	680,00		
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	0,00	0,00
21332	RESEAU D'ASSAINISSEMENT	200 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	603 599,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	31 735 065,79	-1 718 264,00	-1 718 264,00
			+	+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			+	+
			D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	4 399 845,00
			=	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 681 581,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article (9) "produit des cessions d'immobilisations".

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

**III
B2**

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
13	Subventions d'investissement	7 595 145,20	512 000,00	512 000,00
1311	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT,ETS NATIONNAUX	3 112 456,00		
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-REGION	3 044 232,00	500 000,00	500 000,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-DEPARTEMENT	750 351,00		
13141	SUBV. D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-COMMUNES MEMBRES	28 800,00		
13158	SUBV. D'EQUIPT. TRANSFERABLE - AUTRES COMMUNES	17 044,20		
1317	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFERABLES - BUDGET COMM.	166 665,00		
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-AUTRES	17 040,00		
1321	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-ETAT,ETS NATIONNAUX	296 496,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-REGION	162 061,00	12 000,00	12 000,00
1328	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-AUTRES			
16	Emprunts et dettes assimilées	13 202 030,59	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	13 202 030,59		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opération)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 797 175,79	512 000,00	512 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 086 890,00	1 641 373,00	1 641 373,00
10222	F.C.T.V.A.			
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	6 086 890,00	1 641 373,00	1 641 373,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	396 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 482 890,00	1 641 373,00	1 641 373,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	27 280 065,79	2 153 373,00	2 153 373,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Four mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	528 208,00	528 208,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	4 255 000,00	0,00	0,00
28031	<i>AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES</i>	4 255 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 255 000,00	528 208,00	528 208,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	200 000,00	0,00	0,00
238	<i>AVANCES,ACTES VERSES SUR CDES IMMOB.CORPORELLES</i>	200 000,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 455 000,00	528 208,00	528 208,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	31 735 065,79	2 681 581,00	2 681 581,00
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
			+	
		R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
			=	
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 681 581,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action écono- mique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections											
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement											
	Restes à réaliser - reports											
	SOLDE											

(1) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (correspondant à une sous-fonction ou rubrique).

(2) Le croisement des comptes par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(3) Si l'agregat du budget supplémentaire, ou décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés entre l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les dépenses et recettes de l'exercice correspondent au détail des comptes par nature.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	FONCTIONNEMENT									TOTAL
			0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	
DEPENSES (3)												
	Dépenses de l'exercice											
023	Virement à la section d'investissement											
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections											
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.											
	Restes à réaliser - reports											
RECETTES (3)												
	Recettes de l'exercice											
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections											
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.											
	Restes à réaliser - reports											
SOLDE												
INVESTISSEMENT												
	Dépenses de l'exercice											
45	Opérations pour compte de tiers											
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections											
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement											
	Restes à réaliser - reports											
RECETTES (3)												
	Recettes de l'exercice											
45	Opérations pour compte de tiers											
021	Virement de la section de fonctionnement											

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	0 Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action écono- mique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDE												

(1) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (correspondant à une sous-fonction ou rubrique).

(2) Le croisement des comptes par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire, ou décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés entre l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les dépenses et recettes de l'exercice correspondent au détail des comptes par nature.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES
A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

	IV
	A6.1

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Vote du Conseil de Communauté
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (1) = A+B+C+D	5 869 855,00	0,00	I
	HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C	5 869 855,00	0,00	II
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	5 353 256,00	0,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 353 256,00		
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	113 000,00	0,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	113 000,00		
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENT	113 000,00		
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>	403 599,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C)</i>	403 599,00		0,00
13911	SUB. EQUIPEMENT TRANSFEREES C/PTE RESULTAT-ETAT.ETS NATIONALS	384 449,00		
13913	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFEREES C/PTE RESULTAT-DEPARTEMENTS	18 470,00		
13917	SUB. EQUIP. TRANSFEREES C/PTE RESULTAT-BUDGET COMMUNAUTAIRE	680,00		
	Charges transférées (D) = E+F+G	0,00		0,00
	Travaux en régie (E)	0,00		0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00		0,00
	Stocks (G)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice	588 450,00	CUMUL	588 450,00
--	--------------------------	------------	--------------	------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes
(2) Cf. p.4 - Modalités de vote III.
(3) A. n'inscrivent que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
(5) si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES
A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Vote du Conseil de Communauté
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d				
Ressources propres externes (a)				
10222	F.C.T.V.A.	10 737 890,00	0,00	III 528 208,00
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subventions d'investissement non transférables	6 086 890,00	0,00	0,00
274	Remboursements de prêts	6 086 890,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	396 000,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c)				
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	4 255 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	4 255 000,00	0,00	528 208,00

IV - ANNEXES

IV

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	528 208,00			528 208,00
Solde des op. financières	Déficit (I)-(III)	60 242,00	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
				-60 242,00
Montant				
Dépenses financières (IV)				588 450,00
Recettes financières (V)				528 208,00
Solde (recettes-dépenses)	(6)			-60 242,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	(6)			-60 242,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote III.

(3) A. n'inscrite que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(5) si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires

(6) Indiquer le signe algébrique

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - DEPENSES - PRINCIPAL	IV
	B2.1

	N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP			Restes à financer (exercice au-delà de N)
		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés au titre de l'exercice N		
PATRIMOINE	PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	29 352 713,00	14 381 979,00	14 970 734,00			
AMENAGTERR	AMAGEMENT DU TERRITOIRE/ HABITAT	10 967 521,00	10 857 458,00	110 063,00			
ENVIDEME	ENVIRONNEMENT/ DECHETS MENAGERS	3 500 678,00	2 346 182,00	1 154 496,00			
DEVECO	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	792 283,00	334 283,00	458 000,00			
EPLUVOIRED	EAU PLUVIALE/ VOIRIE/ RESEAUX DIVERS	8 619 794,00	4 842 591,00	3 777 203,00			
		23 706 456,43	23 706 456,43				
		76 939 445,43	56 468 949,43	20 470 496,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - RECETTES - PRINCIPAL	IV
	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP		
	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations au cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Crédits de paiement réalisés au titre de l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N)
PATRIMOINE	5 816 144,00	942 481,00	4 873 663,00		
AMENAGTERR	3 522 193,00	1 250 834,00	2 271 359,00		
ENVIDEME	329 768,00	247 145,00	82 623,00		
DEVECO	0,00		0,00		
EPLUVOIRED	1 041 862,00	162 362,00	879 500,00		
	3 677 102,75	3 677 102,75	0,00		
	14 387 069,75	6 279 924,75	8 107 145,00	0,00	0,00

